

المملكة المغربية



المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵔ ⵏ ⵓⵙⵔⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

MONOGRAPHIE DE LA REGION TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA



2020

Décembre 2020

المملكة المغربية



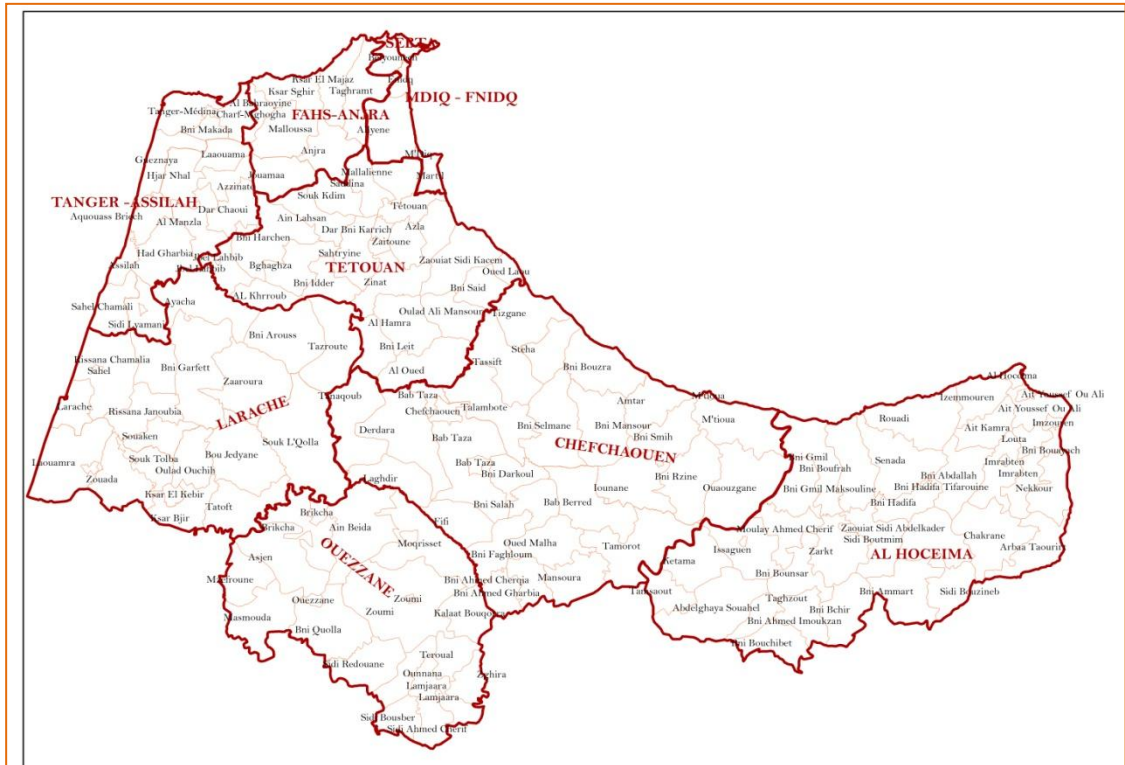
المندوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴷⵓⵏⵏⵉⵜ | ⵙⵓⵔⵉⵎⵓⵏ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

MONOGRAPHIE DE LA REGION TANGER-TETOUAN-AL HOCEIMA



SOMMAIRE

PREAMBULE.....	13
INTRODUCTION.....	15

Partie I: Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. MILIEU NATUREL	21
1.1. MILIEU NATUREL.....	21
1.1.1. <i>Le Tangérois</i>	21
1.1.2. <i>La côte et les bassins méditerranéens</i>	22
1.1.3. <i>Jbala</i>	22
1.1.4. <i>Bas Loukkos</i>	23
1.1.5. <i>Rif Central</i>	23
1.2. CLIMAT.....	24
2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF	26
3. DEMOGRAPHIE REGIONALE	29
3.1. POPULATION.....	29
3.2. MENAGES.....	33
3.3. URBANISATION.....	35
3.4. DENSITE DE POPULATION	39
3.5. PROJECTIONS DE LA POPULATION.....	41
3.6. CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES.....	43

3.6.1.	<i>Population selon le sexe et l'âge</i>	43
3.6.2.	<i>Statut Matrimonial</i>	47
3.6.3.	<i>Fécondité</i>	51
3.6.4.	<i>Handicap</i>	53
4.	MARCHE DU TRAVAIL	56
4.1.	ACTIVITE	56
4.2.	EMPLOI.....	59
4.3.	CHOMAGE.....	62
4.4.	SOUS-EMPLOI.....	65
4.5.	PERSONNEL DE L'ÉTAT.....	66
5.	SECURITE SOCIALE	68
5.1.	LE REGIME MAROCAIN DE SECURITE SOCIALE.....	68
5.2.	PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE SOCIALE	68
5.3.	LA CAISSE NATIONALE DE LA SECURITE SOCIALE (CNSS).....	69
5.3.1.	<i>Entreprises affiliées et salariés déclarés</i>	69
5.3.2.	<i>Prestations</i>	72
6.	NIVEAU DE VIE DES MENAGES	73
6.1.	DEPENSES ANNUELLES.....	73
6.2.	PAUVRETE	74
6.2.1.	<i>Pauvreté monétaire</i>	74
6.2.2.	<i>Pauvreté multidimensionnelle</i>	76
6.2.3.	<i>Pauvreté globale</i>	79
6.3.	PRIX A LA CONSOMMATION.....	81
7.	COMPTES REGIONAUX	85
7.1	CROISSANCE ECONOMIQUE.....	85
7.2.	PIB SELON SECTEURS D'ACTIVITE ECONOMIQUE.....	86
7.3.	DEPENSES DE CONSOMMATION FINALE DES MENAGES	88

Partie II: Secteurs Economiques

8.	AGRICULTURE, FORETS ET PECHE.....	93
8.1.	PRINCIPAUX INTERVENANTS DANS LE DOMAINE AGRICOLE.....	93
8.2.	LES RESSOURCES EN TERRES.....	94
8.3.	LES PRODUCTIONS VEGETALES.....	96
8.3.1.	<i>Cultures céréalières</i>	96
8.3.2.	<i>Légumineuses alimentaires</i>	98
8.3.3.	<i>Cultures sucrières</i>	99
8.3.4.	<i>Cultures oléagineuses</i>	99
8.3.5.	<i>Cultures maraîchères</i>	100
8.3.6.	<i>Cultures fourragères</i>	101
8.3.7.	<i>Arboriculture fruitière</i>	102
8.4.	LES PRODUCTIONS ANIMALES.....	103
8.4.1.	<i>Production de viande rouge</i>	103
8.4.2.	<i>Production avicole</i>	104
8.5.	FORETS.....	105
8.6.	PECHE MARITIME.....	107
9.	INDUSTRIE DE TRANSFORMATION	111
9.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL.....	111
9.1.1.	<i>Zone Industrielle de Mghogha-Tanger</i>	111
9.1.2.	<i>Zone industrielle Al Majd</i>	111
9.1.3.	<i>Zone industrielle de Gzenaya</i>	112
9.1.4.	<i>Zone industrielle de Tétouan</i>	112
9.1.5.	<i>Zone industrielle de Larache</i>	112

9.1.6.	<i>Zone industrielle de Ait Youssef ou Ali</i>	112
9.1.7.	<i>La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra</i>	112
9.1.8.	<i>Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger-Med</i>	113
9.2.	ACTIVITE INDUSTRIELLE.....	115
9.3.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE INDUSTRIELLE REGIONALE	117
9.3.1.	<i>Industrie du sucre</i>	117
9.3.2.	<i>Industrie du ciment</i>	117
9.3.3.	<i>Autres industries</i>	118
10.	TOURISME.....	119
10.1.	STRUCTURES D'ACCUEIL.....	119
10.2.	FREQUENTATION HOTELIERE	122
10.3.	ARRIVEES TOURISTIQUES	123
10.4.	INDICATEURS DE L'ACTIVITE TOURISTIQUE.....	125
11.	TRANSPORT	129
11.1.	TRANSPORT ROUTIER.....	129
11.1.1.	<i>Réseau routier et autoroutier</i>	129
11.1.2.	<i>Projets routiers</i>	132
11.1.3.	<i>Quelques aspects du transport routier</i>	134
11.2.	TRANSPORT FERROVIAIRE.....	135
11.3.	TRANSPORT AERIEN.....	136
11.4.	TRANSPORT MARITIME	137
12.	ENERGIE ET EAU	141
12.1.	ENERGIE	141
12.1.1.	<i>Electricité</i>	141
12.1.2.	<i>Produits pétroliers</i>	145
12.2.	EAU.....	146
12.2.1.	<i>Barrages</i>	146
12.2.2.	<i>Eau potable</i>	148

13. HABITAT ET CONSTRUCTION	151
13.1. CONDITIONS D'HABITATION DES MENAGES.....	151
13.1.1. <i>Type d'habitat</i>	151
13.1.2. <i>Ancienneté du logement</i>	152
13.1.3. <i>Statut d'occupation</i>	152
13.1.4. <i>Occupation des logements</i>	153
13.1.5. <i>Équipement des logements</i>	155
13.1.6. <i>Mode d'évacuation des eaux usées</i>	158
13.1.7. <i>Autres équipements</i>	159
13.1.8. <i>Distance à la route goudronnée</i>	160
13.2. CONSTRUCTION.....	160
14. RESEAU BANCAIRE	164

Partie III: Secteurs Sociaux

15. CARACTERISTIQUES DE L'ÉDUCATION	169
15.1. ANALPHABÉTISME.....	169
15.2. SCOLARISATION.....	172
15.2.1. <i>Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans</i>	172
15.2.2. <i>Niveau d'étude de la population</i>	173
16. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE COLLEGIAL ET QUALIFIANT	175
16.1. ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE.....	176
16.2. ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.....	179
16.3. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE COLLEGIAL.....	183
16.4. ENSEIGNEMENT SECONDAIRE QUALIFIANT.....	186
17. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET FORMATION DES CADRES.....	188

17.1.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR UNIVERSITAIRE.....	188
17.2.	INSTITUTS SUPERIEURS	190
17.3.	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE	191
17.4.	FORMATION DES CADRES.....	192
18.	FORMATION PROFESSIONNELLE	193
19.	SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES.....	197
19.1.	INFRASTRUCTURE SANITAIRE ET CAPACITE LITIERE.....	197
19.1.1.	<i>Infrastructure sanitaire.....</i>	<i>197</i>
19.1.2.	<i>Capacité litière.....</i>	<i>198</i>
19.2.	ENCADREMENT SANITAIRE.....	199
19.2.1.	<i>Encadrement médical.....</i>	<i>199</i>
19.2.2.	<i>Encadrement paramédical.....</i>	<i>201</i>
19.3.	QUELQUES ASPECTS DE L'ACTIVITE DE LA SANTE PUBLIQUE.....	202
19.3.1.	<i>Programme national d'immunisation (PNI).....</i>	<i>202</i>
19.3.2.	<i>Planification familiale</i>	<i>202</i>
20.	JEUNESSE ET SPORTS.....	204
20.1.	INSTALLATIONS SPORTIVES	204
20.2.	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	205
21.	ENTRAIDE NATIONALE	208
21.1.	PROGRAMME ASSISTANCE SOCIALE :	208
21.1.1.	<i>Les centres d'assistance sociale.....</i>	<i>209</i>
21.1.2.	<i>Les centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap....</i>	<i>209</i>
21.1.3.	<i>Unités de protection de l'enfance.....</i>	<i>210</i>
21.1.4.	<i>Espaces multifonctionnels pour les femmes</i>	<i>211</i>
21.2.	PROGRAMME : FORMATION QUALIFIANTE POUT L'INSERTION	212
21.3.	PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE	212
21.4.	PROGRAMME : QUALIFICATION ET INSERTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	213

21.5. PROGRAMME : APPUI A LA PRISE EN CHARGE A TRAVERS LES ETABLISSEMENTS DE PROTECTION SOCIALE.....	214
21.6. PROGRAMME: EDUCATION PRESCOLAIRE.....	215
21.7. PROGRAMME : DAR AL MOUWATEN	216
21.8. PROGRAMME : ALPHABETISATION.....	217
21.9. PROGRAMME : AIDE EN NATURE POUR PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.....	217
22. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX.....	219
LISTE DES TABLEAUX.....	225
LISTE DES FIGURES.....	232

PREAMBULE

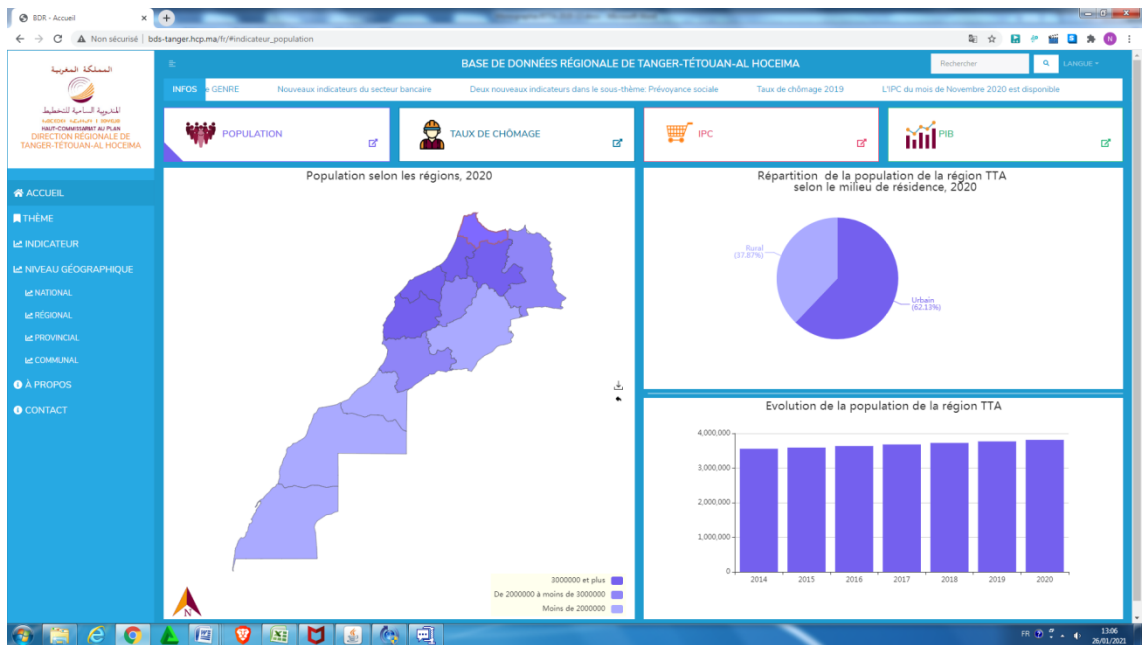
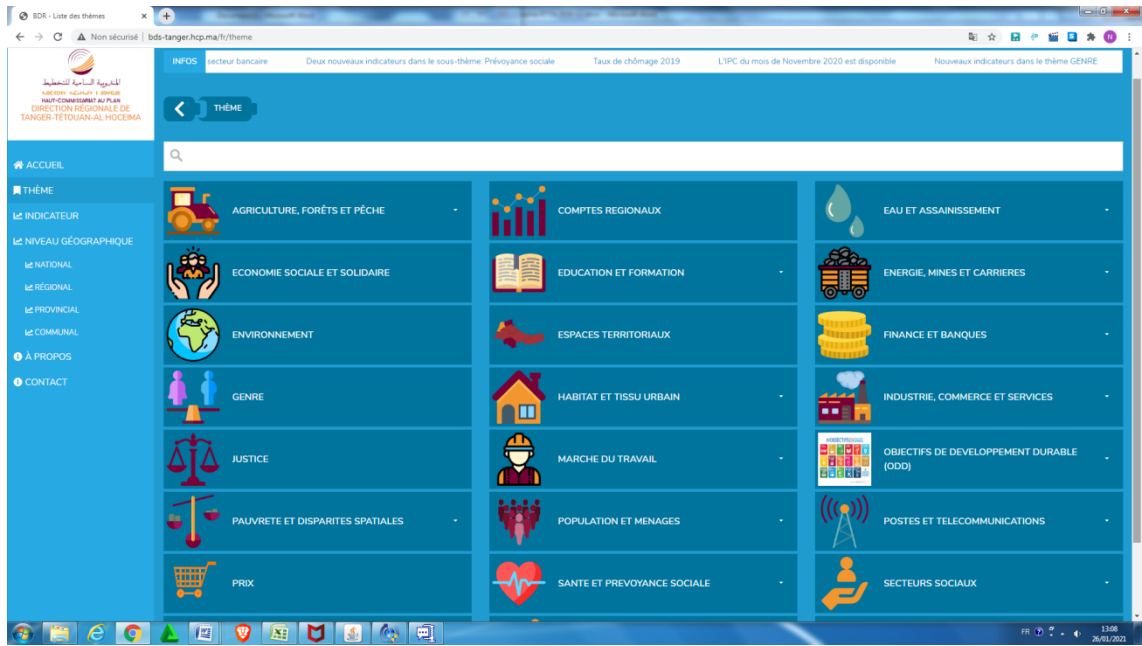
La Direction régionale a le plaisir de publier la **Monographie** de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, édition 2020, dont l'objectif consiste à mettre à la disposition des différents utilisateurs (décideurs, planificateurs, acteurs locaux et régionaux, investisseurs, étudiants, etc), une étude actualisée qui présente et décrit les potentialités de la région selon des thèmes divers: démographiques, sociaux, économiques et infrastructurels.

Cette monographie n'aurait pu être réalisée sans la disposition d'indicateurs et de statistiques sectorielles récentes issues de diverses sources d'information. Mais la nouveauté de cette édition est sans doute le recours à la **Base de Données Statistique Régionale (BDSR)** de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, qui a été mise en ligne cette même année, laquelle comporte près de 300 indicateurs classés en 24 thèmes. Le lien d'accès pour la consultation de la BDSR est le suivant :

www.bds-tanger.hcp.ma

Ces indicateurs, servant à l'élaboration de toute monographie ou étude régionale, sont issus des recensements et des enquêtes réalisés par le Haut-Commissariat au Plan, ainsi que des statistiques administratives sous produites par les services centraux ou déconcentrés des différents départements ministériels, auxquels il y a lieu de les remercier pour leur collaboration dans la fourniture des statistiques qui leur sont relatives.

Il est à signaler que la BDSR est le fruit d'un partenariat entre la Wilaya de la Région de Tanger-Tétouan-al Hoceima, le conseil de la région TTA, la direction régionale de TTA du HCP et le Fonds des Nations Unis pour la Population (UNFPA).



INTRODUCTION

La présente monographie essaie de décrire la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma à travers différents aspects démographiques, sociaux et économiques, ou ceux ayant trait à son milieu naturel ou aux infrastructures de base dont elle est dotées.

Ainsi, située à la jonction de deux mers à l'extrême nord-ouest du Royaume du Maroc sur une superficie de 16 010 km² ⁽¹⁾, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kénitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental.

Selon le dernier découpage administratif, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma englobe 2 préfectures et 6 provinces, constituées de 23 cercles et 146 communes dont 17 communes urbaines et 129 communes rurales.

Sur la base des projections de la population de 2020, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma abrite une population de 3 813 854 habitants, représentant 10,6% de la population du Maroc. La population urbaine s'élève à 2 369 424 habitants, traduisant un taux d'urbanisation de 62,1%, contre 63,4% enregistré au niveau national.

En matière d'emploi, la population active régionale compte 1 274 987 personnes en 2019, soit un taux d'activité de 45,8%. Quant au taux de chômage, il s'est établi à 8,6% contre 9,2% au niveau national.

L'agriculture et la pêche représentent les activités dominantes au niveau de la région, aussi bien par les emplois offerts (80,7% de la population active

(ⁱ) Il s'agit de la superficie planimétrique 2D ; la superficie altimétrique 3D régionale étant de 17 262 km²

occupée rurale en 2019) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Ainsi, la superficie agricole utile s'est élevée, en 2018, à 710 760 ha, dont seulement 12% est irrigué. Les cultures céréalières sont les plus prépondérantes avec 50% de la SAU et une production de 4,5 millions de quintaux.

N'empêche que d'autre part, les forêts de la région, avec 577 216 ha de forêts naturelles et 93 322 ha de forêts reboisées, ont favorisé le développement de la production forestière dont les recettes ont atteint les 30,5 millions de dirhams en 2018.

La pêche joue un rôle important dans l'économie régionale avec un tonnage de 26,7 millions de tonnes pour une valeur de 609 millions de dirhams.

L'industrie de transformation de son côté, prend de plus en plus d'essor grâce à l'existence d'une infrastructure d'accueil adéquate et appropriée : zones industrielles et d'activités économiques. Ainsi, en 2016, la région abritait 781 unités industrielles ayant généré une production de 60,8 milliards de Dh pour un investissement de 1,7 milliards de Dh, soit respectivement 11%, 17% et 10% des valeurs enregistrées au niveau national.

Sur le plan touristique, la région dispose d'infrastructures de transport, d'hébergement et des sites touristiques variés qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Dans ce sens, la région abrite 320 établissements hôteliers en 2018 pour une capacité litière de 26 199 lits, ayant enregistré 2 millions de nuitées durant la même année.

En effet, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima jouit d'infrastructures de transport importantes : son réseau routier s'étend sur 2 820,3 km dont 165 km d'autoroutes. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est aussi traversée par la voie ferrée sur une longueur de 152 km, en plus de 102 km de ligne à grande vitesse.

D'autre part, la région compte 15 ports dont les vocations diffèrent de l'un à l'autre. Toutefois, le port de Tanger Med se trouve en tête de la liste nationale en ce qui concerne le trafic international routier avec plus de 327 mille unités en 2018, en plus de 37 millions de tonnes pour le transbordement des conteneurs.

Ce complexe portuaire, se trouve à l'avant de la Grande plateforme industrielle de Tanger-Med qui inclut plusieurs infrastructures de connexion, zones industrielles, logistiques et franches, à l'instar de Tanger Free Zone, Med Hub, Tétouan Park, Tétouan Shore, Tanger Automotive City, Zone franche commerciale de Fnideq, etc.

Sur le plan énergétique, la région compte trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et cinq parcs éoliens qui développent une puissance globale de 1 008,6 Mw. Ainsi, le nombre d'abonnés au réseau électrique s'est élevé à 1 091 929 en 2018. La région abrite aussi deux connexions d'importance capitale pour le développement local et national, il s'agit du Gazoduc Maghreb Europe et de l'interconnexion des réseaux électriques entre le Maroc et l'Espagne.

En ce qui concerne l'eau, la région abrite 17 barrages dont la capacité de retenue est de 1 318 millions de m³. Ainsi, la production de l'eau potable s'est chiffrée à 151 millions de m³ en 2018, alors que les abonnés au réseau d'eau potable se sont élevés à 723 073 la même année.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire régionale a compté, durant l'année scolaire 2018-2019, 3 206 établissements préscolaires, 1144 écoles primaires et 1 563 unités satellites, 324 collèges et 173 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 94 870, 463 707, 183 442 et 92 443 élèves.

De même, il y a lieu de noter qu'au titre de l'année universitaire 2018-2019, 107 352 étudiants poursuivaient leurs études dans les établissements universitaires implantés à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, et plus de 1899 étudiants dans les instituts supérieurs.

Quant à l'infrastructure sanitaire en 2019, elle consiste au niveau de la région en 289 formations, soit 20 hôpitaux, 79 centres de santé urbains, 129 centres de santé ruraux et 61 dispensaires. La capacité litière des hôpitaux publics s'élevant à 2 156 lits.

Relativement aux activités liées au secteur de la jeunesse et des sports, la région a abrité, en 2018, 49 installations sportives, 33 foyers féminins, 28 jardins d'enfants et 70 maisons de jeunes.

Partie I :

Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population

1. MILIEU NATUREL

1.1. Milieu Naturel

Située à l'extrême nord-ouest du Maroc, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la mer Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kenitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental

S'étendant sur une superficie de 16 010 km² ⁽²⁾, soit 2,25% de la superficie totale du pays, la région fait partie du domaine rifain et est constituée de cinq unités environnementales homogènes. Il s'agit d'aires spatiales plus ou moins étendues qui présentent des caractéristiques semblables quant à leurs conditions naturelles.

1.1.1. Le Tangérois.

Située dans le détroit de Gibraltar, entre la mer Méditerranée et l'Océan Atlantique, cette zone se présente comme "l'hinterland" naturel de la ville de Tanger. Elle coïncide approximativement avec le bassin de l'Oued Mharhar.

Géologiquement, c'est une unité numidienne par ses contreforts Nord-Occidentaux. Elle est complétée par les plaines alluviales du quaternaire. Ce substrat géologique a produit un pays aux collines douces et aux fonds de vallées recouverts d'alluvions.

Le Tangérois est une zone dominée par la culture des céréales, plus ou moins intensive, qui a substitué la végétation naturelle mais où l'on trouve encore des résidus : La Forêt Diplomatique, par exemple, agrandie par des reboisements postérieurs, ainsi que le mont d'El Manzla.

⁽²⁾ Il s'agit de la superficie planimétrique 2D ; la superficie altimétrique 3D régionale étant de 17 262 km²

Cependant, cet ancien espace rural a été intensément modifié et altéré par la forte croissance urbanistique qu'a connue la ville de Tanger et ses environs.

1.1.2. La côte et les bassins méditerranéens

Constituée par la couche paléozoïque ou axiale de la chaîne du Rif, cette unité peut se subdiviser en deux sous zones qui coïncident approximativement avec les provinces de Tétouan et Chefchaouen. La première obéit à des critères géologiques (zone axiale) et la deuxième à des critères hydrologiques (coïncidant avec les bassins des oueds Laou, Tilaissass, Amtar et Ouringa).

Les deux sous zones ont des caractéristiques différentes à cause des actions de l'homme: la côte de Tétouan présente un grand développement touristique et des niveaux d'urbanisation élevés, Chefchaouen est plus montagneuse et ses activités correspondent au secteur primaire.

Ces caractéristiques ont fait que la côte de Tétouan-M'diq-Fnideq présente une plus grande dégradation du paysage et de l'environnement, tandis que les côtes de Chefchaouen sont encore vierges et nécessitent une attention particulière quant au développement de projets touristiques.

C'est ainsi que l'aire de Chefchaouen s'articule davantage avec l'arrière-pays en couvrant les bassins des oueds Laou, Ouringa et Amtar. Les fleuves y ont érodé en maintes occasions de profondes vallées isolées dont l'accès est difficile.

1.1.3. Jbala

Cette zone correspond aux sous-zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief, ajoutées à la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves.

Le pays des Jbala, avec l'unité de la côte méditerranéenne, englobent les formations de végétation naturelle les plus intéressantes de la région : sapin, cèdre, chêne liège, chênes verts, pino canario et quelques chênes rouvres

partagent des zones écologiques et ont donc une grande importance environnementale.

1.1.4. Bas Loukkos

Bien qu'il présente une certaine homogénéité du point de vue physique, le Bas Loukkos est caractérisé par une diversité des modes de vie. La plaine alluviale est intensément cultivée par des techniques très souvent modernes. Deux forêts de chêne-liège limitent cette unité au Nord et au Sud.

Du point de vue climatique, cette zone est homogène quant à la pluie reçue, bien qu'elle augmente vers l'intérieur et en altitude.

Le Bas Loukkos est aussi caractérisé par une nappe phréatique importante dont l'aquifère de R'mel présente une réserve estimée à 122 millions de m³. La quasi totalité de l'aire est recouverte de sédiments du quaternaire: le manteau alluvial du bassin du fleuve Loukkos.

Cette aire présente un potentiel important pour son développement, aussi bien au niveau naturel que socio-économique. Vers le Sud de cette zone on découvre la vallée du fleuve Loukkos d'une superficie totale de 156 000 ha dont 70 500 ha irrigables grâce aux conditions favorables sur le plan topographique et des sols. Le reste sera utilisé comme bour aménageable, bour céréalier ainsi que parcours et inculte en moindre proportion.

Enfin, dans sa limite la plus méridionale, se trouvent les zones d' El Merja et Drader caractérisées par l'existence de possibilités d'irrigation, des eaux souterraines et, peut être, par un apport de la zone du Gharb dans la marge gauche.

1.1.5. Rif Central

S'étendant entre la région de Ketama jusqu'aux environs de l'Oued Kert, le territoire présente une surface accidentée avec ses hautes montagnes pouvant parfois dépasser les 2 400 m d'altitude (Jbel Tidighine), le laissant enneigé en hiver.

Figure 1: Milieu naturel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma



Source : Direction Régionale du HCP

1.2. Climat

La région s'inscrit dans le domaine du climat méditerranéen. Mais on ne peut se contenter de cette affirmation trop générale. En effet, cette variante du climat méditerranéen présente une grande hétérogénéité, résultat de trois éléments : l'altitude, la latitude et l'océan.

Les altitudes influent sur la distribution des précipitations. Placés sous la domination des perturbations de l'anticyclone des Açores, les versants exposés aux vents d'Ouest ou du Sud-ouest, ainsi que les hauts sommets sont bien arrosés alors que ceux orientés vers l'Est ou le Sud-Est forment des espaces semi-arides (400 mm/an).

L'ensemble du littoral est classé en zone humide ou sub-humide. Dans la région sub-humide, les espaces situés à une altitude inférieure à 500 m connaissent un climat méso méditerranéen accentué, avec moins de cinq mois secs et plus de 700 mm de pluies.

Sur les terres situées plus en altitude, les précipitations sont abondantes et peuvent dépasser 1000 mm/an tandis que les températures sont plus basses.

En général, les températures restent clémentes en hiver, douces en été aussi bien sur les côtes qu'en altitude. Elles atteignent rarement 0°C

Enfin, et en raison de la proximité du site de Tanger au détroit, le secteur côtier est très venteux avec des courants d'air de directions dominantes Est ou Ouest qui s'engouffrent par le couloir de Gibraltar.

2. DECOUPAGE ADMINISTRATIF

Conscients du rôle important que joue l'organisation administrative dans le développement économique et social du pays, les Pouvoirs Publics marocains, ne cessent de multiplier les efforts en vue de doter le pays d'une organisation administrative moderne, capable de répondre aux besoins et aux aspirations des citoyens dans divers domaines: productifs, sociaux et infrastructurels.

Ces efforts ont été couronnés, en 1976, par la promulgation d'une nouvelle charte communale relative à l'organisation des collectivités locales et de leurs finances; et en 1996 par la promulgation de la région en collectivité locale jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

C'est ainsi que selon le décret du 20 Février 2015, le Royaume est à présent constitué de douze (12) régions dont la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Celle-ci se compose de deux préfectures et de six provinces :

- Province d'Al Hoceima
- Province de Chefchaouen
- Province de Fahs Anjra
- Province de Larache
- Préfecture de M'diq-Fnideq
- Province d'Ouezzane
- Préfecture de Tanger-Asilah
- Province de Tétouan

En outre, la région englobe 23 cercles et 146 collectivités territoriales répartis par préfectures et provinces et comme suit :

Tableau 1: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2020

Préfectures/ Provinces	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Al Hoceima	5	5	31	36
Chefchaouen	5	1	27	28
Fahs Anjra	2	-	7	7
Larache	3	2	17	19
M'diq-Fnideq	1	3	2	5
Ouezzane	3	1	16	17
Tanger-Assilah	2	3	9	12
Tétouan	2	2	20	22
Région	23	17	129	146
Maroc	196	221	1282	1503
Région/Maroc (%)	11,2	7,7	10,1	9,7

Source : Bulletin officiel n° 6340 du 05/03/2015

3. DEMOGRAPHIE REGIONALE

3.1. Population

Sur la base des projections de la population de 2020, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite une population de 3 813 854 habitants, représentant 10,6% de la population du Maroc. La population urbaine s'élève à 2 369 424 habitants, traduisant un taux d'urbanisation de 62,1%, contre 63,4% enregistré au niveau national.

Tableau 2 : Population selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2020

Préfectures/Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	142 933	254 214	397 147
Chefchaouen	62 241	417 691	479 932
Fahs-Anjra	-	82 974	82 974
Larache	276 849	232 434	509 283
Ouezzane	73 057	224 658	297 715
M'diq-Fnideq	241 530	12 149	253 679
Tanger-Assilah	1 152 215	62 626	1 214 841
Tétouan	420 599	157 684	578 283
Région	2 369 424	1 444 430	3 813 854
Maroc	22 783 438	13 168 219	35 951 657
Région / Maroc	10,4%	11,0%	10,6%

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED-HCP)

D'après les résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) réalisé en 2014, 3 556 729 habitants⁽³⁾ ont été recensés au niveau de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 3 068 333 habitants au RGPH 2004, soit un accroissement global de 15,9%. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite 10,5% de la population nationale en 2014 contre 10,3% en 2004.

⁽³⁾ Il s'agit de la population légale

En termes d'accroissement annuel moyen, la population de la région s'est accrue au rythme de 1,49% par an durant la période intercensitaire 2004-2014, une progression qui reste relativement plus forte que celle constatée au niveau national (1,25%).

Selon le milieu de résidence, la population urbaine de la région a progressé de 2,45% par an, au moment où la population rurale n'a augmenté que de 0,21% par an. Alors qu'au niveau national, les populations urbaine et rurale se sont accrues aux rythmes annuels de 1,86% et 0,39% respectivement.

Tableau 3 : Population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004-2014

Préfectures / Provinces	Milieu	2004	2014	TAAM (%)
Al Hoceima	Urbain	122 846	137 369	1,12
	Rural	272 798	262 285	-0,39
	Ensemble	395 644	399 654	0,10
Chefchaouen	Urbain	48 962	57 425	1,61
	Rural	373 929	400 007	0,68
	Ensemble	422 891	457 432	0,79
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-
	Rural	67 433	76 447	1,26
	Ensemble	67 433	76 447	1,26
Larache	Urbain	238 158	265 660	1,10
	Rural	234 228	231 027	-0,14
	Ensemble	472 386	496 687	0,50
M'diq-Fnideq	Urbain	129 166	198 018	4,37
	Rural	11 610	11 879	0,23
	Ensemble	140 776	209 897	4,08
Ouezzane	Urbain	67 313	70 239	0,43
	Rural	237 215	230 398	-0,29
	Ensemble	304 528	300 637	-0,13
Tanger-Assilah	Urbain	728 888	1 005 041	3,26
	Rural	58 073	60 560	0,42
	Ensemble	786 961	1 065 601	3,08
Tétouan	Urbain	338 219	397 973	1,64
	Rural	139 995	152 401	0,85
	Ensemble	478 214	550 374	1,42
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	1 673 552	2 131 725	2,45
	Rural	1 395 281	1 425 004	0,21
	Ensemble	3 068 833	3 556 729	1,49
Maroc	Urbain	16 986 327	20 432 439	1,86
	Rural	12 905 381	13 415 803	0,39
	Ensemble	29 891 708	33 848 242	1,25
Région / Maroc (%)	Urbain	9,9	10,4	-
	Rural	10,8	10,6	-
	Ensemble	10,3	10,5	-

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Par provinces, les préfectures de M'diq-Fnideq et de Tanger-Assilah ont connu les taux d'accroissement démographiques les plus élevés à l'échelle régionale avec 4,08% et 3,08% par an respectivement.

La répartition géographique de la population régionale fait ressortir la préfecture de Tanger-Assilah comme la plus peuplée avec 30% de la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Cette constatation s'affirme encore plus par milieu de résidence puisque la population urbaine de cette préfecture constitue près de la moitié de la population urbaine régionale.

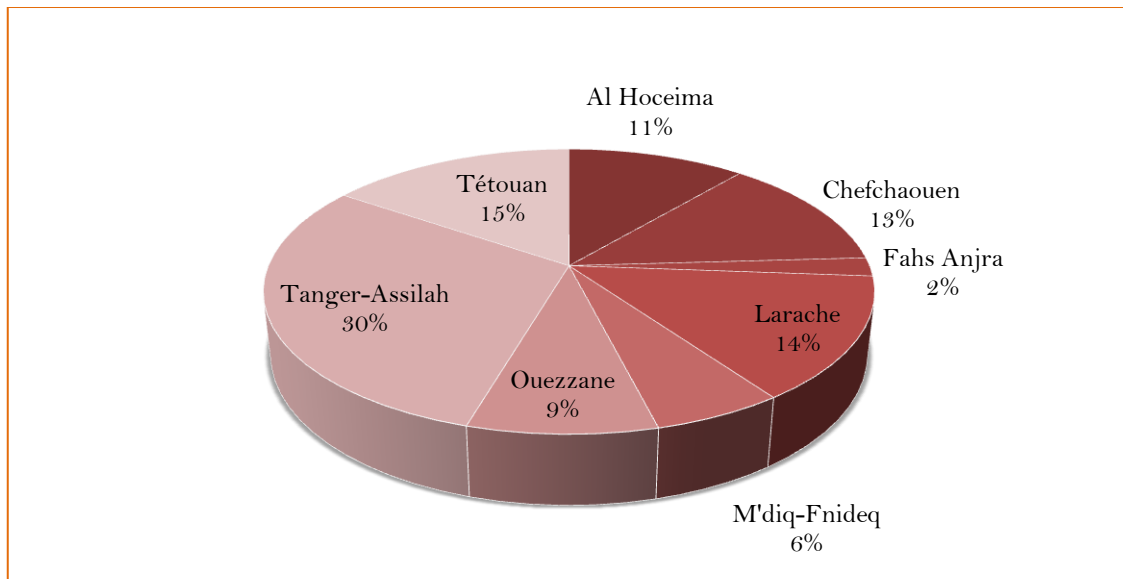
Par ailleurs, se sont les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq qui ont vu le poids de leur population s'accroître entre 2004 et 2014 au détriment des autres provinces de la région.

Tableau 4: Répartition (en %) de la population selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	7,3	19,6	12,9	6,4	18,4	11,2
Chefchaouen	2,9	26,8	13,8	2,7	28,1	12,9
Fahs Anjra	-	4,8	2,2	-	5,4	2,1
Larache	14,2	16,8	15,4	12,5	16,2	14,0
M'diq-Fnideq	7,7	0,8	4,6	9,3	0,8	5,9
Ouezzane	4,0	17,0	9,9	3,3	16,2	8,5
Tanger-Assilah	43,6	4,2	25,6	47,1	4,2	30,0
Tétouan	20,2	10,0	15,6	18,7	10,7	15,5
Région	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

Figure 3 : Répartition (en %) de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - HCP

3.2. Ménages

Le ménage comme unité statistique d'observation la plus pratique lors des enquêtes et recensements, constitue l'élément pertinent d'analyse dans diverses études à caractère économique ou socio-démographique.

D'après le RGPH 2014, la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 799 124 ménages, dont 525 168 recensés en milieu urbain et 273 956 en milieu rural, soit des proportions respectives de 65,7% et 34,3% de l'ensemble des ménages.

Comparativement au RGPH 2004, on note que l'effectif des ménages s'est accru de 208 403 en l'espace de 10 années. Les plus fortes augmentations en termes relatifs ont été enregistrées au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq et de la préfecture de Tanger-Assilah avec respectivement 67% et 59%.

Tableau 5: Ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	24 591	42 484	67 075	32 010	47 316	79 326
Chefchaouen	10 559	55 863	66 422	13 696	69 218	82 914
Fahs Anjra	-	13 007	13 007	-	16 823	16 823
Larache	50 217	39 727	89 944	62 792	44 565	107 357
M'diq-Fnideq	28 332	2 307	30 639	48 504	2 635	51 139
Ouezzane	14 632	44 785	59 417	17 551	50 307	67 858
Tanger-Assilah	156 469	10 813	167 282	253 831	12 907	266 738
Tétouan	72 421	24 514	96 935	96 784	30 185	126 969
Région	357 221	233 500	590 721	525 168	273 956	799 124
Maroc	3 543 808	2 121 456	5 665 264	4 807 743	2 506 063	7 313 806
Région/Maroc (%)	10,1	11,0	10,4	10,9	10,9	10,9

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

En termes d'accroissement annuel moyen des ménages durant la période intercensitaire 2004-2014, il est remarqué que le taux en question a enregistré une augmentation à un rythme bien supérieur à celui de la population, soit respectivement 3,07% et 1,49% par an, ceci a contribué à la régression de la taille moyenne des ménages qui est passée de 5,2 à 4,4 personnes par ménage en dix ans.

Selon le milieu de résidence, et comme il est constaté pour l'ensemble du pays, les ménages ruraux sont souvent d'une taille moyenne relativement plus importante que les ménages urbains : 5,2 personnes contre 4,0 personnes par ménage respectivement.

Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	5,2	6,4	5,9	4,2	5,5	5,0
Chefchaouen	5,2	6,7	6,4	4,2	5,8	5,5
Fahs Anjra	-	5,1	5,1	-	4,5	4,5
Larache	4,8	5,9	5,3	4,2	5,2	4,6
M'diq-Fnideq	4,6	5,0	4,6	4,1	4,3	4,1
Ouezzane	4,7	5,3	5,2	4,0	4,6	4,4
Tanger-Assilah	4,7	5,4	4,7	3,9	4,6	4,0
Tétouan	4,7	5,7	5,0	4,1	5,0	4,3
Région	4,8	6,0	5,2	4,0	5,2	4,4
Maroc	4,8	6,0	5,3	4,2	5,3	4,6

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004 et 2014

3.3. Urbanisation

Le processus d'urbanisation que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est le résultat du fort accroissement de sa population urbaine, suite au développement des activités commerciales, industrielles et administratives, essentiellement dans les grandes agglomérations de la région.

Dans ce sens, le milieu urbain régional abrite, en 2014, 2 131 725 habitants, contre 1 425 004 en milieu rural. Ainsi, 93,9% de l'accroissement de la population régionale durant la période 2004-2014 est dû à l'augmentation de la population urbaine. En effet, le taux d'accroissement démographique annuel urbain s'élève à 2,45% contre seulement 0,21% en milieu rural.

La population urbaine régionale s'est donc multipliée par 1,27 entre 2004 et 2014, alors que la population rurale est demeurée presque stable. Outre l'accroissement naturel, la hausse de la population urbaine de la région s'explique aussi par l'extension des périmètres urbains des municipalités et arrondissements, et par la création de nouveaux centres urbains durant cette période, dont les municipalités de Geznaya et Ajdir, et les centres urbains de Laaouamra et Sidi Bouaffif.

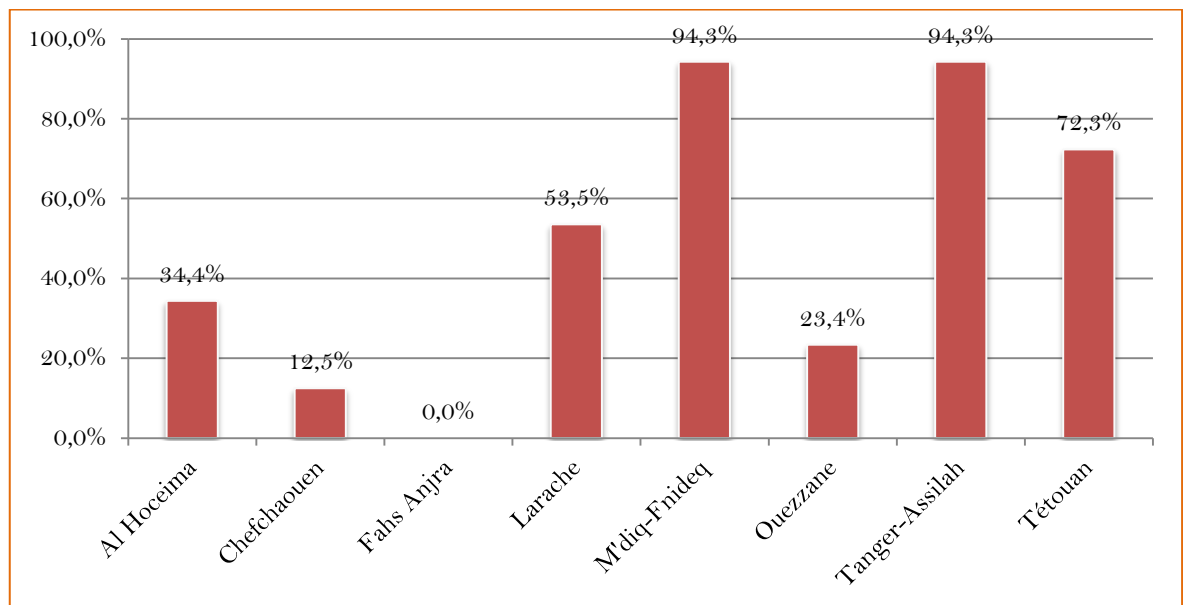
Ainsi, le taux d'urbanisation dans la région s'est élevé à 59,9% en 2014 contre 60,4% au niveau national, avec des différences notables entre les provinces et préfectures. En effet, les préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation de 94,3% chacune.

Tableau 7: Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Taux d'urbanisation (%)	
	2004	2014
Al Hoceima	31,0	34,4
Chefchaouen	11 ,6	12,5
Fahs Anjra	-	-
Larache	50,4	53,5
M'diq-Fnideq	91,8	94,3
Ouezzane	22,1	23,4
Tanger-Assilah	92,6	94,3
Tétouan	70,7	72,3
Région	54,5	59,9
Maroc	56,8	60,4

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

Figure 4 : Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan–Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

L'analyse de l'accroissement de la population urbaine durant la période intercensitaire fait aussi ressortir la dynamique urbaine des préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah, puisque leurs populations urbaines se sont accrues à des rythmes très élevés de 4,34% et 3,26% par an respectivement.

Tableau 8: Population urbaine selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan–Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Population Urbaine		Accroissement	
	2004	2014	Global (%)	Annuel (%)
Al Hoceima	122 846	137 369	11,8	1,1
Chefchaouen	48 962	57425	17,3	1,6
Fahs Anjra	-	-	-	-
Larache	238 158	265 660	11,5	1,1
M'diq-Fnideq	129 166	198 018	53,3	4,4
Ouezzane	67 313	70 239	4,3	0,4
Tanger-Assilah	728 888	1005 041	37,9	3,3
Tétouan	338 219	397 973	17,7	1,6
Région	1 673 552	2 131 725	27,4	2,4
Maroc	16 986 327	20 432 439	20,3	1,9

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima regroupe 10,4% de la population urbaine du Maroc. Son armature urbaine est composée en 2014 de 37 subdivisions urbaines, dont 16 municipalités, 4 arrondissements formant la ville de Tanger, et 17 centres urbains. Bien que ces derniers ne soient pas considérés officiellement comme unités urbaines, ils répondent, toutefois, aux critères d'urbanisation définis au sens statistique.

Pour les besoins d'analyse, les 4 arrondissements formant la ville de Tanger seront considérés comme une seule unité urbaine, ramenant le nombre d'unités urbaines de la région à 34. Celles-ci seront classées suivant leur taille dans 7 catégories.

Tableau 9: Répartition de la population urbaine selon la catégorie de centres, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Catégorie de centres	2004		Nombre de centres	2014	
	Population	%		Population	%
100 000 hab et +	1 241 252	74,2	4	1 580 364	74,1
50 000 à 100 000 hab	166 856	10,0	3	314 340	14,7
20 000 à 50 000 hab	169 712	10,1	5	131 386	6,2
10 000 à 20 000 hab	37 536	2,2	3	31 661	1,5
5 000 à 10 000 hab	13 426	0,8	2	41 349	1,9
2 000 à 5 000 hab	33 222	2,0	9	24 561	1,2
Moins de 2 000 hab	11 548	0,7	8	8 064	0,4
Total	1 673 552	100	34	2 131 725	100

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Il ressort de ce classement une stagnation de la concentration de la population au niveau des grandes villes. En effet, les villes dont la taille dépasse 100 000 habitants (Tanger, Tétouan, Ksar el Kébir et Larache) abritent, en 2004 et 2014, 74% de la population urbaine de la région. Par contre, les villes moyennes dont la taille est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants (Fnideq, Martil, Ouezzane, Al Hoceïma et M'diq), ont connu un renforcement de leur population au cours de la période intercensitaire 2004-2014, puisque leur poids est passé de 10% à 14,7%, et ce, au détriment des unités dont la population varie entre 10 000 et 50 000 habitants, puisque leur poids a régressé de 12,3% à 7,7% au cours de la même période.

Ceci étant, il est utile de mentionner que l'armature urbaine régionale a été renforcée par la création de la nouvelle ville Gzenaya qui a été créée au sein de l'ancienne commune de Boukhalef, d'une capacité d'accueil prévue de 350 000 habitants sur une superficie de 1 700 ha. Elle est destinée à soulager la pression exercée sur la ville de Tanger, en satisfaisant les besoins en logements alimentés par la création d'emplois dans les zones industrielles qui y sont implantées.

De même, on note le lancement du projet de construction de la nouvelle ville « Chrafate » qui se situe dans le périmètre de la commune rurale de Jouamaa, à 18 kilomètres au sud-est de la ville de Tanger. Cette nouvelle ville est édifiée sur un site stratégique doté de plusieurs atouts, puisqu'elle est positionnée dans un couloir naturel reliant Tanger et Tétouan, à proximité de l'autoroute, des chemins de fer et de la voie express reliant ces deux villes. Elle va s'étendre sur une superficie de 1300 hectares comme première tranche. Ces derniers incluent 300 hectares qui seront dédiés à l'industrie en plus de 166 hectares de terrains verts, ce qui lui vaut le surnom de ville verte. La nouvelle cité devrait accueillir quelques 150 000 habitants dans 30 000 logements. Ainsi, la nouvelle ville s'inscrit dans le cadre des choix stratégiques définis par le plan d'aménagement de la région Nord, qui vise la création de grands pôles urbains dans l'arrière-pays et la décongestion du littoral.

De même, la nouvelle ville « Ksar Sghir–Ksar El Majaz », est projetée au site actuel du centre Ksar Sghir sur une superficie de 1 500 ha. Cette ville permettra sans doute d'absorber la poussée démographique exercée sur les parties environnantes au nouveau port.

3.4. Densité de population

Le volume relativement important de la population de la région (10,5% de la population totale du pays) d'une part, et sa faible superficie d'autre part (2,4% du total du pays), font que la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima soit l'une des régions les plus peuplées du Maroc, avec une densité relativement élevée atteignant 222,2 hab/km² en 2014 contre 191,7 hab/km² en 2004, ce qui correspond à plus de 4 fois la moyenne nationale.

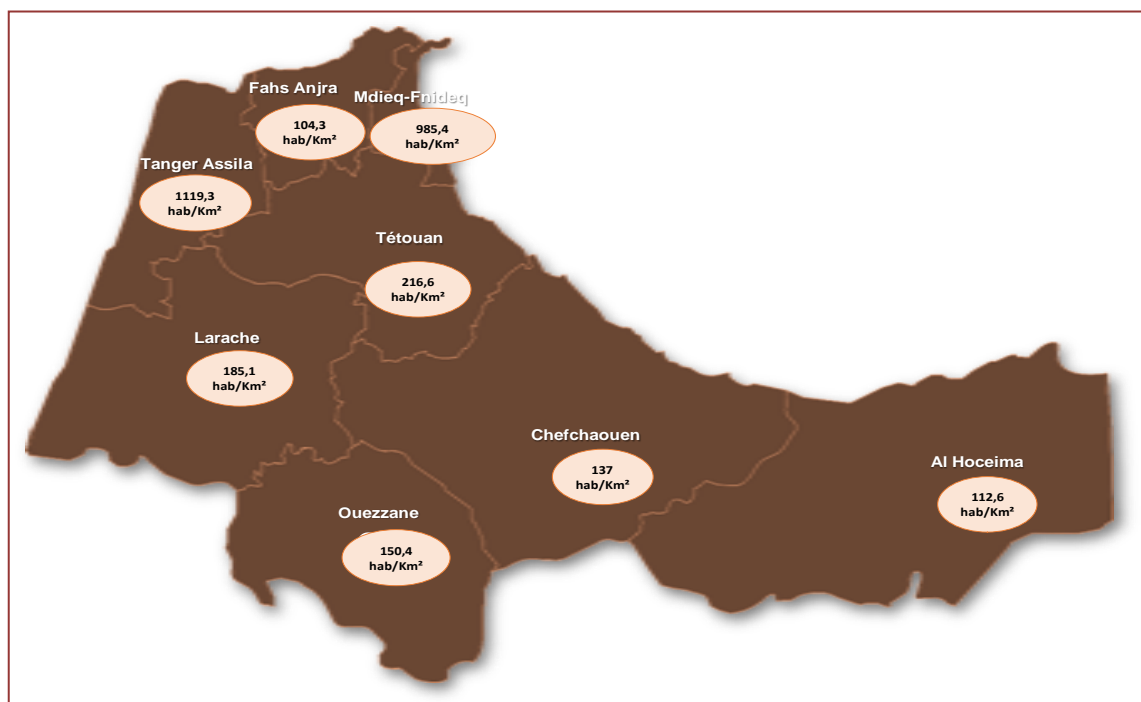
Tableau 10: Superficie et densité de la population selon les préfectures/provinces Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, 2004 et 2014

Préfectures / Provinces	Superficie (Km ²)	Densité (hab/km ²)	
		2004	2014
Al Hoceima	3 550	111,4	112,6
Chefchaouen	3 339	126,7	137,0
Fahs Anjra	733	92,0	104,3
Larache	2 683	176,1	185,1
M'diq-Fnideq	213	660,9	985,4
Ouezzane	1999	152,3	150,4
Tanger -Assilah	952	826,6	1 119,3
Tétouan	2 541	188,2	216,6
Région	16 010	191,7	222,2
Maroc	710850	42,1	47,6

Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par la densité de population la plus forte de la région avec 1 119,3 hab/km², suivie de la préfecture de M'diq-Fnideq avec 985,4 hab/km².

Figure 5: Densité de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2014



Source : RGPH 2014 – Direction Régionale du HCP

3.5. Projections de la population

D'après les projections réalisées par le HCP, la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma s'accroîtrait, entre 2014 et 2030, à un taux annuel de 1,09%, dépassant légèrement celui relevé au niveau national (0,96% par an). Ce rythme mènera la population de la région à 4 215 906 habitants en 2030 et renforcera quelque peu son poids démographique par rapport au pays pour représenter 10,7% de la population nationale en 2030 contre 10,5% en 2014.

Par milieu de résidence, la population rurale de la région resterait presque stagnante avec un taux d'accroissement annuel de 0,14%, contrairement à la population rurale nationale qui régresserait à un taux de -0,36% par an. Par contre, la population urbaine régionale progresserait au rythme de 1,64% par an, une évolution qui se traduirait par l'accroissement du taux d'urbanisation régional qui serait ramené à 65,3% en 2030 contre 59,9% en 2014.

Selon préfectures/provinces, les préfectures de M'diq-Fnideq et Tanger-Assilah connaîtraient les taux d'accroissement les plus accentués au niveau régional, voire au niveau national, entre 2014 et 2030, avec 3,09% et 2,05% respectivement, et ce, à cause de l'accroissement de leurs populations urbaines respectives, dont les taux augmenteraient à 3,22% et 2,13% par an respectivement.

Par contre, les provinces de Ouezzane et d'Al Hoceïma verraient leurs populations régresser entre 2014 et 2030 suite à la diminution de leurs populations rurales qui régresseraient aux taux respectifs de -0,51% et -0,62%.

Tableau 11 : Projections de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Préfectures / Provinces	Milieu	2014	2020	2030	TAAM (%)
Al Hoceima	Urbain	137 102	142 933	147 553	0,46%
	Rural	262 387	254 214	237 704	-0,62%
	Ensemble	399 489	397 147	385 257	-0,23%
Chefchaouen	Urbain	57 245	62 241	67 951	1,17%
	Rural	399 302	417 691	443 817	0,66%
	Ensemble	456 647	479 932	512 768	0,73%
Fahs Anjra	Urbain	-	-	-	-
	Rural	76 227	82 974	94 226	1,33%
	Ensemble	76 227	82 974	94 226	1,33%
Larache	Urbain	265 130	276 849	286 392	0,48%
	Rural	230 869	232 434	231 921	0,03%
	Ensemble	495 999	509 283	518 313	0,28%
M'diq-Fnideq	Urbain	196 725	241 530	326 847	3,22%
	Rural	11 865	12 149	12 468	0,31%
	Ensemble	208 590	253 679	339 315	3,09%
Ouezzane	Urbain	70 103	73 057	75 396	0,46%
	Rural	230 448	224 658	212 320	-0,51%
	Ensemble	300 551	297 715	287 716	-0,27%
Tanger-Assilah	Urbain	1 000 267	1 152 215	1 402 042	2,13%
	Rural	60 470	62 626	65 499	0,50%
	Ensemble	1 060 737	1 214 841	1 467 541	2,05%
Tétouan	Urbain	397 018	420 599	445 713	0,73%
	Rural	152 174	157 684	165 057	0,51%
	Ensemble	549 192	578 283	610 770	0,67%
Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Urbain	2 123 590	2 369 424	2 752 894	1,64%
	Rural	1 423 742	1 444 430	1 463 012	0,17%
	Ensemble	3 547 332	3 813 854	4 215 906	1,09%
Maroc	Urbain	20 352 799	22 783 438	26 661 546	1,70%
	Rural	13 416 713	13 168 219	12 668 439	-0,36%
	Ensemble	33 769 512	35 951 657	39 329 985	0,96%
Région / Maroc (%)	Urbain	10,4	10,4	10,3	-
	Rural	10,6	11,0	11,5	-
	Ensemble	10,5	10,6	10,7	-

Source : Centre d'Etudes et de Recherches Démographiques (CERED-HCP)

3.6. Caractéristiques démographiques

3.6.1. Population selon le sexe et l'âge

La répartition de la population de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma selon le sexe dénote une légère prédominance des hommes qui constituent 50,7% de l'ensemble de la population. Autrement dit, on y compte près de 103 hommes pour 100 femmes, alors que la situation est différente au niveau national où prédomine le sexe féminin avec 99 hommes pour 100 femmes.

Ce rapport de masculinité, qui permet de mesurer l'importance des effectifs des hommes par rapport à ceux des femmes, varie sensiblement selon le milieu de résidence, puisqu'il s'établit, au niveau régional, à 102 hommes pour 100 femmes en milieu urbain et 104 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

En ce qui concerne l'âge, l'examen de la répartition de la population selon les grands groupes d'âges permet de constater que 28,2% des habitants de la région ont moins de 15 ans, 63,4% de cette population ont un âge compris entre 15 et 59 ans et 8,4% sont âgés de 60 ans et plus.

Tableau 12 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et au Maroc, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma		Maroc	
	Hoceïma			
	RGPH 2004	RGPH 2014	RGPH 2004	RGPH 2014
00 – 14 ans	33,2	28,2	31,2	28,2
15 – 59 ans	59,1	63,4	60,7	62,4
60 ans et +	7,8	8,4	8,1	9,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014.

Comparée aux résultats obtenus lors du RGPH 2004, l'on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité et de celle de troisième âge aux dépens de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne, d'une part, qu'un changement notable en matière de fécondité s'est opéré durant la période intercensitaire 2004-2014, et d'autre part traduit le vieillissement de la population régionale.

Ce changement relatif est constaté également en comparant les proportions en question à celles relevées pour l'ensemble du Maroc en 2014, où le poids des personnes âgées de 15 à 59 ans et celui de la population âgée de 60 ans et plus se sont accrus pour s'établir à 62,4% et à 9,0% respectivement.

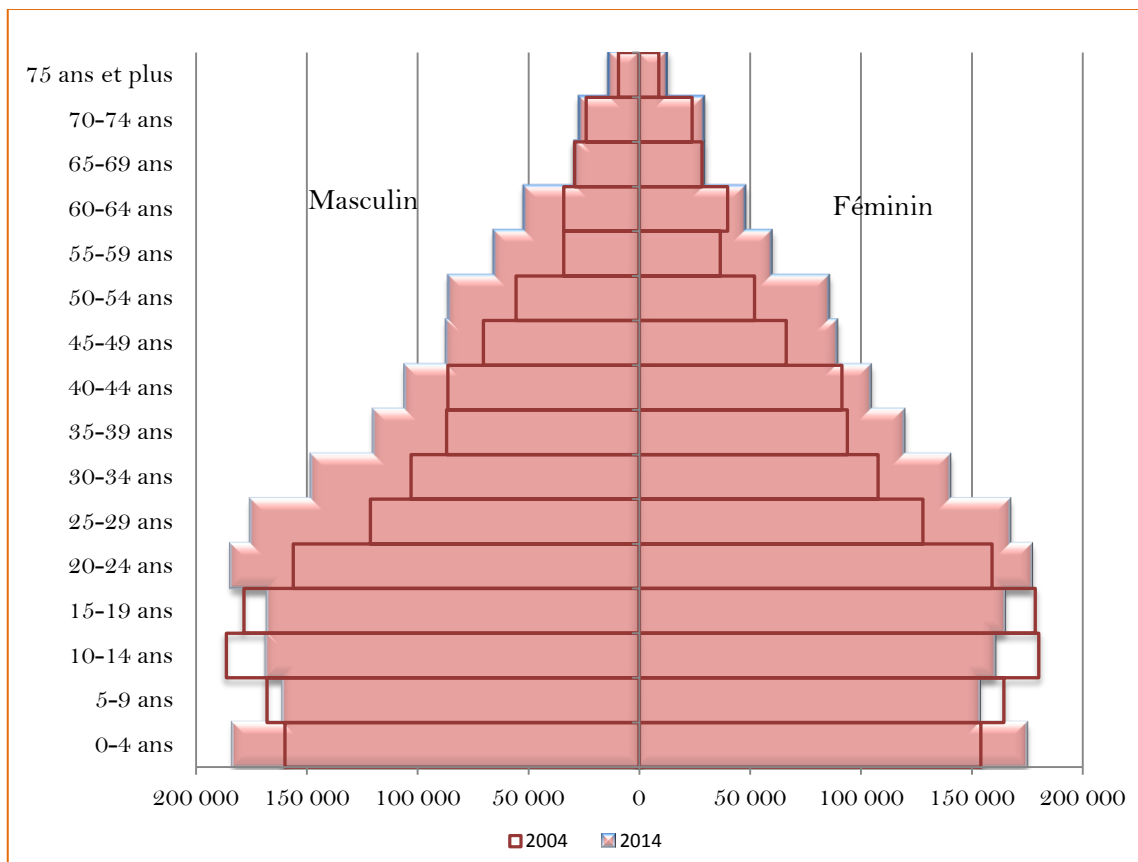
Tableau 13: Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Groupes d'âges quinquennaux	Effectifs			Fréquences (%)		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
00 - 4 ans	182 688	174 614	357 302	5,2	4,9	10,1
05 - 9 ans	160 123	153 480	313 603	4,5	4,3	8,9
10 - 14 ans	167 578	160 316	327 894	4,7	4,5	9,3
15 - 19 ans	167 110	164 735	331 845	4,7	4,7	9,4
20 - 24 ans	183 500	176 922	360 422	5,2	5,0	10,2
25 - 29 ans	174 497	167 050	341 547	4,9	4,7	9,6
30 - 34 ans	147 452	140 204	287 656	4,2	4,0	8,1
35 - 39 ans	119 461	119 577	239 038	3,4	3,4	6,8
40 - 44 ans	105 433	104 563	209 996	3,0	3,0	5,9
45 - 49 ans	86 734	89 402	176 136	2,5	2,5	5,0
50 - 54 ans	85 786	85 838	171 624	2,4	2,4	4,8
55 - 59 ans	65 326	60 146	125 472	1,8	1,7	3,5
60 - 64 ans	51 973	48 283	100 256	1,5	1,4	2,8
65 - 69 ans	29 092	29 933	59 025	0,8	0,8	1,7
70 - 74 ans	27 115	29 729	56 844	0,8	0,8	1,6
75 ans et +	41 944	39 406	81 350	1,2	1,1	2,3
Non déclaré	1	1	2	0,0	0,0	0,0
Grands groupes d'âges						
00 - 14 ans	510 389	488 410	998 799	14,4	13,8	28,2
15 - 59 ans	1 135 299	1 108 437	2 243 736	32,1	31,3	63,4
60 ans et +	150 124	147 351	297 475	4,2	4,2	8,4
Non déclaré	1	1	2	0,0	0,0	0,0
Total	1 795 813	1 744 199	3 540 012	50,7	49,3	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

Ainsi, la pyramide des âges met en relief l'effet du changement du comportement procréatif de la population de la région. En effet, avec une base rétrécie et un élargissement au niveau des âges variant entre 10 et 24 ans, il y a lieu de conclure à moyen terme, à une pression croissante sur le marché de l'emploi et à court terme une réduction du poids de la population en âge préscolaire et scolaire.

Figure 6: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014, Direction Régionale du HCP

Toutefois, il convient de noter que ce changement n'est pas spécifique à la région, mais est un phénomène d'envergure nationale observé depuis les années soixante sous l'impact de la baisse soutenue du niveau de la fécondité et l'augmentation progressive de l'espérance de vie aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Mais, l'augmentation du poids de la population en âge d'activité pourrait résulter aussi de la migration des personnes en âge actif vers la région.

Mis à part ces indicateurs de structure, la disponibilité de données sur la population ventilées selon certains groupes d'âges fonctionnels pourrait, à bien des égards, être d'un grand apport pour la planification des besoins des habitants dans certains domaines, notamment l'éducation, la santé, l'emploi, etc.

En effet, si la connaissance de l'effectif de la population en âge d'activité (15-59 ans) est une donnée requise par les décideurs dans le domaine de l'emploi, il n'en demeure pas moins que la connaissance des effectifs de la population qualifiée de vulnérable est d'une grande importance pour les acteurs dans les domaines de l'éducation et de la santé. Il s'agit en particulier de la population en âge préscolaire (5-6 ans) et scolaire (7-18 ans), de la population de troisième âge (60 ans et plus) et de la population féminine en âge de procréation (15-49 ans).

Tableau 14: Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges fonctionnels	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
âge préscolaire (5-6 ans)	63 357	66 425	129 782	74 260	58 143	132 403
âge scolaire (7-18 ans)	431 377	429 769	861 146	418 064	355 196	773 260
âge d'activité (15-59 ans)	1 054 924	750 182	1 805 106	1 386 852	856 884	2 243 736
3ème âge (60 ans et plus)	130 085	103 634	233 719	179 303	118 172	297 475
âge fécond (15-49 ans)	482 903	342 077	824 980	594 904	367 549	962 453

Source : RGPH 2004 et 2014

S'agissant de la population en âge préscolaire, elle s'élève à plus de 132 mille enfants, ce qui représente 3,7% de la population totale.

La population en âge scolaire, s'élève à 773 mille enfants, soit un effectif six fois plus élevé que celui du contingent d'enfants en attente d'être scolarisés.

Le poids de ces deux indicateurs a relativement diminué entre 2004 et 2014 au profit de la population en âge d'activité et de celle de 3^{ème} âge, qui se sont accrues respectivement de 438 630 et 63 756 personnes au cours de la période intercensitaire.

La population en âge d'activité s'élève en 2014 à 2 243 736 habitants, ce qui revient à dire qu'il y aurait dans la région 1 296 276 d'habitants en âge d'inactivité. Le rapport de cette dernière catégorie de population à la première mesure le rapport de dépendance qui s'établit à 58%.

Le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus, en augmentation continue en raison de l'amélioration du niveau de vie de la population et de l'augmentation conséquente de l'espérance de vie, est passé respectivement entre 2004 et 2014, de 233 719 à 297 475 habitants dont 60,3% résident en milieu urbain en 2014.

Quant au nombre de femmes d'âge fécond, il s'élève à plus de 962 mille femmes, ce qui représente 55,2% de la population féminine de la région.

3.6.2. Statut Matrimonial

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes mariées, avec 54,9% de la population. Les personnes célibataires occupent le second ordre avec 38,9%. Quant aux personnes veuves ou divorcées, elles en représentent 4,6% et 1,6% respectivement.

Comparativement aux mêmes proportions obtenues lors du recensement précédent, il y a lieu de noter l'augmentation de la proportion des mariés au détriment de celle des personnes célibataires.

Tableau 15: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Etat Matrimonial	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Célibataire	48,3	37,7	42,9	44,6	33,0	38,9
Marié	50,2	51,3	50,8	53,8	56,1	54,9
Divorcé	0,6	2,1	1,3	0,8	2,4	1,6
Veuf	0,9	8,9	5,0	0,8	8,5	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Analysées selon le sexe, ces proportions varient sensiblement en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des hommes célibataires est relativement plus importante que celle des femmes (44,6% contre 33,0%). Cet écart de plus de 10 points peut s'expliquer par un mariage plus tardif des hommes.

Il est constaté par ailleurs, que le veuvage, sous l'impact plausible de la surmortalité masculine et le remariage relativement plus aisé des hommes, concerne beaucoup moins les hommes (0,8%) que les femmes (8,5%).

Aussi, le remariage plus au moins aisé des hommes divorcés, expliquerait l'écart observé entre les divorcés des deux sexes: 0,8% chez les hommes contre 2,4% chez les femmes.

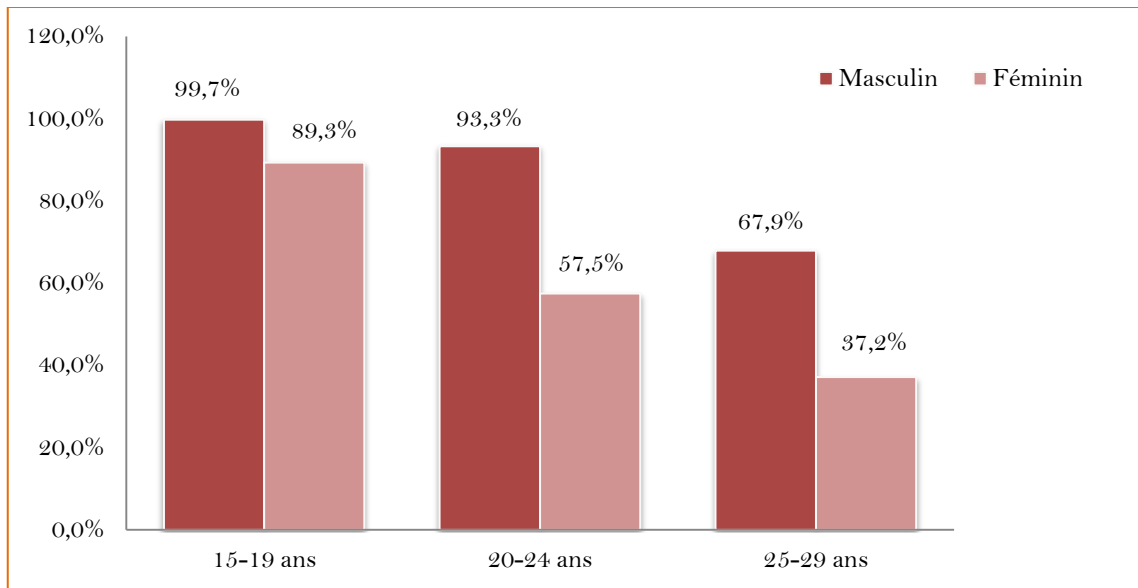
Les proportions des célibataires âgés entre 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, confirment le fait constaté concernant le mariage relativement tardif des hommes quelque soit le milieu de résidence. Ainsi, 62,8% des femmes âgées entre 25 et 29 ans en 2014 sont déjà mariées contre 32,1% des hommes du même groupe d'âges. Cette observation est aussi vraie en examinant les données du RGPH 2004.

Tableau 16: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
		15-19ans	20-24ans	25-29ans	15-19ans	20-24ans	25-29ans
Urbain	Masculin	99,4	94,8	74,1	99,7	94,2	70,1
	Féminin	92,9	68,8	45,5	90,8	60,2	37,0
	Total	96,1	81,6	59,2	95,3	77,3	53,8
Rural	Masculin	99,2	89,7	61,4	99,6	92,0	64,5
	Féminin	90,4	62,0	41,5	87,4	53,5	37,6
	Total	94,8	75,8	51,5	93,6	73,4	51,5
Ensemble	Masculin	99,3	92,5	68,8	99,7	93,3	67,9
	Féminin	91,7	65,8	43,9	89,3	57,5	37,2
	Total	95,5	79,1	56,0	94,5	75,7	52,9

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 7: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âges et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

D'autre part, l'abaissement de l'âge moyen au premier mariage durant la période intercensitaire 2004-2014 est aussi une manifestation du changement de comportement vis-à-vis de la nuptialité.

En effet, l'âge moyen au premier mariage a reculé dans la région en passant de 29,6 ans en 2004 à 29,3 ans en 2014. Ainsi, l'âge d'entrée en première union féminin a diminué de 27,7 à 27,0 ans durant la dernière période intercensitaire, alors que pour les hommes, cet âge s'est presque stabilisé autour de 31,5 ans. Ce déclin de l'âge au premier mariage est surtout observé en milieu urbain, au moment où l'on constate une légère hausse en milieu rural.

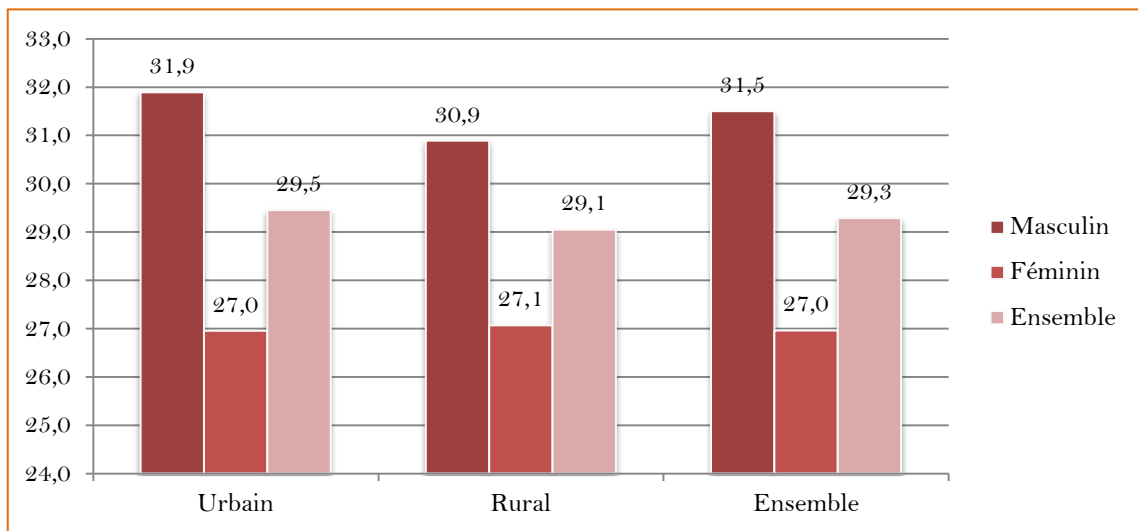
Tableau 17: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014

Milieu /sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Urbain	32,6	28,2	30,3	31,9	27,0	29,5
Rural	30,2	27,0	28,6	30,9	27,1	29,1
Ensemble	31,6	27,7	29,6	31,5	27,0	29,3

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Mais, faut-il souligner aussi, que les hommes entrent souvent en première union en moyenne 4,5 ans plus tard que les femmes. Cet écart s'élèverait à presque 5 ans en milieu urbain en 2014 et à 3,8 en milieu rural.

Figure 8: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

Ceci étant, malgré un changement dans le calendrier de la nuptialité, force est de constater que 94,4% de la population totale finit par se marier avant l'âge de 55 ans. Ce taux reste plus important chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 18: Taux de célibat à 55 ans (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014

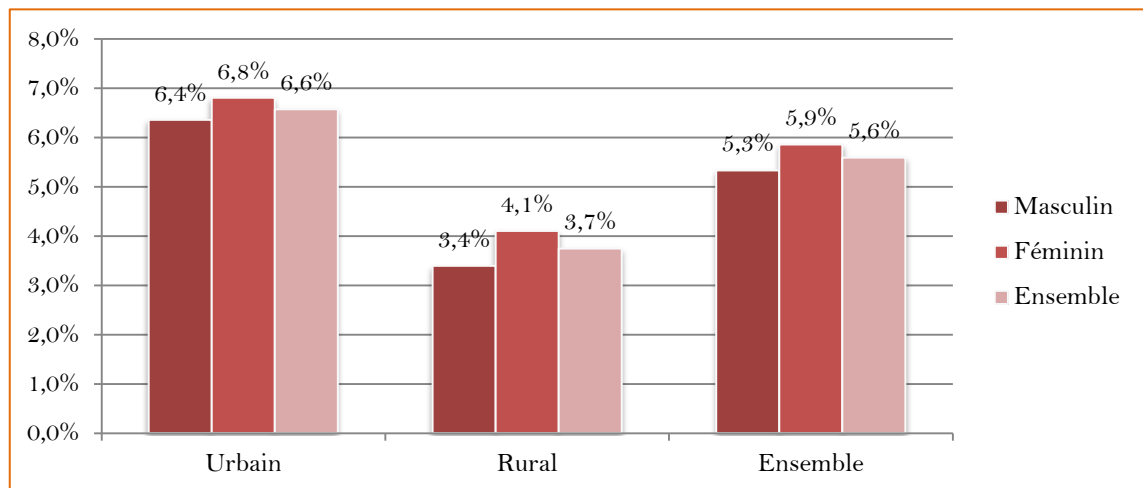
Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	4,0	3,1	3,6	6,4	6,8	6,6
Féminin	2,2	1,6	1,9	3,4	4,1	3,7
Ensemble	3,3	2,5	2,9	5,3	5,9	5,6

Source : RGPH 2004 et 2014 - Direction Régionale du HCP

Toutefois, la comparaison des taux de célibat à 55 ans permet de conclure qu'un réel recul du niveau de la nuptialité s'est opéré entre 2004 et 2014. En termes chiffrés, ce taux a presque doublé en passant de 2,9% à 5,6% pour l'ensemble de la population, la même tendance étant observée tant chez les hommes que chez les femmes.

Autrement dit, comme c'est le cas pour l'ensemble de la population nationale, la population de la région se marie avec moins d'intensité qu'auparavant.

Figure 9: Taux de célibat à 55 ans (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

3.6.3. Fécondité

Le volet de la fécondité des femmes en âge de procréation est saisi à travers les taux de fécondité générale par groupes d'âges et l'indice synthétique de fécondité estimant le nombre moyen d'enfants qu'aurait mis une femme au monde à la fin de sa vie féconde.

Ainsi, pour l'ensemble de la région, cet indice s'élève à 2,2 enfants par femme, 2,1 enfants en milieu urbain et 2,4 enfants en milieu rural, soit des niveaux de fécondité presque similaires à ceux enregistrés au niveau national, puisque ces indices s'y sont établis à 2,2 enfants par femme dans l'ensemble, 2,0 en milieu urbain et 2,5 en milieu rural.

Tableau 19: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité (ISF) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Groupes d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
15-19 ans	11,5	22,0	16,6	15,6	24,0	19,4
20-24 ans	76,3	123,8	97,0	77,9	103,6	88,3
25-29 ans	114,0	157,5	131,4	108,7	117,3	112,0
30-34 ans	115,2	165,0	134,2	104,9	108,0	106,0
35-39 ans	79,7	127,5	97,4	74,6	78,5	76,0
40-44 ans	30,7	66,9	44,5	32,2	39,5	34,7
45-49 ans	9,5	18,9	13,0	10,4	9,7	10,2
ISF	2,2	3,4	2,7	2,1	2,4	2,2

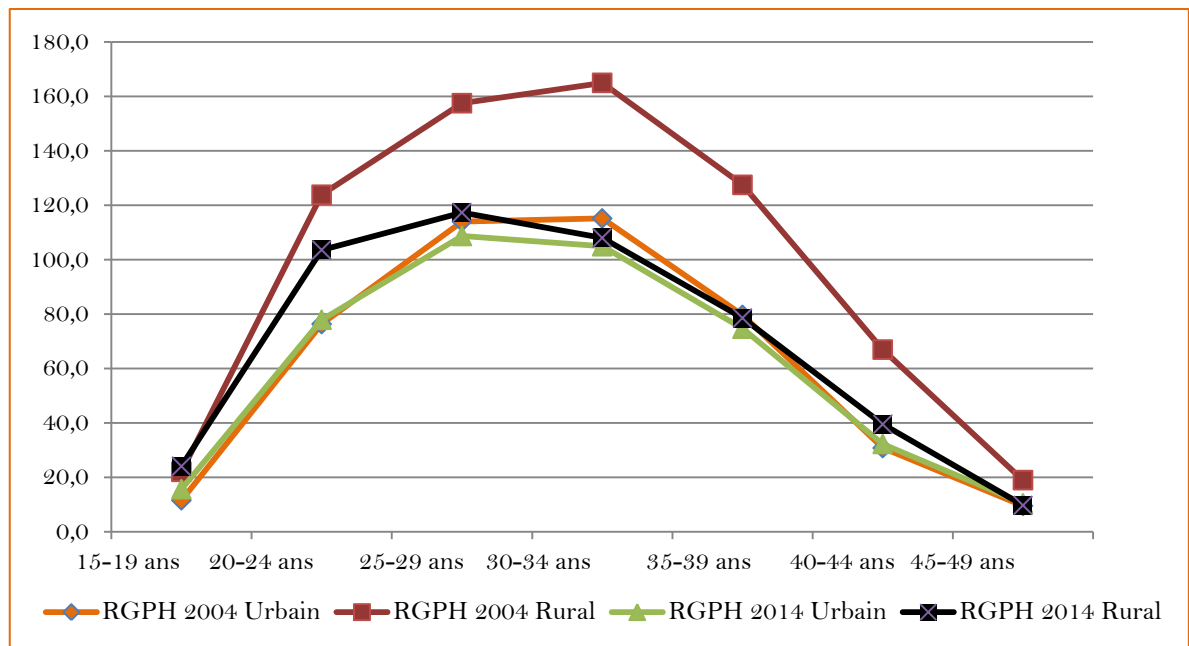
Source : RGPH 2004 et 2014

Au vu des niveaux relevés lors du RGPH 2004, la fécondité de la région aurait chuté de 29%, suite, essentiellement à la baisse en milieu rural de l'indice synthétique de fécondité qui est passé de 3,4 enfants en 2004 à 2,4 enfants en 2014.

Aussi, faut-il signaler que cette baisse a concerné les deux milieux de résidence et a touché les femmes quelque soit leur groupe d'âges à l'exception des groupes d'âges 15-19 ans en milieu rural et 15-24 ans, 20-24 ans et 40-49 ans au milieu urbain, expliquant un changement dans le calendrier de fécondité dans les deux milieux de résidence.

Cette baisse significative de la fécondité s'inscrit dans la tendance observée au niveau national et s'explique d'une part par la réduction de la période de procréation, suite au recul de l'âge au premier mariage chez les femmes, et d'autre part à l'usage de plus en plus fréquent des méthodes contraceptives.

Figure 10: Taux de fécondité (en %) des femmes selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : RGPH 2004 et 2014. Direction Régionale du HCP

3.6.4. Handicap

Se référant aux normes des Nations Unies, le HCP considère comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des six domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le RGPH 2014, le nombre de personnes en situation de handicap s'élève à près de 180 000 personnes à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, traduisant un taux de prévalence de l'handicap de 5,1% de la population régionale. Ce taux est plus élevé en milieu rural avec 5,4%, qu'en milieu urbain avec 4,9%, sans différences notables entre les deux sexes avec 5,2% pour les hommes et 5,0% pour les femmes.

Les prévalences les plus élevées sont enregistrées aux provinces de Ouezzane (6,8%), Al Hoceima (5,7%) et Fahs Anjra (5,6%).

Tableau 20 : Taux de prévalence de l'handicap (en %) selon les préfectures/provinces, le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Préfectures/ Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	5,5	5,3	5,4	6,2	5,5	5,8	5,9	5,4	5,7
Chefchaouen	4,7	4,9	4,8	4,5	4,1	4,3	4,6	4,2	4,4
Fahs-Anjra	-	-	-	5,9	5,4	5,6	5,9	5,4	5,6
Larache	5,4	5,3	5,4	5,3	4,9	5,1	5,4	5,1	5,2
Ouezzane	6,0	5,7	5,9	7,0	7,0	7,0	6,8	6,7	6,8
M'diq-Fnideq	4,6	4,5	4,5	6,5	4,8	5,7	4,7	4,5	4,6
Tanger-Assilah	4,5	4,5	4,5	6,0	5,8	5,9	4,6	4,6	4,6
Tétouan	5,6	5,5	5,5	5,6	5,0	5,3	5,6	5,4	5,5
Région	4,9	4,9	4,9	5,6	5,2	5,4	5,2	5,0	5,1
Maroc	4,6	5,0	4,8	5,6	5,3	5,5	5,0	5,1	5,1

Source : RGPH 2014

Prenant en considération qu'une seule personne peut présenter simultanément plusieurs formes de handicap, le nombre de cas d'incapacité observés chez la population de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élève à 345 195 cas. Selon la forme de l'handicap, le domaine d'incapacité le plus fréquent concerne la mobilité avec 25,6% des cas, et la vision avec 21,0%.

Tableau 21: Nombre de cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Préfectures/ Provinces		Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communi- -cation	Total
		Al Hoceima	9 154	6 697	11 311	6 216	6 251	4 308
Chefchaouen	8 451	6 090	9 138	6 326	6 858	4 459	41 322	
Fahs-Anjra	1 668	1 143	2 006	1 096	1 308	874	8 095	
Larache	10 359	6 145	12 975	6 943	7 664	5 063	49 149	
Ouezzane	3 766	2 119	4 438	2 307	2 456	1 544	16 630	
M'diq-Fnideq	8 738	5 666	10 046	5 458	6 117	3 786	39 811	
Tanger-Assilah	18 514	11 088	24 001	13 557	14 416	9 772	91 348	
Tétouan	11 817	7 019	14 491	7 793	8 683	5 100	54 903	
Région	Nombre	72 467	45 967	88 406	49 696	53 753	34 906	345 195
	%	21,0	13,3	25,6	14,4	15,6	10,1	100

Source : RGPH 2014

Toutefois, il convient de signaler que le poids des formes de handicap varie selon l'âge : En général, si les incapacités liées à la vue, l'ouïe et la mobilité sont de plus en plus fréquentes avec l'avancement de l'âge, le handicap lié à l'entretien personnel et à la communication diminuent avec l'âge.

Tableau 22 : Répartition (en %) des cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et le groupe d'âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Groupe d'âges	Vue	Ouïe	Mobilité	Facultés cognitives	Entretien personnel	Communication	Total
0-4 ans	4,4	3,2	18,4	13,8	41,6	18,6	100,0
5-9 ans	14,5	10,7	14,7	15,0	25,6	19,5	100,0
10-14 ans	18,2	12,2	16,1	17,1	17,9	18,5	100,0
15-19 ans	13,9	10,4	17,8	20,9	18,6	18,4	100,0
20-24 ans	13,1	9,9	17,1	22,6	18,4	18,9	100,0
25-29 ans	12,4	9,2	19,0	24,0	17,4	18,0	100,0
30-34 ans	13,9	9,2	20,5	23,7	16,6	16,1	100,0
35-39 ans	13,5	9,2	22,5	23,5	16,3	15,1	100,0
40-44 ans	16,6	9,3	24,1	20,9	15,5	13,6	100,0
45-49 ans	23,1	11,0	27,2	16,4	12,1	10,2	100,0
50 ans et plus	24,9	15,7	28,9	10,9	13,3	6,3	100,0
Total	21,0	13,3	25,6	14,4	15,6	10,1	100,0

Source : RGPH 2014

4. MARCHE DU TRAVAIL

L'Enquête Annuelle sur l'Emploi que réalise le Haut Commissariat au Plan se fixe comme objectifs l'observation du volume et des principales caractéristiques de l'activité, du chômage et du sous-emploi ainsi que la saisie de leurs structures socio-démographiques et socio-professionnelles.

4.1. Activité

la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte en 2019, un total de 1 274 987 personnes actives âgées de 15 ans et plus, soit 10,6% de la population active nationale. Elle se répartit entre 1 165 449 personnes actives occupées et 109 538 personnes actives en chômage ce qui induit un taux d'emploi de 41,9% et un taux de chômage de 8,6%.

Selon le milieu de résidence, il est à signaler que le milieu urbain abrite 60,2% de la population active régionale, et que selon le sexe, les actifs de sexe féminin n'en constituent que 19,8%.

Tableau 23: Population active âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

	Urbain	Rural	Ensemble
Population active	768 100	506 887	1 274 987
- Population active occupée	676 985	488 464	1 165 449
- Population active en chômage	91 115	18 423	109 538
Taux de féminisation de la population active	19,4%	20,3%	19,8%

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Défini comme la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services dans la population totale, le taux d'activité s'est établi, en 2019 à 45,8% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, enregistrant une baisse de 0,9 points par rapport à l'année 2018 (46,7%). A l'instar de l'ensemble du Royaume, le taux d'activité régional est plus élevé en milieu rural (49,9%) comparativement au milieu urbain (43,4%).

Tableau 24: Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Caractéristiques		Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Masculin	70,1	77,4	72,8
	Féminin	16,9	20,8	18,3
selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	26,0	35,6	30,2
	25 - 34 ans	59,0	61,6	59,9
	35 - 44 ans	56,6	63,4	58,9
selon le diplôme	45 ans et plus	36,2	47,9	40,3
	Non diplômés	38,7	52,2	45,1
	Diplômés	47,8	43,1	46,7
Total		43,4	49,9	45,8

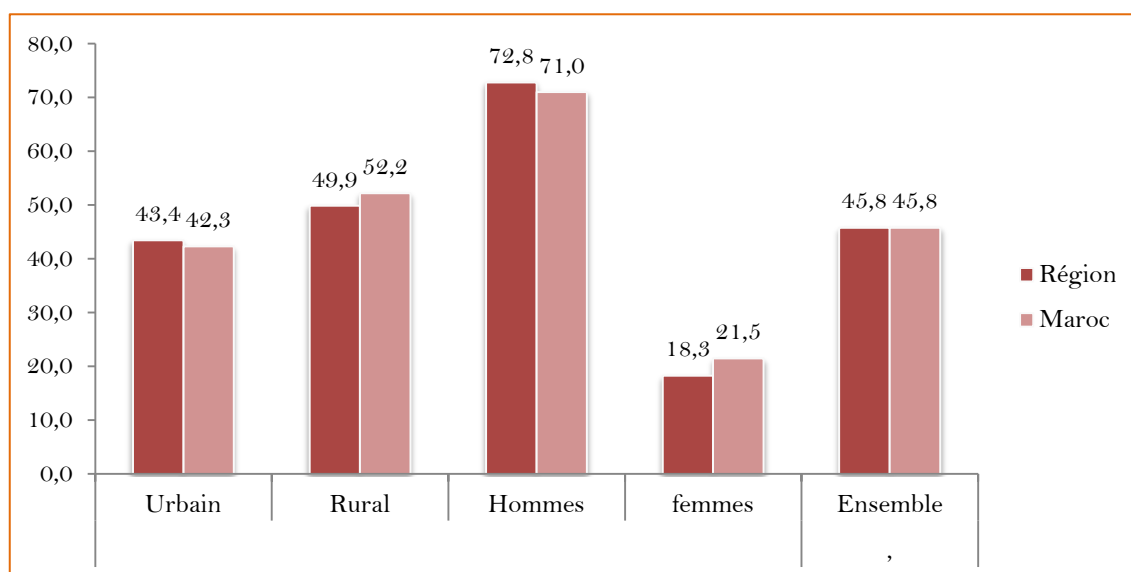
Source: Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP

Selon le sexe, le taux d'activité chez les hommes est quatre fois supérieur à celui des femmes (72,8% et 18,3% respectivement). Pour ces dernières, le taux d'activité en milieu rural dépasse de 4 points celui constaté en milieu urbain.

Selon l'âge, l'activité atteint son maximum pour la population âgée de 25 à 34 ans en milieu urbain (59,0%), et pour la population âgée de 35 à 44 ans en milieu rural (63,4%).

De même, les taux d'activité en milieu rural dépassent ceux enregistrés en milieu urbain pour tous les groupes d'âges, un constat qui serait dû à la sous-scolarisation et au phénomène de l'«auto emploi» en milieu rural.

Figure 11 : Taux d'activité (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Selon les provinces et préfectures, le taux d'activité atteint son maximum à la province de Chefchaouen (54,6%), alors qu'il est le moins élevé à la préfecture de Tanger-Assilah (42,7%).

Tableau 25 : Taux d'activité (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018 (*)

Préfectures/Provinces (1)	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	42,9	57,3	52,3
Chefchaouen	-	56,3	54,6
Larache	39,9	48,3	43,4
M'diq-Fnideq	46,9	-	47,1
Ouezzane	-	46,8	44,9
Tanger -Assilah	42,3	-	42,7
Tétouan	43,8	55,7	46,8
Région	42,9	53,2	46,7

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – HCP

(*) Ces données ne représentent que des estimations faites sur la base d'une version provisoire des projections de la population selon le nouveau découpage administratif

(1) Les données de la province de Fahs-Anjra sont comprises dans les données de la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de sa population est inférieur au niveau permettant l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise

4.2. Emploi

En 2019, le nombre de postes d'emploi relevés à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a atteint 1 165 449, soit 10,6% de l'ensemble des postes de travail nationaux, répartis à raison de 58,1% au milieu urbain et 41,9% au milieu rural.

Ainsi le volume de l'emploi a marqué une baisse de 3,1% par rapport à 2018, soit une perte de 37 142 postes, résultant d'une hausse de 15 228 postes d'emploi en milieu urbain et une baisse de 52 370 postes en milieu rural.

Les femmes ne représentent que 15,6% des actifs occupés à la région, en dessous de la proportion constatée à l'échelle nationale (18,6%). Aussi, ces proportions cachent des disparités entre les deux milieux de résidence puisque le taux de féminisation régional atteint 13,0% et 20,2% respectivement en milieux urbain et rural contre 14,5% et 26,3% respectivement au niveau national. Ceci indique que l'accès des femmes au marché du travail demeure relativement plus important en milieu rural comparativement au milieu urbain, mais à un degré moins important à la région.

Tableau 26 : Taux d'emploi (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019

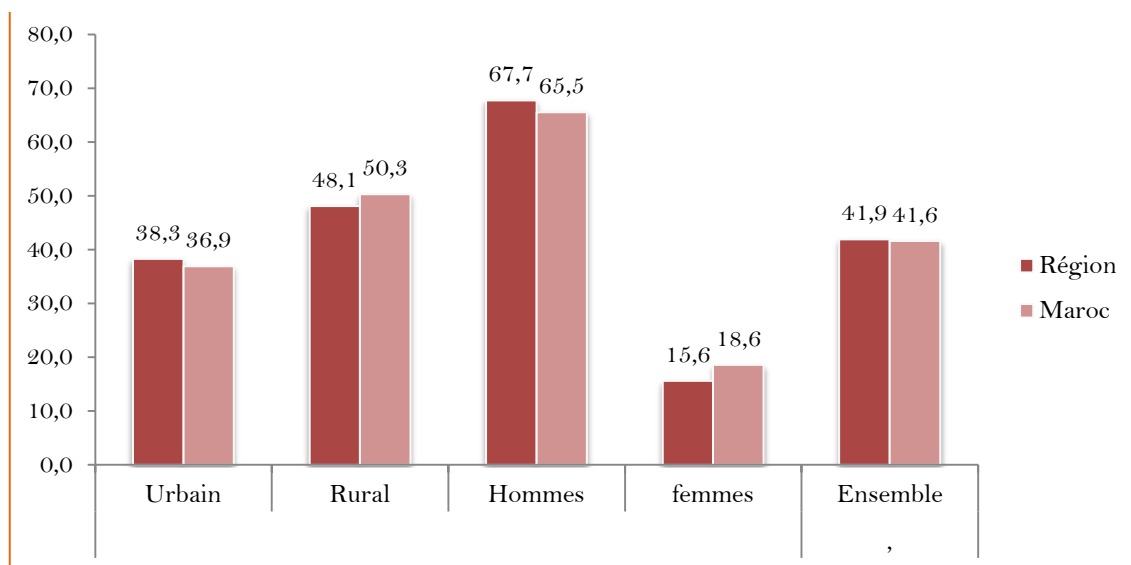
Sexe	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	63,6	74,4	67,7
Féminin	13,0	20,2	15,6
Ensemble	38,3	48,1	41,9

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Concernant le taux d'emploi (rapport de la population active occupée à la population totale âgée de 15 ans et plus), il a aussi marqué une baisse de 1,3 point par rapport à l'année 2018, en passant de 43,2% à 41,9% à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, étant presque égal au taux d'emploi national (41,6%). Là aussi, le taux d'emploi est maximal au milieu rural avec 50,3% contre 36,9% au milieu urbain.

Selon le sexe, le taux d'emploi chez les hommes triple celui des femmes (65,5% et 18,6% respectivement), une constatation qui reste valable pour les deux milieux de résidence.

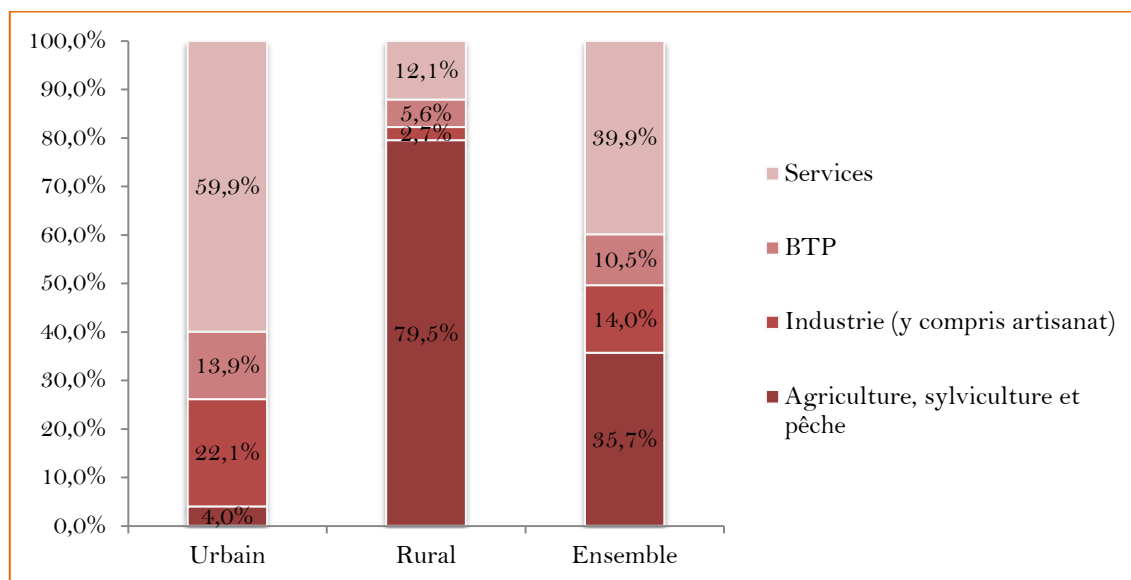
Figure 12 : Taux d'emploi (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma et ensemble du Maroc, année 2019



Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, Haut Commissariat au Plan

Selon les secteurs d'activité économique, l'analyse du marché du travail en 2019 fait ressortir que si le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche occupe la plus grande part de la population active occupée au milieu rural avec 79,5%, ce sont les secteurs des services puis de l'industrie (y compris l'artisanat) qui sont majoritaires en milieu urbain avec 59,9% et 22,1% respectivement de la population active occupée.

Figure 13 : Répartition (en %) de la population active occupée selon les secteurs d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019



Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

En termes de création de postes d'emploi, le secteur des services vient en tête avec une création nette de 13 638 postes, équivalent à un gain de 15 537 postes d'emploi en milieu urbain et une perte de 1 899 en milieu rural, ce qui correspond à une hausse 3,0% du volume de l'emploi dans ce secteur.

Le secteur de l'industrie (y compris l'artisanat) a créé, quant à lui, 2864 emplois (2 066 en milieu urbain et 798 en milieu rural), correspondant à une hausse de 1,8% du volume d'emploi du même secteur.

En revanche, les secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche, et des BTP ont perdu respectivement 47 344 et 6 207 emplois au niveau régional, équivalent à une baisse de 10,2% et 4,8% des volumes d'emploi relatifs à ces secteurs.

Tableau 27 : Création nette d'emplois entre 2018 et 2019 selon le secteur d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Secteur d'activité économique	Urbain	Rural	Ensemble
Agriculture, sylviculture et pêche	630	-47 974	-47 344
Industrie (y compris artisanat)	2 066	798	2 864
BTP	-2 909	-3 297	-6 207
Services	15 537	-1 899	13 638
Activités non déterminées	-95	1	-94
Total	15 228	-52 370	-37 142

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

Selon le statut d'emploi, si 12 980 postes d'emploi rémunérés ont été créés entre 2018 et 2019 au milieu urbain de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 23 795 postes rémunérés y ont été perdus en milieu rural, soit une perte globale de 10 815 postes. Cependant la part de l'emploi rémunéré dans l'emploi global a marqué une hausse en passant de 81,4% en 2018 à 83,1% en 2019, constituée de 54,2% de salariés et de 45,8% d'auto employés.

4.3. Chômage

Indiquant la part de la population dépourvue d'un emploi mais qui cherche un travail, parmi la population active, le taux de chômage exprime le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi.

Il ressort de l'Enquête Nationale sur l'Emploi que le nombre total de personnes en âge d'activité et qui sont à la recherche d'un emploi s'est élevé dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima à 109 538 en 2019, représentant 9,9% de l'ensemble des chômeurs du pays, soit 11 338 chômeurs de plus qu'en 2018. 83,2% de la population en chômage réside en milieu urbain, et 33,8% est de sexe féminin.

Ceci induit un taux de chômage de 8,6% contre 9,2% au niveau national et 7,5% en 2018, une hausse qui a concerné uniquement le chômage urbain puisque le taux chômage rural a stagné entre 2018 et 2019.

Tableau 28: Taux de chômage (en%) selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Caractéristiques		Urbain	Rural	Ensemble
Selon le sexe	Masculin	9,2	3,8	7,1
	Féminin	22,8	2,9	14,7
Selon les tranches d'âges	15 - 24 ans	38,4	9,5	23,7
	25 - 34 ans	15,2	4,5	11,5
	35 - 44 ans	4,5	1,7	3,5
	45 ans et plus	2,0	0,2	1,2
Selon le diplôme	Non diplômés	5,7	1,7	3,5
	Diplômés	16,4	10,6	15,3
Total		11,9	3,6	8,6

Source: Enquête Nationale sur l'Emploi - HCP

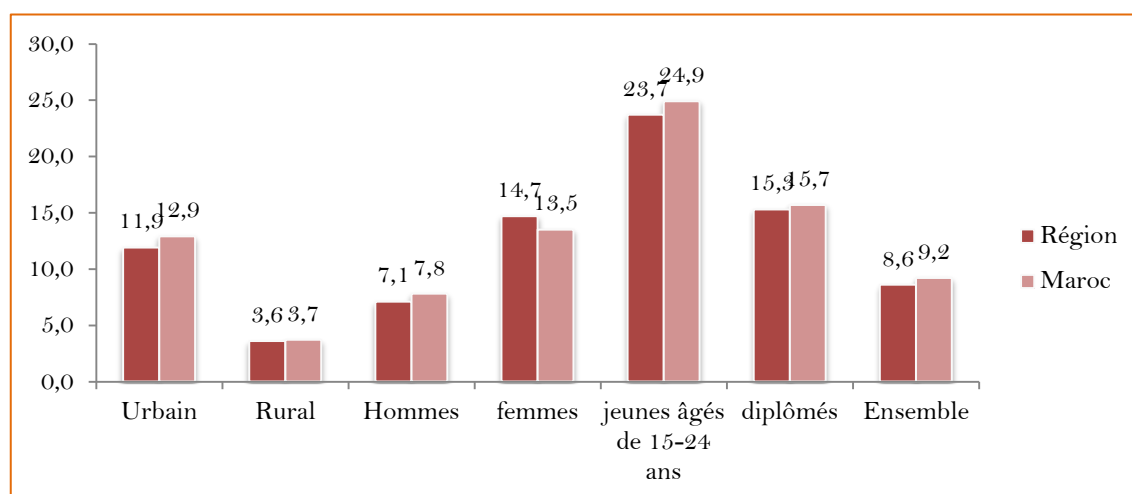
Ainsi et comme pour l'ensemble du Royaume, le chômage dans la région demeure un phénomène urbain, puisque le taux en question atteint 11,9% en milieu urbain contre 3,6% en milieu rural.

Par ailleurs, les taux de chômage les plus élevés sont relevés parmi les jeunes âgés de 15 à 24 ans avec 23,7%, et plus particulièrement en milieu urbain où le taux de chômage de cette tranche d'âge culmine à 38,4%.

Le chômage concerne aussi plus les femmes que les hommes puisque le taux de chômage féminin double celui des hommes avec 14,7% et 7,1% respectivement. Le chômage touche davantage les femmes en milieu urbain où elles sont le plus touchées par le chômage avec un taux de 22,8%. Par contre, elles constituent la catégorie la moins concernée par le chômage en milieu rural (2,9%) à cause de l'emploi non rémunéré (aides familiales) qui y reste très répandu.

De même, le chômage touche particulièrement les personnes pourvues d'un diplôme. En effet, il atteint 15,3% pour les actifs ayant un diplôme, alors qu'il n'est que de 3,5% pour ceux ne possédant aucun diplôme.

Figure 14 : Taux de chômage (en %) selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le diplôme, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019



A l'échelle provinciale, les préfectures de Tanger-Assilah et Md'iq-Fnideq ainsi que la province de Tétouan enregistrent des taux de chômage relativement supérieurs à celui enregistré au niveau régional. Par milieu, ce taux atteint son maximum aux milieux urbains de Ouezzane (18,8%), Al Hoceima (15,6%) et Tétouan (15,1%), alors qu'en milieu rural, les taux les plus élevés sont relevés aux préfectures de Tanger-Assilah (7,9%) et M'diq-Fnideq (6,8%).

Tableau 29: Taux de chômage (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018 (*)

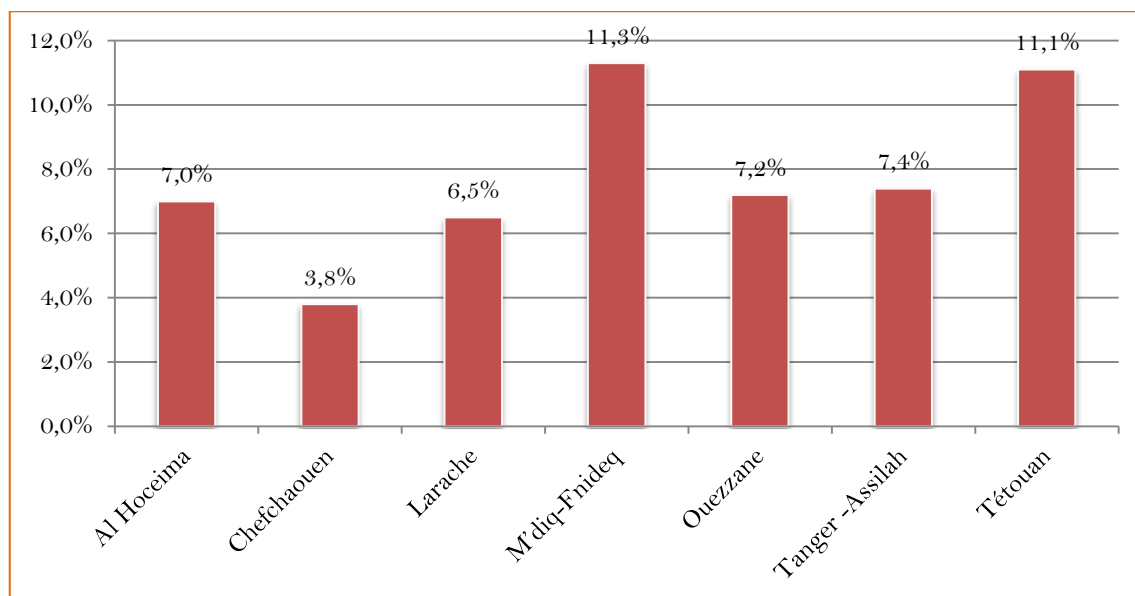
Préfectures/Provinces (1)	Urbain	Rural	Total
Al Hoceima	14,3	4,0	7,0
Chefchaouen	-	2,4	3,8
Larache	10,2	2,3	6,5
M'diq-Fnideq	11,4	-	11,3
Ouezzane	-	4,4	7,2
Tanger -Assilah	7,5	-	7,4
Tétouan	14,4	3,5	11,1
Région	10,6	3,6	7,5

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

(*) Ces données ne représentent que des estimations faites sur la base d'une version provisoire des projections de la population selon le le nouveau découpage administratif

(1) Les données de la province de Fahs-Anjra sont comprises dans les données de la préfecture de Tanger-Assilah, car l'effectif de sa population est inférieur au niveau permettant l'extrapolation des résultats de l'échantillon avec la fiabilité requise.

Figure 15 : Taux de chômage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

4.4. Sous-emploi

Conformément aux recommandations du BIT, le sous-emploi est constitué, selon l'approche de l'Enquête nationale sur l'emploi, de deux composantes, la première est liée au nombre d'heures travaillées et la deuxième à l'insuffisance du revenu ou à l'inadéquation entre la formation et l'emploi exercé. Dans ce cadre, le taux de sous-emploi renseigne sur l'importance des principales formes de sous-utilisation des actifs occupés. Il exprime la part des actifs occupés sous-employés dans la population active occupée âgée de 15 ans et plus.

Selon l'Enquête Nationale sur l'Emploi, le nombre total de actifs occupés en sous-emploi s'est élevé dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima à 142 608 personnes en 2019, représentant 14,3% de l'ensemble des sous-employés du pays, marquant une baisse de 27 545 sous-employés régionaux par rapport à 2018.

Tableau 30 : Sous-emploi de la population active occupée selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

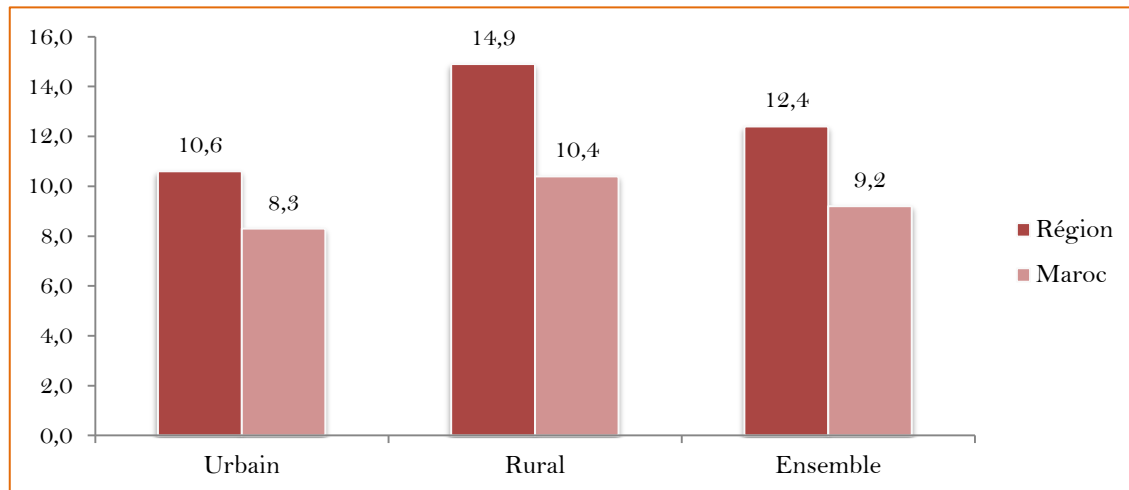
	Urbain	Rural	Ensemble
Population active occupée en sous emploi (en milliers)	70	72	143
Taux de sous-emploi	10,6%	14,9%	12,4%

Source : Enquête Nationale sur l'Emploi, HCP

Ainsi, le taux de sous-emploi s'est établi à 12,4% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2019, dépassant de trois points le taux de sous-emploi national qui est de 9,2%, mais enregistrant un recul par rapport à 2018 où il s'établissait à 14,5%.

Le sous-emploi régional est plus accentué en milieu rural où il concerne 14,9% des actifs occupés âgés de 15 ans et plus, dépassant de 4 points celui du milieu urbain où le taux en question est de 10,6%. Ces taux sont plus faibles que ceux relevés en 2018 (17,9% et 11,7% respectivement).

Figure 16 : Taux de sous-emploi (en %) selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019



Source: Enquête Nationale sur l'Emploi – Direction Régionale du HCP

4.5. Personnel de l'Etat

Les fonctionnaires de l'Etat exerçant leurs activités dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élèvent à 48 584 à la fin de 2018, soit 11,2% de l'effectif national. Bien entendu, ces effectifs n'englobent pas le personnel

relevant des services de l'Etat chargés de la sécurité tels les Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sécurité Nationale, etc.

Ainsi, l'effectif du personnel de l'Etat, affecté au niveau de la région en 2018, a connu une diminution de l'ordre de 1 274 fonctionnaires par rapport à l'année 2017.

Le taux de féminisation du personnel de l'Etat exerçant dans la région a atteint 42,6% dépassant le taux de féminisation national (40,1%). Le taux le plus faible au niveau de la région est enregistré à la province d'Al Hoceima (36,0%).

A défaut de données détaillées sur les catégories du personnel de l'Etat exerçant dans la région, on remarque globalement que le taux d'encadrement au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est de 13 fonctionnaires/1 000 habitants, relativement meilleur que celui relevé à l'échelle nationale où il est de 12 fonctionnaires/1 000 habitants, mais avec d'énormes disparités entre les provinces et préfectures de la région.

Tableau 31: Répartition du personnel de l'Etat selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au 31/12/2018

Préfectures / Provinces	Masculin	Féminin	Ensemble	Fonct/1000 hab
Al Hoceima	4 347	2 447	6 794	17
Chefchaouen	3 643	3 153	6 796	14
Fahs-Anjra	3 209	3 438	6 647	82
Larache	2 893	1 978	4 871	10
M'diq-Fnideq	777	564	1 341	6
Ouezzane	2 176	1 416	3 592	12
Tanger-Assilah	6 368	4 331	10 699	9
Tétouan	4 483	3 361	7 844	14
Région	27 896	20 688	48 584	13
Maroc	259 103	173 351	432 454	12
Région/Maroc (%)	10,8%	11,9%	11,2%	-

Sources : Annuaire Statistique du Maroc 2019

5. SECURITE SOCIALE

5.1. le régime marocain de sécurité sociale

Le régime marocain de protection sociale couvre les salariés du secteur public et ceux du secteur privé. Il assure aux personnes intéressées une protection contre les risques de maladie, en cas de maternité, d'invalidité, de vieillesse, survie ou décès et sert aussi les prestations familiales.

Ce régime est constitué par la CNOPS et la CNSS (et les mutuelles y afférentes), les principaux régimes de Retraite (RCAR, CIMR, CMR) ainsi que les régimes internes institués au sein de certains établissements publics.

Depuis novembre 2002, l'assurance accident de travail-maladies professionnelles est obligatoire pour tous. Les entreprises doivent souscrire une police d'assurance pour le compte de leurs employés auprès d'une société d'assurance.

5.2. Principaux intervenants dans le domaine de la sécurité sociale

La prévoyance sociale au Maroc est caractérisée par l'intervention de deux acteurs principaux: la CNSS qui gère les salariés du secteur privé et la CNOPS qui gère ceux du secteur public.

L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) a pour mission l'encadrement technique de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) et la gestion des ressources du Régime d'Assistance Médicale (RAMED).

A défaut de données détaillées au niveau régional et provincial des autres intervenants sur la sécurité sociale, on se contentera de présenter les données de la CNSS uniquement.

5.3. La Caisse Nationale de la Sécurité Sociale (CNSS)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) a le statut d'un établissement public placé sous la tutelle du Ministère du Travail et de l'insertion professionnelle. Sa mission principale est d'assurer une protection sociale basée sur un système contributif et solidaire entre les assujettis, notamment les salariés du secteur privé et d'assurer la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire.

Sur le plan régional, la CNSS est représentée par une direction régionale, une polyclinique et six agences qui gèrent le régime et versent l'ensemble des prestations. Il s'agit des agences d'Al Hoceima, de Chefchaouen, Larache, Ouezzane, Tanger et Tétouan.

5.3.1. Entreprises affiliées et salariés déclarés

En 2018, l'effectif des entreprises affiliées à la CNSS s'élève à 22 025 à la région Tanger-Tétouan-al Hoceima. 55% des entreprises sont affiliées auprès des agences de la préfecture de Tanger-Assilah et 21% le sont auprès de l'agence de Tétouan. Quant aux salariés déclarés, ils se sont élevés à 349 262.

Tableau 32: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Agences par Provinces/Préfectures	Entreprises affiliées	salariés déclarés	Masse salariale (en 1000 dh)
Al Hoceima	1 945	10 463	248 595
Chefchaouen	897	2 796	56 372
Larache	1 797	34 630	684 208
Ouezzane	668	2 595	57 690
Tanger	12 006	263 607	10 753 940
Tétouan	4 712	35 171	1 134 090
Total	22 025	349 262	12 934 895

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

La masse salariale déclarée aux agences de la région a de même enregistré une hausse en 2018 pour s'établir à 12,9 milliards de Dh. La structure selon les agences révèle que 83% de la masse salariale est déclarée auprès des agences de la préfecture de Tanger-Assilah suivies de loin par l'agence de Tétouan avec 9%.

Quant au salaire mensuel moyen des adhérents dans la région, il s'est établi à 3 086 Dh en 2018, mais il connaît d'énormes disparités entre les agences puisqu'il varie de 1 646 Dh à Chefchaouen jusqu'à 3 400 Dh pour les agences de la préfecture de Tanger-Assilah.

Selon le secteur d'activité, la répartition à la fois des entreprises affiliées et des salariés déclarés montre une prédominance de trois grands secteurs d'activités, à savoir les industries manufacturières, les services et le commerce. En effet, le secteur des services concentre 42% des entreprises affiliées, suivi du commerce avec 23%, alors que les industries manufacturières comptent 45% des salariés déclarés suivies des services avec 22%.

La répartition spatiale montre aussi que 55% des entreprises affiliées et 75% des salariés déclarés sont concentrés aux agences de la préfecture de Tanger-Assilah.

Tableau 33: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité, les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Secteur d'activité	Agences par Préfectures/Provinces						
	Al Hoceima	Chefchaouen	Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Agriculture & Chasse	9	5	133	45	31	12	235
BTP	209	72	214	160	1 663	759	3 077
Commerce	357	141	571	151	2 578	1 377	5 175
Energie et Eau	3	2	6	2	43	6	62
Industries extractives	8	-	1	1	18	14	42
Industries manufacturières	116	26	134	66	1 404	358	2 104
Pêche	696	416	69	4	461	333	1 979
Services	544	235	669	239	5 793	1 850	9 330
Administration, établissements publics, offices	1	-	-	-	6	-	7
Activités mal désignées ou non désignées	2	-	-	-	9	3	14
Total	1 945	897	1 797	668	12 006	4 712	22 025
Agriculture & Chasse	23	9	12 282	446	6 384	109	19 253
BTP	3 460	236	681	516	16 982	4 543	26 418
Commerce	1 064	407	5 354	414	40 476	6 752	54 467
Energie et Eau	13	105	214	43	1 376	95	1 846
Industries extractives	47	-	5	7	516	274	849
Industries manufacturières	950	109	8 717	312	138 302	10 080	158 470
Pêche	2 704	984	2 624	9	3 655	1 823	11 799
Services	2 196	946	4 753	848	55 860	11 488	76 091
Administration, établissements publics, offices	4	-	-	-	29	-	33
Activités mal désignées ou non désignées	2	-	-	-	27	7	36
Total	10 463	2 796	34 630	2 595	263 607	35 171	349 262

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

5.3.2. Prestations

La CNSS offre à ses clients une panoplie de prestations, à savoir les indemnités de maladie, maternité, allocations familiales, accidents de travail et maladies professionnelles, les allocations de décès et les pensions d'invalidité, de vieillesse et de survivants.

Le montant global des prestations sociales à court terme, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, est passé à 102,6 millions de dirhams en 2018, quant aux prestations à long terme, ils ont aussi augmenté pour atteindre 583 millions de Dh.

Tableau 34: Prestations sociales à court et long terme selon les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Prestations	Préfectures/ Provinces	Nombre de Bénéficiaires	Montant (en 1000 dh)
Prestations à court terme	Al Hoceima	270	2 649
	Chefchaouen	44	325
	Larache	1 317	9 745
	Ouezzane	39	272
	Tanger	15 278	80 922
	Tétouan	1 778	8 736
	Région	18 726	102 649
	Prestations à long terme	Al Hoceima	1 970
Chefchaouen		348	4998
Larache		3 954	57 011
Ouezzane		380	5 041
Tanger		19 638	359 452
Tétouan		8 058	128 129
Région		34 348	583 044

Source : Caisse Régionale de Sécurité Sociale

6. NIVEAU DE VIE DES MENAGES

6.1. Dépenses annuelles

Les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages qu'entreprend périodiquement le Haut Commissariat au Plan permettent de renseigner sur l'évolution du niveau de vie, de la structure et de la qualité du modèle de consommation des ménages, et d'appréhender les inégalités sociales et territoriales sous l'angle des dépenses des ménages, à défaut de données filables sur les revenus.

Ces enquêtes permettent également aux instances concernées, privées et publiques, d'évaluer les besoins présents et futurs de la population surtout dans les domaines revêtant un caractère prioritaire (habitat, santé, alphabétisation et scolarisation, etc.).

Le tableau ci-après retrace l'évolution des dépenses annuelles moyennes par personne selon le milieu de résidence dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima entre 2001 et 2014:

Tableau 35: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Dépense annuelle moyenne par personne	ENCDM 2001/2002			ENCDM 2013/2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Région	10 170	6 208	8 402	20 660	11 817	17 082
Maroc	10 642	5 288	8 280	19 513	10 425	15 876

Source: HCP - Enquête Nationale sur la Consommation et Dépenses des Ménages (ENCDM) 2001/2002 et 2013/2014

Ainsi, selon les résultats de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages 2013/2014, une personne dépense en moyenne 17 082 dirhams/an au niveau de la région, une dépense qui excède celle relevée au niveau national qui est de l'ordre de 15 876 dirhams/personne/an.

En termes d'évolution, la comparaison des dépenses annuelles moyennes par tête entre 2002 et 2014 montre que le niveau de vie a doublé durant cette période puisque la DAMP est passée de 8402 Dh à 17 082 Dh entre ces deux années. Elle a ainsi progressé à un taux annuel moyen de 6,1% durant

cette période, ces rythmes d'accroissement étant respectivement de 6,1% par an en milieu urbain et 5,5% par an en milieu rural.

Mais malgré cette évolution, les disparités en matière de dépenses par personne subsistent encore d'une manière accentuée entre les deux milieux urbain et rural: En moyenne le citadin de la région dépense 1,7 fois plus que le campagnard, soit 20 660 Dh et 11 817 Dh par personne et par an respectivement.

6.2. Pauvreté

S'engageant fermement à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Maroc n'a cessé de déployer ses efforts envers ce phénomène qui persiste au mode de vie des ménages marocains et nuit à leurs capacités fonctionnelles, et ce, à travers des politiques publiques basées soit sur le soutien aux prix des produits alimentaires et énergétiques, soit sous forme de prestations sociales à grande échelle comme c'est le cas du RAMED, d'actions ponctuelles en faveur des catégories ou des tranches d'âges de la population considérées comme vulnérables, ou bien à travers des programmes de grande envergure impulsés par les hautes autorités du pays notamment l'Initiative Nationale de Développement Humain.

Dans ce cadre, l'actualisation de la carte de pauvreté s'avère nécessaire pour mettre à la disposition des décideurs les outils objectifs permettant de cibler la pauvreté au niveau national, régional, provincial et communal. Ainsi, deux approches sont utilisées par le HCP pour mesurer la pauvreté, il s'agit de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle.

6.2.1. Pauvreté monétaire

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, du Recensement Général de la Population et de l'Habitat , puis de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM). Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de

pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 2,60% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 4,85% au niveau national.

Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire est un phénomène plus rural qu'urbain, avec un taux de pauvreté de 5,02% en milieu rural et de 0,97% en milieu urbain.

Tableau 36 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année 2014

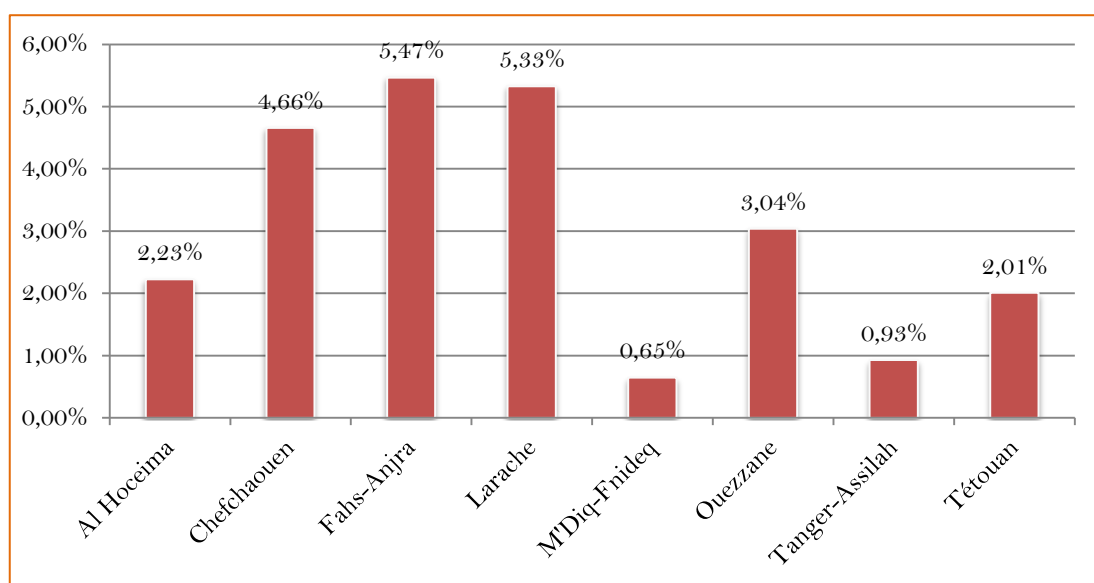
Préfectures/Provinces	Taux de pauvreté			Taux de vulnérabilité		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	0,65	3,06	2,23	3,49	12,39	9,35
Chefchaouen	0,70	5,23	4,66	4,53	16,23	14,76
Fahs-Anjra	-	5,47	5,47	-	18,57	18,57
Larache	3,10	7,89	5,33	10,67	22,69	16,27
M'diq-Fnideq	0,46	3,86	0,65	3,51	18,63	4,34
Ouezzane	1,24	3,59	3,04	6,54	15,57	13,46
Tanger-Assilah	0,67	5,25	0,93	3,87	16,23	4,56
Tétouan	0,69	5,45	2,01	4,34	16,63	7,75
Région	0,97	5,02	2,60	4,85	16,65	9,58
Maroc	1,6	9,5	4,8	7,9	19,4	12,5

Source : HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2014

La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 9,58% des ménages régionaux sont en situation de vulnérabilité en 2014, contre 12,5% au niveau national.

Selon les provinces, la province de Fahs-Anjra ressort comme la plus pauvre au niveau régional avec un taux de pauvreté de 5,47%, suivie des provinces de Larache (5,33%) et Chefchaouen (4,66%).

Figure 17 : Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014



Source : Carte de la pauvreté monétaire 2014 – Direction Régionale du HCP

6.2.2. Pauvreté multidimensionnelle

La pauvreté multidimensionnelle ne se limite pas à appréhender la pauvreté par la mesure du revenu ou des dépenses, elle lui substitue plusieurs dimensions socioculturelles qui renvoient aux conditions de vie du ménage dans leur globalité. Ainsi, la pauvreté multidimensionnelle est fondée sur un ensemble de besoins dont l'absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence, de manifestation de la pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication.

La pauvreté serait ainsi l'état où les dimensions de base qui constituent les besoins socioculturels d'un ménage sont à un tel niveau d'insatisfaction qu'elles sont considérées comme une privation que subit le ménage.

Ainsi, un ménage est considéré en situation de pauvreté multidimensionnelle si moins de 30% de l'ensemble cumulé des dimensions de ces besoins ne sont pas satisfaits.

Tableau 37 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014

Préfectures/Provinces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceima	10,4	53,9	41,0	2,6	18	12,7
Chefchaouen	11,6	59,5	54,0	2,3	21,2	18,8
Fahs-Anjra	-	48,4	48,4	-	13,8	13,8
Larache	13,3	52,2	34,1	3,1	22,7	12,2
M'diq - Fnideq	12,9	41,9	15,3	2,7	11,1	3,2
Ouezzane	11,2	39,0	32,9	2,5	16,7	13,4
Tanger -Assilah	10,9	35,4	13,6	2,2	13,4	2,9
Tétouan	10,0	58,5	24,6	2,4	28,5	9,7
Région	11,2	51,7	30,3	2,5	20,1	9,5
Maroc	9,1	44,6	25,0	2,0	17,7	8,2

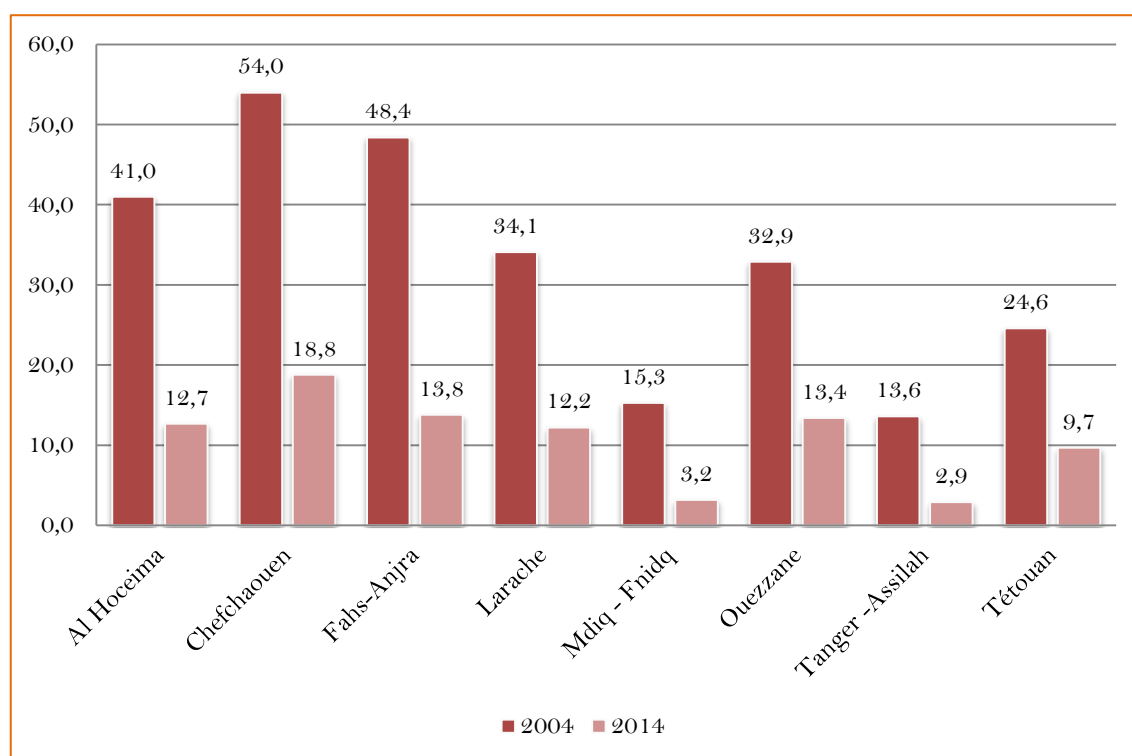
Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Selon ces résultats, l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle s'élève à 9,5% à l'échelle régionale contre 8,2% au niveau national, une pauvreté qui s'avère plus prononcée en milieu rural, puisque le taux de pauvreté multidimensionnelle s'y élève à 20,1% contre 2,5% en milieu urbain. La même constatation étant relevée à l'échelle nationale.

La province de Chefchaouen connaît le taux de pauvreté multidimensionnelle le plus élevé au niveau régional avec 18,8%, alors que le taux le plus faible est enregistré à la préfecture de Tanger-Assilah (2,9%).

Toutefois, force est de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, puisque le taux en question s'élevait à 30,3% à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima contre 25,0% au Maroc. Cette diminution étant observée au niveau de toutes les provinces et préfectures de la région et pour les deux milieux de résidence.

Figure 18 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2004 et 2014



Source : Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014– Direction Régionale du HCP

La décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation renseigne sur les facteurs à l'origine de ce phénomène. Il en résulte que la privation en terme d'éducation explique à elle seule plus de la moitié de la pauvreté dans la région (57,4%), la même constatation étant relevée au niveau national (54,3%).

Vient en deuxième lieu la privation en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement avec une part de 20,0%, suivie par la privation en conditions de logements qui contribue à hauteur de 12,3% à la pauvreté multidimensionnelle, puis la privation en termes de santé avec 10,3%.

Tableau 38 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014

Préfectures/ Provinces	Urbain				Rural				Ensemble			
	Education	Santé	Conditions de vie		Education	Santé	Conditions de vie		Education	Santé	Conditions de vie	
			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement			Accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement	Conditions de logement
Al Hoceima	58,9	26,3	10,0	4,8	56,1	8,2	23,7	12,1	56,2	9,3	22,8	11,6
Chefchaouen	57,5	25,2	11,2	6,1	60,4	7,3	21,2	11,1	60,4	7,5	21,1	11,0
Fahs-Anjra	-	-	-	-	59,6	11,7	18,8	9,8	59,6	11,7	18,8	9,8
Larache	60,8	20,4	11,9	6,9	58,5	7,2	20,1	14,3	58,8	8,8	19,0	13,4
M'diq - Fnideq	66,7	22,3	7,3	3,7	66,7	10,1	16,4	6,8	66,7	19,8	9,2	4,4
Ouezzane	51,7	28,1	11,8	8,3	46,2	10,6	24,8	18,5	46,4	11,3	24,2	18,1
Tanger - Assilah	64,6	25,6	6,1	3,7	54,3	8,7	21,6	15,4	61,7	20,7	10,5	7,1
Tétouan	59,1	26,3	9,2	5,5	55,6	6,8	22,2	15,4	56,2	9,8	20,1	13,8
Région	62,2	24,7	8,3	4,9	56,6	8,0	21,9	13,5	57,4	10,3	20,0	12,3
Maroc	60,8	24,5	9,7	5,0	54,9	8,7	21,2	15,3	54,3	10,9	19,7	14,1

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

6.2.3. Pauvreté globale

Les cartographies de la pauvreté monétaire et de la pauvreté multidimensionnelle permettent de réaliser une typologie des ménages selon les formes de pauvreté. Aussi, elles permettent de déterminer le noyau dur de la pauvreté représenté par la catégorie des ménages qui cumulent ces deux formes de pauvreté, et relever aussi les catégories des ménages qui n'en connaissent qu'une seule forme, soit monétaire ou bien multidimensionnelle.

Ainsi, il en résulte que 10,2% des ménages régionaux ne connaissent qu'une seule forme de pauvreté: répartis entre 1,6% pour la pauvreté monétaire et 8,6% pour la pauvreté multidimensionnelle. Quant au noyau dur de la pauvreté, frappé à la fois par la pauvreté monétaire et la pauvreté multidimensionnelle, il représente 1,0% des ménages.

Tableau 39 : Distribution (en %) des formes de pauvreté selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014

Préfectures/ Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle	Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté : Cumul des pauvretés monétaire et multidimensionnelle
Al Hoceima	0,61	2,62	0,02	1,47	16,43	1,54	1,17	11,71	1,02
Chefchaouen	0,60	2,16	0,09	2,62	18,63	2,58	2,37	16,57	2,27
Fahs-Anjra	-	-	-	3,33	11,74	2,08	3,33	11,74	2,08
Larache	2,80	2,73	0,30	4,91	19,74	2,94	3,78	10,65	1,53
M'diq - Fnideq	0,41	2,66	0,04	2,64	9,97	1,14	0,53	3,06	0,10
Ouezzane	1,06	2,30	0,15	2,29	15,49	1,26	2,01	12,41	1,00
Tanger -Assilah	0,59	2,13	0,07	3,64	11,83	1,55	0,76	2,68	0,16
Tétouan	0,61	2,33	0,07	1,98	25,13	3,42	0,99	8,67	1,00
Région	0,9	2,3	0,1	2,7	17,9	2,2	1,6	8,6	1,0

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Avec ces trois indices, la pauvreté globale sous ses formes monétaire et multidimensionnelle frappe 11,2% des ménages de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Selon le milieu de résidence, le taux de pauvreté global atteint 3,3% en milieu urbain et 22,8% en milieu rural.

Tableau 40 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014

Préfectures/Provinces	Urbain	Rural	Ensemble
Al Hoceïma	3,24	19,44	13,90
Chefchaouen	2,85	23,83	21,20
Fahs-Anjra	-	17,15	17,15
Larache	5,84	27,59	15,96
Mdiq - Fnideq	3,11	13,75	3,69
Ouezzane	3,51	19,04	15,41
Tanger -Assilah	2,80	17,02	3,60
Tétouan	3,01	30,53	10,67
Région	3,3	22,9	11,1
Maroc	3,9	23,7	11,7

Source : HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

6.3. Prix à la consommation

Le Haut Commissariat au Plan mène une enquête permanente sur les prix à la consommation au niveau de 17 villes du Royaume. Les données collectées servent à l'élaboration de l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) depuis novembre 2009, qui vient en remplacement de l'Indice de Coût de la Vie (ICV) produit par l'enquête du coût de la vie menée depuis l'année 1958.

Ces indices de prix permettent donc de suivre la conjoncture économique du pays, en particulier le niveau général des prix sur les différents marchés.

Ainsi, L'indice des prix à la consommation (IPC, base 100 : 2006) mesure la variation relative des prix à la consommation d'un panier fixe de produits consommés par les ménages marocains, la population de référence étant constituée de l'ensemble de la population urbaine.

Le panier de l'IPC comprend 478 articles et 1 067 variétés. La périodicité de la collecte des prix varie selon la nature des produits: Elle est de 4 fois par mois, 2 fois par mois, 1 fois par mois ou 1 fois par trimestre selon l'article à observer. Le relevé des prix se faisant aussi au niveau des grandes surfaces qui ont changé les habitudes de consommation des ménages urbains, et gagné une part importante dans le commerce de détail.

Les coefficients de pondération relatifs à l'année 2010 ont été calculés sur la base des résultats de l'enquête nationale sur le niveau de vie des ménages réalisée en 2006-2007 et actualisés sur la base des résultats de l'enquête de consommation et dépenses de ménages de 2014.

Concernant la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cet indice est élaboré au niveau de 3 villes : Al Hoceima, Tanger et Tétouan. Le nombre de points de vente où sont observés les prix, soit par lecture directe des prix affichés sur les produits, soit en interrogeant le vendeur lorsqu'ils ne sont pas affichés, s'élèvent à 479 pour Tanger, 508 pour Tétouan et 254 à Al Hoceima.

Ainsi, en 2019, l'indice des prix à la consommation a atteint respectivement les niveaux de 120,9, 122,1 et 120,4 à Al Hoceima, Tanger et Tétouan contre 120,4 à l'échelle nationale. Il en résulte que les prix à la consommation relevés dans la région connaissent en moyenne des variations relativement remarquables par rapport à ceux relevés au niveau national.

Au cours de la période 2014-2019, l'accroissement annuel moyen de l'indice des prix à la consommation au niveau de ces trois villes était de 1,22%, 1,19% et 1,38% respectivement à Al Hoceima, Tanger et à Tétouan contre 1,21% au niveau national.

Selon les groupes de produits, les indices n'ont pas évolué de la même façon au cours de cette période, leurs variations ont enregistré des valeurs allant de -0,07% à 6,56%, de -0,14% à 5,87%, et de -0,13% à 5,81% respectivement pour les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan.

Tableau 41: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2014 et 2019 (Année de base : 2006)

Groupes de Produits	Al Hoceima		Tanger		Tétouan		Maroc	
	2014	2019	2014	2019	2014	2019	2014	2019
Produits Alimentaires	117,8	124,6	119,7	127,5	116,2	122,8	120,0	127,6
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	117,9	122,6	119,8	126,3	116,2	121,4	120,2	126,4
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	116,5	160,1	116,6	155,1	117,4	155,7	116,3	159,4
Produits Non Alimentaires	109,1	115,6	112,4	118,8	110,2	119	108,7	114,8
Articles d'habillement et chaussures	110,3	128,6	122,6	135,2	116,6	127,1	112,2	118,0
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	103,8	106,1	118,5	128	112,5	122,6	109,2	117,3
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	112,6	119,4	108,5	113,5	115,2	118	108,3	112,3
Santé	110,9	115,7	106,8	109,8	107,7	113,1	104,5	106,9
Transport	111,4	113,3	113,8	113	107,7	108,8	112,6	112,2
Communications	54,8	54,6	58,5	58,9	60,2	60,6	59,5	59,6
Loisirs et culture	80,9	80,7	100,9	106	93,9	100,2	96,4	101,0
Enseignement	128,8	143,3	133,2	144,6	134,1	168,9	135,6	154,7
Restaurants et hôtels	134,4	141,8	113,4	134,7	124,8	142,7	119,8	133,7
Biens et services divers	126,4	140,3	112,6	125,9	113,5	124,4	113,4	123,4
Indice Général	113,8	120,9	115,1	122,1	112,4	120,4	113,4	120,4

Source : HCP – Enquête des Prix

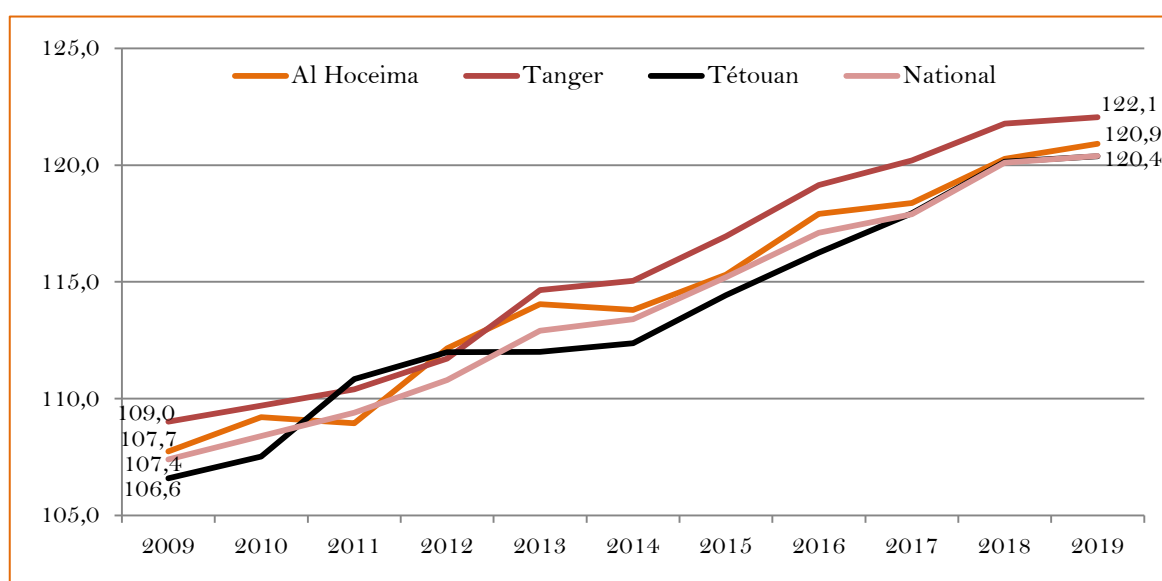
Comme au niveau national, les hausses les plus importantes concernent en particulier «les boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants» et ce, dans toutes les villes de la région : 6,56% à Al Hoceima, 5,87% à Tanger et 5,81% à Tétouan. Mais l'augmentation de l'IPC concerne aussi, à des niveaux différents selon la ville, les « Articles d'habillement et chaussures », « l'Enseignement » et les « Biens et services divers ». Cependant, les groupes de produits pour lesquels l'indice a marqué une régression ou bien de faibles variations, sont « Communications » et « Transport ».

Tableau 42: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des Prix à la Consommation (IPC) entre 2014 et 2019

	Al Hoceïma	Tanger	Tétouan	Maroc
Produits Alimentaires	1,13	1,11	1,27	1,24
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,78	0,88	1,06	1,01
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	6,56	5,81	5,87	6,51
Produits Non Alimentaires	1,16	1,55	1,11	1,10
Articles d'habillement et chaussures	3,12	1,74	1,98	1,01
Logements, eau, électricité, gaz et autres combustibles	0,44	1,73	1,55	1,44
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	1,18	0,48	0,91	0,73
Santé	0,85	0,98	0,56	0,46
Transport	0,34	0,20	-0,14	-0,07
Communications	-0,07	0,13	0,14	0,03
Loisirs et culture	-0,05	1,31	0,99	0,94
Enseignement	2,16	4,72	1,66	2,67
Restaurants et hôtels	1,08	2,72	3,50	2,22
Biens et services divers	2,11	1,85	2,26	1,70
Indice Général	1,22	1,38	1,19	1,21

Source : Direction Régionale du HCP

Figure 19 : Evolution de l'IPC à Al Hoceïma, Tanger, Tétouan et au Maroc entre 2009 et 2019



Source : HCP – Direction Régionale du HCP

7. COMPTES REGIONAUX

Dans le cadre de l'accompagnement du processus de la régionalisation avancée, le Haut Commissariat au Plan a mis en place un dispositif de production des comptes régionaux selon les normes de la comptabilité nationale. Ces comptes ont pour objectif principal de fournir des indicateurs et agrégats pour les régions et permettent, entre autres, de décrire leurs économies et dégager les disparités régionales.

7.1. Croissance économique

En 2018, l'économie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a enregistré un Produit Intérieur Brut de l'ordre 119 630 millions de Dh aux prix courants, marquant une accroissement en valeur de 7,6% par rapport à 2017, ce qui a permis à la région d'enregistrer le taux de croissance du PIB le plus élevé parmi les régions du Royaume, suivie par la région de Souss-Massa (6,8%) et Laâyoune-Saguia Al Hamra (6,7%).

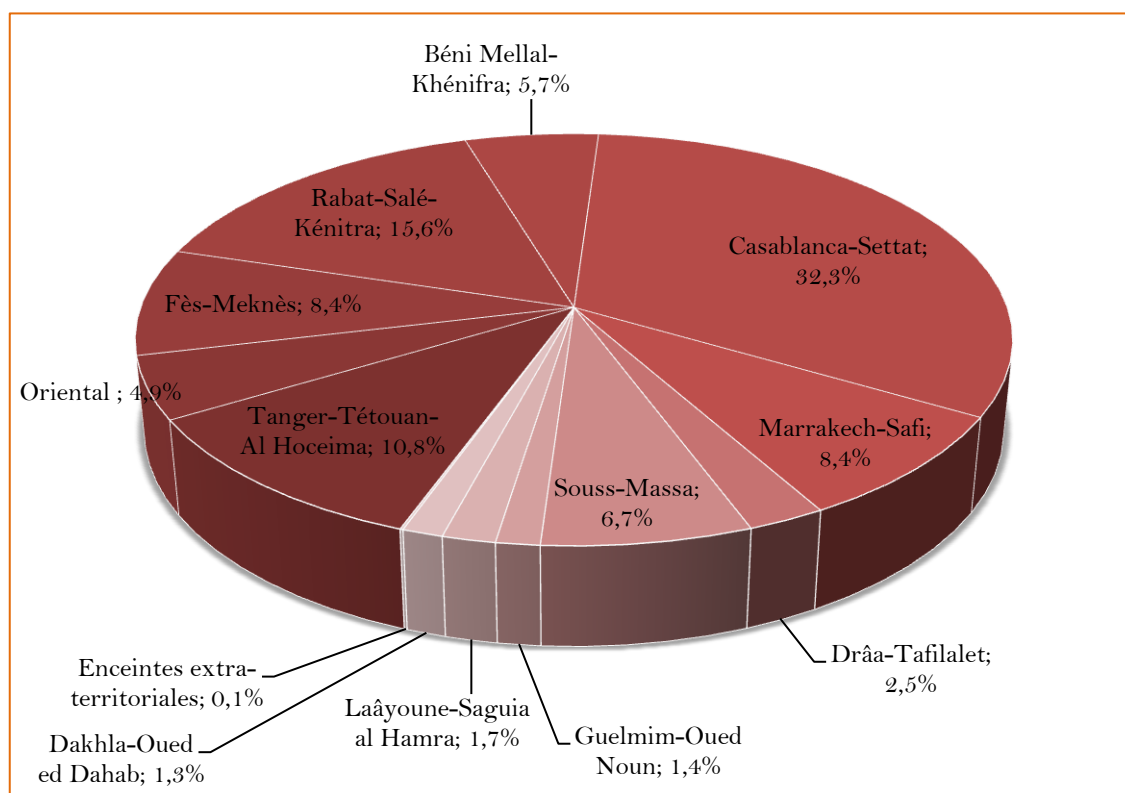
Tableau 43: Produit Intérieur Brut (aux prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2017 et 2018

Grandeurs économiques		2017	2018
Produit Intérieur Brut (PIB) (en millions de Dh)	Région	PIB	111 168
		Variation annuelle (%)	7,6%
	Maroc	PIB	1 063 045
		Variation annuelle (%)	4,3%
PIB par habitant (Dh)	Région	PIB	30 205
		Variation annuelle (%)	6,3%
	Maroc	PIB	30 502
		Variation annuelle (%)	3,2%

Source : Haut Commissariat au Plan

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a ainsi participé à raison de 10,8% à la création de la richesse nationale en 2018. Elle est ainsi classée troisième par rapport aux douze régions du Royaume, devancée par Casablanca-Settat avec une contribution de 32,3% au PIB national, puis Rabat-Salé-Kénitra avec 15,6%.

Figure 20: Structure (en %) du PIB national à prix courants selon les régions, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Pour ce qui est du PIB par tête, il s'est établi à 32 114 Dh en 2018 à la région, dépassant la moyenne nationale qui se situe à 31 473 Dh, s'étant amélioré de 6,3% par rapport à 2017, contre une amélioration de 3,2% pour le PIB par tête national.

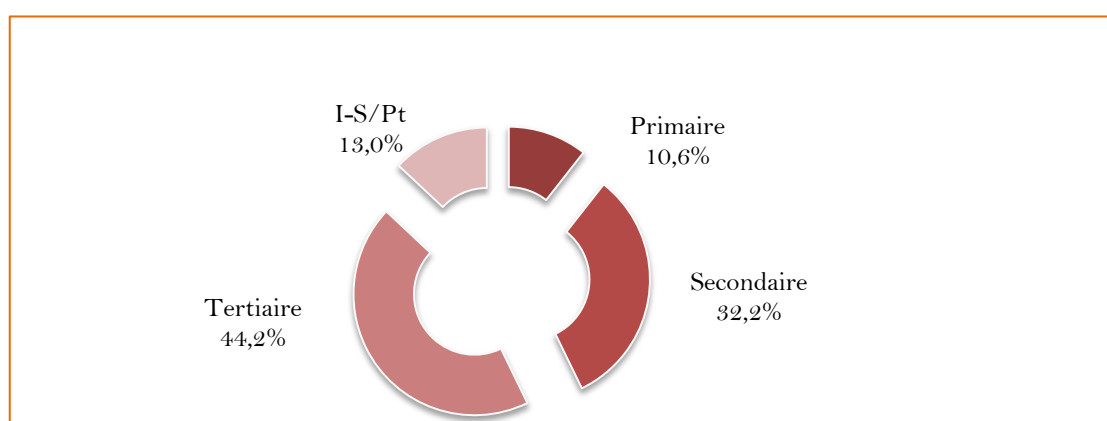
7.2. PIB selon secteurs d'activité économique

Les comptes régionaux établis en 2018 montrent que les activités tertiaires (services marchands et non marchands) sont les mieux représentées dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma en générant un PIB de 52 819 millions de Dh. Elles contribuent ainsi pour 44,2% dans la richesse régionale, et pour 9,5% dans le PIB national relatif à ce secteur. Ceci positionne la région au troisième rang parmi les régions du Royaume, derrière la région de Casablanca-Settat et celle de Rabat-Salé-Kénitra qui participent respectivement avec 31,1% et 18,9% au PIB national du secteur en question.

Les activités secondaires (Industrie, mines, distribution d'électricité et d'eau et bâtiments et travaux publics) viennent en deuxième position pour contribuer pour 32,2% au PIB régional avec une valeur de 38 523 millions de Dh. Elles classent ainsi la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima au deuxième rang au niveau national en générant 13,4% de la richesse nationale créée par ce secteur, mais devancée de loin par la région de Casablanca-Settat dont la contribution s'élève à hauteur de 43,6%.

Quant aux activités primaires (agriculture et pêche), elles constituent 10,6% du PIB régional et 9,4% du PIB national relatif à ces activités, avec une valeur de 12 731 millions de Dh,.

Figure 21: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, il est à signaler qu'une partie du PIB régional se présente sous forme d'impôts nets des subventions affectant les produits, Celle-ci est estimée 15 558 millions de Dh en 2018, soit 11,9% du PIB régional.

7.3. Dépenses de Consommation Finale des Ménages

En 2018, la dépense de consommation finale des ménages (DCFM) a atteint une valeur de l'ordre de 73 102 millions de Dh aux prix courants, soit 11,5% de la dépense effectuée au niveau national.

Tableau 44: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017 et 2018

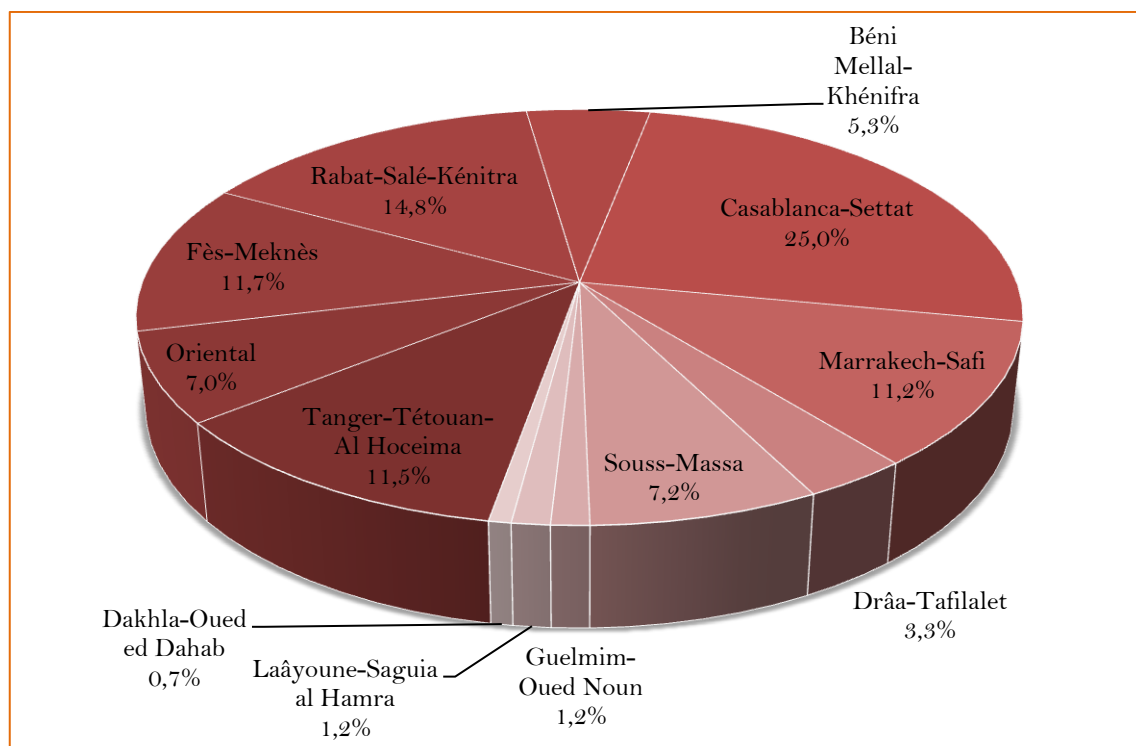
Grandeurs économiques		2017	2018	
Dépenses de consommation finale des ménages (DCFM) (en millions de Dh)	Région	DCFM	69 868	73 102
		Variation annuelle (%)	4,6%	
	Maroc	DCFM	609 560	636 799
		Variation annuelle (%)	4,5%	
DCFM par tête (Dh)	Région	DCFM par tête	18 984	19 624
		Variation annuelle (%)	3,4%	
	Maroc	DCFM par tête	17 490	18 081
		Variation annuelle (%)	3,4%	

Source : HCP

En termes d'évolution, la DCFM s'est accrue de 4,6% par rapport à 2017 où elle s'établissait à 69 868 millions de Dh, un accroissement proche de celui relevé à l'échelle nationale (4,5%).

D'un autre côté, la structure de la DCFM selon les régions est proche de celle constatée quant à la création de la richesse nationale. En effet, en participant à raison de 11,5% à la DCFM nationale, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima vient aussi au troisième rang après la région de Casablanca-Settat (25,0%), et de Rabat-Salé-Kénitra (14,8%).

Figure 22: Structure (en %) de la DCFM selon les régions, année 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Concernant la DCFM par tête, la région a affiché, en 2018, une valeur de 19 624 DH par habitant, supérieure à la moyenne nationale qui est de 18 081 Dh par tête, et se positionne quatrième à l'échelle nationale après la région de Dakhla-Oued Ed Dahab (26 075 Dh), de Casablanca-Settat (22 028 Dh) et de Rabat-Salé-Kénitra (19 711 Dh).

Enfin, le rapport de la DCFM au PIB permet de dégager la propension moyenne à consommer ou, en d'autres termes, la capacité d'épargne pour chaque région. Cette capacité d'épargne est inversement proportionnelle à ce rapport. Pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, cette proportion est évaluée en 2018 à 64,8%, contre 57,8% au niveau national, c'est-à-dire qu'au niveau de la région, 64,8% du PIB est consacré à la consommation finale des ménages, alors que le potentiel d'épargne, et par suite d'investissement, ne constitue que 35,2% du PIB.

Partie II :

Secteurs Economiques

8. AGRICULTURE, FORETS ET PECHE

Le secteur de l'agriculture, forêts et pêche, l'un des piliers de l'économie marocaine, a constamment constitué une priorité dans la stratégie de développement économique et social du pays notamment dans l'approbation du Plan Maroc Vert.

Plusieurs raisons concourent pour conférer à ce secteur son importance stratégique. Tout d'abord, on relève qu'au niveau national, 71,5% de la population active rurale était occupée par ce secteur en 2018 participant ainsi à l'approvisionnement du marché local en produits alimentaires de base : céréales, sucre, viande, lait, oléagineux,... etc. De même, ce secteur contribue à une part importante au Produit Intérieur Brut (10,6% en 2018) et concourt à l'équilibre de la balance commerciale grâce aux exportations de produits agricoles et halieutiques qui ont représenté 20% des exportations totales en 2018, pour un montant de 53,9 Milliards de Dh.

Au niveau de l'économie de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, le secteur agricole occupe également une place importante, aussi bien par les emplois offerts (80,7% de la population active occupée rurale en 2018) que par les effets induits sur la création d'unités agro-industrielles. Dans ce chapitre, nous procéderons à la présentation du secteur sous ses différents aspects : intervenants, structures foncières, productions végétales et animales, forêts et pêche.

8.1. Principaux intervenants dans le domaine agricole

Le secteur agricole de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est caractérisé par l'intervention de deux acteurs principaux : L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Loukkos (ORMVAL) d'une part et les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) d'une autre.

L'ORMVAL, établissement public jouissant de la personnalité morale et de l'autonomie financière, a été créé par Dahir en 1975. Ce dahir détermine ses attributions dans les domaines de l'équipement, la gestion des eaux et la mise en valeur agricole et animale, et délimite sa zone d'influence dans la zone du

Loukkos qui s'étend sur une superficie de 2 560 km² dont 1 780 km² (69,5%) relèvent de la province de Larache.

C'est ainsi que la zone d'action de l'ORMVAL couvre à peu près les deux tiers du territoire provincial de Larache (64%) et englobe les deux municipalités (Larache et Ksar El Kébir) et 12 communes rurales (la totalité du cercle de Ksar El Kébir et 3 communes du cercle de Larache).

L'autre intervenant dans le domaine agricole est identifié dans les Directions Provinciales de l'Agriculture (DPA) dont la zone d'action couvre plus de 80% de la superficie régionale. Cette zone s'étend sur les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq, les provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen, Fahs Anjra, Ouezzane et Tétouan, en plus de 5 communes rurales du cercle de Larache (province de Larache). Les DPA disposent d'un ensemble de structures d'encadrement des exploitants agricoles installés dans leur zone d'intervention.

8.2. Les ressources en terres

Dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la superficie agricole utile (SAU) s'étend, en 2019, sur 710 760 ha environ, représentant ainsi 44% du territoire régional. La province d'Al Hoceima, avec 24% de la SAU régionale, occupe la première place en superficie agricole utile dans la région, suivie par les provinces de Ouezzane et Larache avec 20% chacune.

La répartition de la SAU selon le statut juridique révèle la prépondérance des terres Melk (92,9%), les terres collectives n'en représentent que 2,5%.

Tableau 45 : Superficie agricole utile (SAU) (en ha) selon le statut juridique et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Statut Juridique	Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs-Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Melk	172 089	105 580	26 813	120 811	5 578	131 014	45 721	53 042	660 648
Collectives	347	201	1 586	6 415	511	5 223	1 870	1 789	17 942
Habous	940	749	765	4 129	145	3 913	986	1 941	13 568
Guich	-	8	-	27	-	-	18	-	53
Domaniales	23	322	187	10 428	306	1 529	2 356	-	15 150
Autres	-	-	-	-	-	3 170	-	228	3 398
Total	173 400	106 860	29 350	141 810	6 540	144 850	50 950	57 000	710 760

Sources : Direction Régionale de L'Agriculture

Les terres irriguées s'élèvent, en 2019 dans la région à 64 860 ha, soit 12% des terres labourées, dont 34% localisées dans la province de Larache et 31% à Al Hoceima. Eu égard aux importantes ressources en eau dont dispose la région, les superficies irriguées restent encore faibles et peuvent être étendues.

Tableau 46: Terres irriguées (en ha) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	Superficies irriguées (en ha)
Al Hoceima	20 000
Chefchaouen	9 430
Fahs Anjra	420
Larache	22 310
M'diq-Fnideq	1 000
Ouezzane	2 940
Tanger-Assilah	2 280
Tétouan	6 480
Région	64 860

Sources : Direction Régionale de L'Agriculture

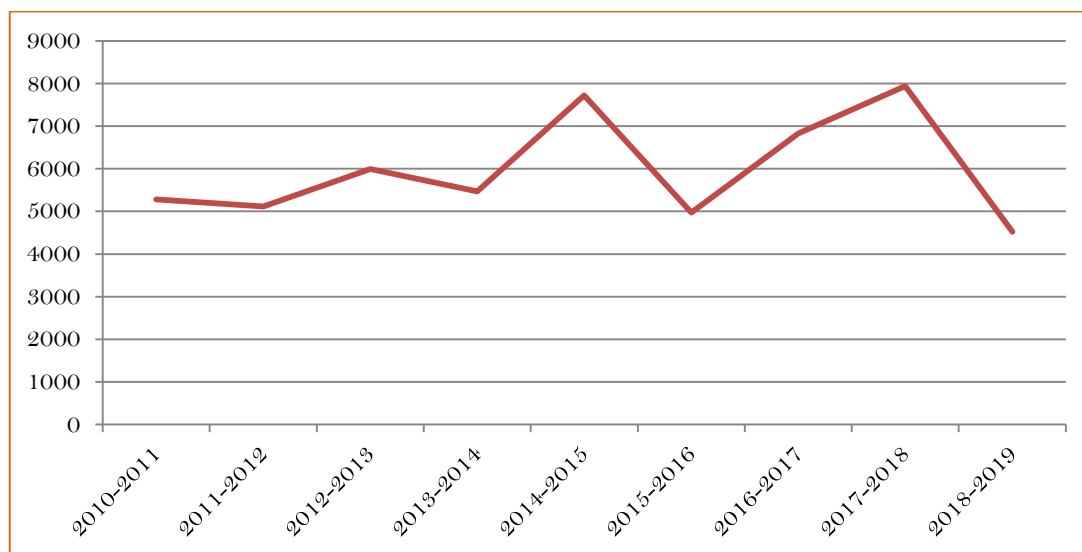
8.3. Les productions végétales

8.3.1. Cultures céréalières

Durant la campagne agricole 2018-2019, la production céréalière régionale a atteint 4,5 millions de quintaux, pour une superficie de 355 900 ha, soit 50% de la SAU régionale. Ainsi, le rendement céréalier moyen régional a atteint 12,7 qx/ha.

Avec 144 600 ha, le blé tendre est le plus répandu avec 41% de la superficie céréalière régionale et 36% de la production correspondance, assurant un rendement de 11,2 qx/ha. La superficie réservée au blé dur, durant la campagne 2018/2019 au niveau régional, avoisine les 108 500 ha, soit 30% de la superficie céréalière, pour un rendement de 16,2 qx/ha.

Figure 23: Evolution de la production céréalière (en 1000 Qx), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source: Direction Régionale du HCP

Tableau 47: Cultures céréalières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-19

Type		Al Hoceïma	Chefch aouen	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezza-ne	Tanger - Assilah	Tétouan	Région
Blé dur	Sup.	9,1	12,0	2,2	33,4	0,5	22,5	15,9	12,8	108,5
	Prod.	74,5	167,7	28,9	666,7	7,4	371,0	254,8	186,4	1 757,5
	Rdt.	8,2	14,0	13,1	20,0	14,3	16,5	16,0	14,5	16,2
Blé tendre	Sup.	20,3	32,8	0,2	33,9	1,0	40,7	3,8	11,9	144,6
	Prod.	118,7	344,1	2,4	447,0	17,3	508,9	43,8	130,4	1612,7
	Rdt.	5,8	10,5	10,6	13,2	17,5	12,5	11,5	11,0	11,2
Orge	Sup.	25,3	19,0	2,2	10,7	0,7	17,6	6,4	13,4	95,3
	Prod.	163,0	205,1	26,8	130,5	9,7	237,5	89,7	145,3	1 007,7
	Rdt.	6,5	10,8	12,2	12,2	13,5	13,5	14,0	10,9	10,6
Maïs	Sup.	-	0,02	0,3	0,5	-	0,02	0,5	0,2	1,5
	Prod.	-	0,2	2,0	10,9	-	0,5	3,2	2,4	19,2
	Rdt.	-	7,0	6,5	21,6	-	27,9	7,0	12,0	12,7
Avoine	Sup.	-	-	-	-	-	0,3	-	0,1	0,4
	Prod.	-	-	-	-	-	2,9	-	0,5	3,3
	Rdt.	-	-	-	-	-	8,4	-	9,0	8,5
Riz	Sup.	-	-	-	1,4	-	-	-	-	1,4
	Prod.	-	-	-	91,3	-	-	-	-	91,3
	Rdt.	-	-	-	65,0	-	-	-	-	65,0
Sorgho	Sup.	-	-	0,2	1,2	-	0,2	2,4	0,2	4,2
	Prod.	-	-	1,2	9,7	-	1,7	19,6	1,8	33,9
	Rdt.	-	-	6,5	8,0	-	8,0	8,0	9,0	8,0
Total Céréales	Sup.	54,7	63,7	5,1	81,2	2,2	81,4	29,0	38,5	355,9
	Prod.	356,3	717,1	61,4	1356,1	34,5	1122,5	411,1	466,8	4 525,7
	Rdt.	6,5	11,3	12,0	16,7	15,5	13,8	14,2	12,1	12,7

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Selon l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages 2013/2014, la quantité annuelle moyenne de céréales et produits à base de céréales, consommée par tête est de 185 kg en équivalent grains. Partant de cette moyenne, il s'avère que les besoins en céréales de la population de la région sont satisfaits à raison de 65% par la production céréalière régionale.

8.3.2. Légumineuses alimentaires

Dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les légumineuses sont cultivées sur une superficie de l'ordre de 38 500 ha (5,4% de la SAU régionale en 2018-2019), assurant une production de l'ordre de 200 371 qx. 34% de la superficie consacrée aux légumineuses dans la région se concentre au niveau de la province de Larache qui assure ainsi 53% de la production régionale.

Tableau 48: Cultures des légumineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019

Type		Al Hoceima	Chefch auouen	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger - Assilah	Tétouan	Région
Fève	Sup.	4,3	1,8	0,2	2,5	0,03	0,6	0,6	0,7	10,7
	Prod.	4,8	9,0	1,3	22,3	0,2	1,2	3,9	0,2	42,8
	Rdt.	1,1	5,0	5,5	8,9	8,0	2,1	6,0	0,3	4,0
Petit pois	Sup.	3,7	0,6	0,1	0,3	-	0,4	0,6	0,1	5,9
	Prod.	1,4	3,0	0,7	2,5	-	6,2	4,8	0,8	19,4
	Rdt.	0,4	5,0	5,0	7,3	-	15,9	8,0	6,0	3,3
Lentille	Sup.	2,5	0,6	0,0	0,7	-	0,2	-	0,3	4,3
	Prod.	0,3	2,4	0,0	3,6	-	1,1	-	1,6	8,9
	Rdt.	0,1	4,0		5,1	-	6,4	-	5,0	2,1
Pois chiche	Sup.	-	0,3	0,1	7,9	-	2,0	2,3	0,1	12,5
	Prod.	-	1,5	0,2	64,9	-	13,8	16,0	0,3	96,6
	Rdt.	-	5,0	3,0	8,2	-	7,0	7,0	5,5	7,7
Orobe	Sup.	0,1	-	-	-	-	0,1	-	0,1	0,2
	Prod.	0,1	-	-	-	-	0,7	-	0,4	1,2
	Rdt.	0,7	-	-	-	-	12,0	-	6,0	5,2
Autres	Sup.	-	1,3	0,4	1,6	0,03	-	1,5	0,0	4,8
Légumineuses	Prod.	-	5,4	1,9	12,1	0,2	-	11,7	0,1	31,5
	Rdt.	-	4,2	5,5	7,5	6,1	-	8,0	5,9	6,6
Total Légumineuses	Sup.	10,6	4,6	0,8	13,0	0,1	3,2	5,0	1,3	38,5
	Prod.	6,5	21,3	4,1	105,3	0,4	23,0	36,3	3,4	200,4
	Rdt.	0,6	4,6	5,2	8,1	6,9	7,3	7,3	2,7	5,2

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

Le pois chiche est l'espèce dominante avec une superficie de 12 500 ha et une production de 96 600 quintaux. Cette culture intervient respectivement pour 32% et 48% dans la superficie et la production de la même variété réalisée au niveau régional durant la campagne 2018-2019.

8.3.3. Cultures sucrières

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, une superficie de 2 888 ha a été réservée aux cultures sucrières durant la campagne 2018-2019. Les cultures sucrières (betterave et canne à sucre) sont pratiquées en totalité à la province de Larache pour une production de 1,5 million de quintaux. Ainsi, le rendement moyen des cultures sucrières au niveau régional atteint 534,6 qx/ha.

Tableau 49: Cultures sucrières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, campagne agricole 2018-2019

Type		Larache	Région
Betterave à sucre	Superficie (1000 ha)	1,6	1,6
	Production (1000 qx)	708,7	708,7
	Rendement (qx/ha)	434,2	434,2
Canne à sucre	Superficie (1000 ha)	1,3	1,3
	Production (1000 qx)	835,4	835,4
	Rendement (qx/ha)	665,1	665,1
Total Cultures sucrières	Superficie (1000 ha)	2,9	2,9
	Production (1000 qx)	1 544,1	1 544,1
	Rendement (qx/ha)	534,6	534,6

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

8.3.4. Cultures oléagineuses

Les cultures oléagineuses occupent, durant la campagne agricole 2018-2019, une superficie de 9 027 ha (1,3% de la SAU) pour assurer une production de l'ordre de 204 529 qx, dont 91% relèvent de la province de Larache. L'arachide constitue la variété la plus cultivée dans la région avec 81% de la superficie consacrée aux oléagineuses et 91% de la production correspondante.

Tableau 50: Les cultures oléagineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2018-2019

Type		Larache	Ouezzane	Tanger-Assilah	Région
Arachide	Sup (1000 ha)	5,8	-	1,5	7,3
	Prod(1000 qx)	173,9	-	11,7	185,6
	Rdt (qx/ha)	29,8	-	8,0	25,4
Colza	Sup (1000 ha)	0,1	0,02	-	0,1
	Prod(1000 qx)	1,4	0,5	-	1,9
	Rdt (qx/ha)	18,0	25,0	-	19,4
Tournesol	Sup (1000 ha)	0,7	-	0,9	1,6
	Prod(1000 qx)	10,9	-	6,1	17,0
	Rdt (qx/ha)	14,5	-	7,0	10,5
Total Cultures oléagineuses	Sup (1000 ha)	6,7	0,0	2,3	9,0
	Prod(1000 qx)	186,2	0,5	17,8	204,5
	Rdt (qx/ha)	27,9	25,0	7,6	22,7

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

8.3.5. Cultures maraîchères

Elles sont pratiquées, au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, sur une superficie de 22 396 ha. 41% de cette superficie relèvent de la province de Larache qui dispose de périmètres irrigués plus importants comparativement aux autres provinces de la région.

La production totale des légumes frais avoisine les 5 millions de qx durant la campagne agricole 2018/2019, avec un rendement moyen de 219,3 qx/ha.

La pomme de terre est la variété la plus cultivée avec 45% de la superficie dédiée aux maraîchères et 61% de la production.

Tableau 51: Cultures maraîchères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019

Type		Al Hoceïma	Chefchaouen	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger - Assilah	Tétouan	Région
Tomate	Sup.	0,3	0,04	0,03	...	0,1	0,02	0,04	0,5	1,1
	Prod.	62,5	4,4	1,9	...	14,6	0,8	2,7	69,4	156,2
	Rdt.	181,2	110,0	60,0	...	97,8	50,0	70,0	146,6	142,9
Pomme de Terre	Sup.	0,9	1,5	0,1	6,2	0,3	0,0	0,6	0,5	10,1
	Prod.	173,0	230,0	5,6	2 385,0	33,0	3,9	50,2	97,0	2 977,7
	Rdt.	191,2	153,3	80,0	384,7	120,0	81,3	90,0	192,1	296,0
Oignon	Sup.	0,2	0,4	0,2	...	0,1	0,1	0,0	0,3	1,4
	Prod.	31,5	58,0	21,2	...	25,9	2,2	3,5	34,9	177,1
	Rdt.	153,7	145,0	90,0	...	235,0	30,0	80,0	101,2	125,5
Autres Maraîchages	Sup.	1,5	1,0	0,4	2,9	0,0	0,4	1,9	1,8	9,8
	Prod.	156,8	81,1	12,4	915,0	7,8	23,6	256,2	147,5	1 600,2
	Rdt.	102,8	81,5	34,3	316,3	157,8	67,1	135,7	83,4	162,8
Total Maraîchages	Sup.	3,0	2,9	0,7	9,1	0,6	0,5	2,5	3,1	22,4
	Prod.	423,8	373,5	41,0	3 300,0	81,2	30,4	312,6	348,8	4 911,2
	Rdt.	142,2	127,2	58,9	362,9	139,2	62,5	123,6	112,8	219,3

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

8.3.6. Cultures fourragères

Les cultures fourragères occupent une superficie de 47 140 ha environ. La production est variable selon la culture, les conditions climatiques et le mode de fauchage (vert ou sec). Elle est estimée à environ 11,38 millions de quintaux de matière verte en 2018-2019.

Tableau 52 : Cultures fourragères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019

		Al Hoceïma	Chefchaouen	Fahs Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger - Assilah	Tétouan	Région
Cultures	Sup.	3,5	2,2	3,0	14,2	1,9	6,9	9,3	6,3	47,1
Fourragères	Prod.	1105,7	306,0	597,9	4524,6	499,9	849,9	1857,8	1643,8	11385,6
	Rdt.	320,5	139,1	200,8	319,4	263,5	123,2	200,1	262,4	241,5

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

8.3.7. Arboriculture fruitière

La superficie totale des arbres fruitiers avoisine les 282 000 ha dont les 2/3 sont exploités au niveau des provinces de Chefchaouen, Ouezzane et Al Hoceima. L'olivier est la principale espèce fruitière représentant 70% de la superficie arboricole.

Tableau 53: Plantations fruitières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2018-2019

		Al Hoceima	Chefchaouen	Fahs-Anjra	Larache	M'diq-Fnideq	Ouezzane	Tanger-Assilah	Tétouan	Région
Oliviers	Sup.	14,2	51,9	4,9	35,3	0,7	57,8	1,4	31,2	197,4
	Prod	65,1	813,2	27,0	479,3	15,1	713,7	14,4	205,4	2333,1
	Rdt	4,6	15,7	5,6	13,6	21,8	12,3	10,4	6,6	11,8
Amandier	Sup.	37,1	5,8	-	-	0,1	0,0	-	1,0	44,1
	Prod	60,0	8,8	-	-	0,7	0,1	-	8,7	78,3
	Rdt	1,6	1,5	-	-	8,0	4,5	-	8,6	1,8
Figuier	Sup.	7,5	8,9	0,3	1,4	0,3	3,0	0,7	2,4	24,3
	Prod	42,7	269,5	3,1	12,4	9,6	155,8	5,5	105,3	603,9
	Rdt	5,7	30,5	9,6	9,1	32,9	51,4	8,2	44,7	24,8
Agrumes	Sup.	-	-	-	1,9	-	-	-	-	1,9
	Prod	-	-	-	666,3	-	-	-	-	666,3
	Rdt	-	-	-	346,4	-	-	-	-	346,4
Fruits rouges	Sup.	-	-	-	1,9	-	-	-	-	1,9
	Prod	-	-	-	573,9	-	-	-	-	573,9
	Rdt	-	-	-	299,9	-	-	-	-	299,9
Rosacés	Sup.	0,9	2,1	-	0,8	1,1	2,5	-	3,4	10,7
	Prod	17,4	31,0	-	144,8	30,8	103,0	-	122,2	449,2
	Rdt	19,9	15,1	-	180,3	26,9	41,7	-	36,2	41,9
Autres	Sup.	-	-	-	0,1	0,2	-	-	1,2	1,4
	Prod	-	-	-	3,5	7,9	-	-	9,5	20,9
	Rdt	-	-	-	63,6	52,3	-	-	8,2	15,3
Total	Sup.	59,7	68,6	5,2	41,4	2,4	63,3	2,1	39,1	281,8
	Prod	185,2	1122,6	30,1	1880,2	64,0	972,6	19,9	450,9	4725,6

Source : Direction Régionale de l'Agriculture de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

8.4. Les Productions animales

L'effectif du cheptel dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est constitué de 344 000 têtes de bovins, 785 600 têtes d'ovins et 443 200 têtes de caprins en 2018. Selon les provinces, Larache totalise 25% des bovins, alors que les ovins sont plus répandus à la province d'Al Hoceima qui en compte 29%, et les caprins le sont à la province de Chefchaouen avec 31%.

Tableau 54: Effectif du cheptel et des animaux de trait (en milliers de têtes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures /Provinces	Bovins	Ovins	Caprins	Animaux de trait
Al Hoceima	33,0	225,7	80,2	35,2
Chefchaouen	47,6	91,0	138,1	34,5
Fahs Anjra	23,7	26,6	34,6	3,5
Larache	86,9	202,7	36,3	31,8
M'diq-Fnideq	15,1	12,3	15,2	1,7
Ouezzane	39,6	96,4	25,3	32,5
Tanger-Assilah	48,2	80,5	30,4	6,2
Tétouan	49,9	50,4	83,1	12,1
Région	344,0	785,6	443,2	157,5

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

Quant aux animaux de trait, leur nombre s'élève à 157 800 animal, les ânes en constituent 51%. De par leur relief accidenté, les provinces d'Al Hoceima, Chefchaouen, Larache et Ouezzane comptent respectivement 22%, 22%, 20% et 21% ce ces animaux.

8.4.1. Production de viande rouge

La production de viande rouge dans la région provient des trois espèces existantes (bovine, ovine et caprine) et peut être approchée par les quantités de viandes contrôlées par les services vétérinaires. Ainsi, en 2019, la production de viande rouge est estimée à 11 372 tonnes au niveau des 61 abattoirs municipaux et ruraux de la région.

Tableau 55: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/Provinces	abattoirs municipaux et ruraux contrôlés	Tonnage des viandes rouges contrôlées
Al hoceima	8	1 940,7
Chefchaouen	14	689,4
Fahs-Anjra	3	443,5
Larache	11	1 548,0
M'diq-Fnideq	4	690,0
Ouezzane	10	574,0
Tanger-Assilah	5	3 299,2
Tétouan	6	2 187,0
Région	61	11 371,8

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

8.4.2. Production avicole

L'aviculture est considérée comme un secteur en plein essor, grâce à la demande croissante des ménages qui sollicitent de plus en plus de viande blanche à bas prix comparativement à la viande rouge. Dans ce cadre, les unités de production de poulet de chair ne cessent de s'accroître au niveau de la région pour s'élever à 678 unités en 2019, avec une capacité dépassant les 8,2 millions de poulets. Selon les provinces, la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan abritent plus de la moitié des unités existantes dans la région.

Quant aux quantités de viandes blanches contrôlées, elles avoisinent les 17 mille tonnes en 2019, au niveau des cinq abattoirs avicoles de la région, dont 4 sont localisés à la préfecture de Tanger-Assilah et 1 à Larache.

Tableau 56: Quantités de viandes blanches contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures / Provinces	Abattoirs avicoles contrôlés	Tonnage des viandes blanches contrôlées
Al Hoceima	-	-
Chefchaouen	-	-
Fahs-Anjra	-	-
Larache	1	3 084,0
M'diq-Fnideq	-	-
Ouezzane	-	-
Tanger-Assilah	4	13 857,2
Tétouan	-	-
Région	5	16 941,1

Source : Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires (ONSSA)

8.5. Forêts

A la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les forêts naturelles couvrent une superficie de 577 216 ha en 2018, à laquelle il faut ajouter 93 322 ha reboisées jusqu'à la campagne 2017-2018, ce qui représente 36% du territoire régional. Les programmes de reboisement sont exécutés pour préserver et développer cette richesse économique et écologique et lutter contre la dégradation dont elle fait l'objet (pressions humaine et animale, incendies). Cependant, en dépit des efforts déployés, les forêts reboisées ne représentent que 14% de la superficie forestière régionale.

Selon les provinces, les provinces d'Al Hoceima et de Chefchaouen abritent respectivement 29% et 23% des forêts naturelles existantes dans la région.

Tableau 57: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures / Provinces	Forêts reboisées existantes	Forêts naturelles				Total
		Résineuses Naturelles	Feuillues Naturelles	Essences Secondaires	Matorral	
Al Hoceima	27 813	10 000	81 100	-	39 947	131 047
Chefchaouen	12 247	23 500	86 000	9 457	49 590	168 547
Fahs Anjra	7 095	-	1 220	14 535	5 520	21 275
Larache	11 440	-	30 300	24 323	20 320	74 943
Ouezzane	13 655	250	-	8 380	...	8 630
M'diq-Fnideq	7 631	4 067	845	15 280	...	20 192
Tanger-Assilah	8 738	-	5 040	2 786	7 260	15 086
Tétouan	4 703	200	-	78 206	59 090 (*)	137 496
Région	93 322	38 017	204 505	152 967	181 727	577 216

Sources : Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Rif
 Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Al Hoceima
 Annuaire Statistique du Maroc 2019
 (*) comprend le matorral de la préfecture de M'diq-Fnideq

Les feuillues naturelles représentent 35% des forêts naturelles de la région et sont largement dominées par le chêne liège qui en occupe 61%, tandis que le thuya représente de sa part la moitié des essences résineuses naturelles de la région. Pour les forêts reboisées, le pins demeure le plus répandu dans la région, surtout dans les provinces de Chefchaouen avec 11531 ha et Ouezzane avec 10 791 ha , suivi de l'eucalyptus qui domine dans la province de Larache avec 5 964 ha.

La forêt constitue aussi une ressource budgétaire non négligeable au profit des communes rurales concernées. En 2018, plus de 30 millions de DH ont été générés par l'exploitation forestière, répartis par les préfectures et provinces de la région comme suit :

Tableau 58: Recettes d'exploitation forestière (en 1000 Dh) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures / Provinces	Recettes (en 1000 Dh)	%
Al Hoceima	946,3	3%
Chefchaouen	12 053,01	39%
Larache	6 355,17	21%
Ouezzane	5 143,29	17%
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	1 416,59	5%
Tétouan + M'diq-Fnideq	4 608,84	15%
Région	30 523,2	100%

Sources : Direction Régionale des Eaux et Forêts du Rif
Service Provincial des Eaux et Forêts d'Al Hoceima

8.6. Pêche maritime

Avec sa double façade maritime, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, dispose de potentialités importantes dans le domaine de la pêche puisqu'elles est équipée de 11 ports de pêche et plusieurs sites de débarquement, capables de relancer et d'activer son développement économique et social et de contribuer à la satisfaction des besoins de la population en protéines alimentaires. La participation de la région dans l'exploitation des ressources halieutiques nationales reste cependant très faible, elle n'a pas dépassé 2% et 8% respectivement du poids et de la valeur des débarquements en 2018.

La flotte opérant dans la région est constituée de 2 932 unités composées à raison de 84% de canots à rame ou à moteur. Le port d'Al Hoceima vient en tête de liste quant à l'immatriculation de la flotte régionale avec 26% de la flotte, suivi du port de Jebha avec 17% et de Tanger avec 16%, alors que Larache vient en tête quant à la capacité de cette flotte avec 8 409 tonnes, soit 43% de la capacité régionale.

L'effectif des marins pêcheurs exerçant leur activité dans cette flotte s'élève à 21 662 dont 22% enregistrés dans chacun des ports de Tanger et M'diq puis 12% à Jebha.

Tableau 59: Flotte de pêche et marins pêcheurs selon les ports ou les Points de débarquements aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Port/PDA	Effectif des navires					Total	Capacité (en tonnaux)	Effectif des marins (1)
	Sardiniers	Chalutiers	Palangriers	Canaux à rames ou à moteurs	Autres			
Al Hoceima	27	17	18	706	2	770	4 806	2 366
Cala Iris (*)	4	-	-	80	-	84	127	400
Inouaren	-	-	-	...	-	120
Jebha	26	10	5	469	-	510	988	2 500
Larache	56	113	6	184	-	359	8 409	2 083
Tanger	11	22	89	340	4	466	4 867	4 843
Assilah	-	-	-	69	-	69	138	1 254
Ksar Sghir	-	-	-	68	-	68	102	816
Fnideq	-	-	-	140	-	140	...	1 304
M'diq	30	23	8	179	1	241	...	4 670
Martil	-	-	-	86	-	86	...	622
O. Laou	-	-	-	139	-	139	...	684
Région	154	185	126	2460	7	2 932	19 437	21 662

Source : Délégations des Pêches Maritimes

(1) Y compris pêcheurs à pied – (*) Données 2017

Le tonnage réalisé en 2018 par cette flotte est estimé à 26 709 tonnes. Toutefois, la production régionale semble être largement sous-estimée en raison d'une part de la non représentativité de l'Office National des Pêches au niveau de l'ensemble des points de débarquement existant dans la région, particulièrement sur la côte méditerranéenne, et d'autre part de la non exhaustivité du contrôle des apports effectués dans les ports où l'Office est établi.

Selon les statistiques disponibles, les ports de Tanger et de Larache constituent les principaux ports de pêche de la région en terme de débarquement, et ce en assurant presque 55% des captures réalisées. Celles-ci sont dominées par le poisson pélagique qui représente 62% du tonnage et 28% de la valeur. Enfin la valeur globale des produits de la pêche s'élève en 2018 à plus de 609 millions de DH.

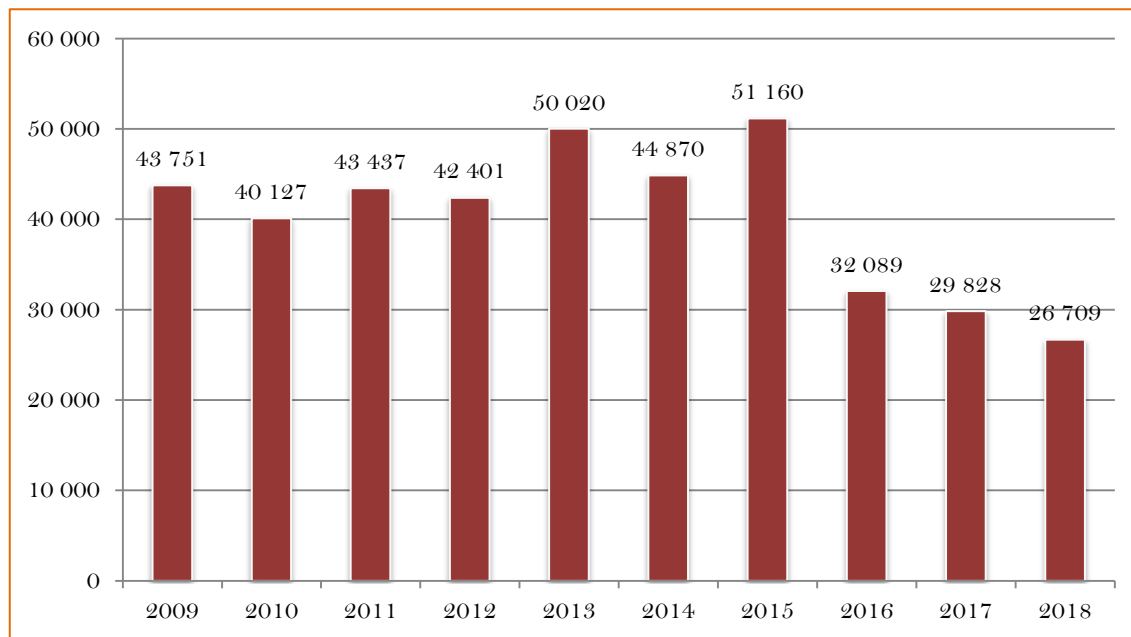
Tableau 60: Débarquements des produits de la pêche selon les ports et les points de débarquement aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Quantités en 1000 tonnes, valeurs en 1000 Dh

Ports/PDA		Céphalopodes	Crustacés	P. Blanc	P. Pélagique	Autres	Total
Al Hoceima	Quantité	724	6	313	3 732	-	4 775
	Valeur	58 742	592	8 973	46 122	-	114 429
Cala Iris	Quantité	98	-	21	697	34	850
	Valeur	8 108	-	351	4 574	270	13 303
Inouaren	Quantité	25	-	1	-	-	26
	Valeur	2 060	-	34	-	-	2 094
Jebha	Quantité	97	0,1	61	1 303	4	1 465
	Valeur	7 741	9	2 344	6 977	471	17 542
Larache	Quantité	532	461	666	7 076	-	8 735
	Valeur	53 507	37 325	34 016	29 474	-	154 322
Tanger	Quantité	343	147	4 700	871	-	6 061
	Valeur	30 866	15 328	96 215	45 143	-	187 552
Assilah	Quantité	-	-	15	117	-	132
	Valeur	-	-	848	5 673	-	6 520
Ksar sghir	Quantité	46	-	8	97	-	150
	Valeur	3 304	-	607	4 081	-	7 992
M'diq	Quantité	221	95	845	2 532	97	3 790
	Valeur	20 507	13 191	22 214	25 987	466	82 365
Martil	Quantité	93	-	5	-	-	98
	Valeur	8 127	-	268	-	-	8 395
Oued Laou	Quantité	22	-	-	-	385	407
	Valeur	2 534	-	-	-	1 731	4 265
Fnideq	Quantité	56	-	1	9	-	66
	Valeur	5 605	-	92	69	-	5 766
Belyounech	Quantité	3	0,06	2	-	-	5
	Valeur	290	1	185	-	-	476
Kaa Asras	Quantité	41	-	1	34	73	149
	Valeur	3 913	-	31	265	327	4 536
Région	Quantité	2 300	709	6 638	16 468	593	26 709
	Valeur	205 304	66 446	166 178	168 365	3 265	609 557

Source : Office National des Pêches et Délégations Régionales

Figure 24: Evolution des débarquements des produits de la pêche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en tonnes)



Source : Direction Régionale du HCP

9. INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

De par sa position géographique privilégiée sur les deux côtes méditerranéenne et atlantique, sa proximité de l'Europe, ses potentialités agricoles et ses infrastructures de base, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima se doit d'être à l'avant garde du peloton des régions qui jouent un rôle dynamique dans l'industrialisation du pays.

En plus des avantages accordés par la charte des investissements, il y a lieu de souligner l'existence d'une infrastructure adéquate et appropriée (routes, ports, aéroports, réseaux ferroviaires, zones industrielles et d'activités économiques, tourisme, loisirs...) permettant à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima d'être un pôle d'attraction de premier choix pour les investisseurs nationaux et étrangers.

Concernant plus particulièrement les lieux d'accueil des investissements, les Pouvoirs Publics ont multiplié les efforts en vue de doter les diverses préfectures et provinces de la région de zones industrielles aménagées et équipées en mesure de répondre aux attentes des investisseurs potentiels.

9.1. Structures d'accueil

9.1.1. Zone Industrielle de Mghogha-Tanger

Créée en 1975, la zone industrielle de Mghogha a participé à l'évolution de l'environnement économique de la préfecture de Tanger-Assilah. Avec une superficie de 138 ha et 127 lots, cette zone renferme une panoplie de sociétés dont près de la moitié exerce dans le secteur de la confection, le textile et le cuir.

9.1.2. Zone industrielle Al Majd

En vue d'accentuer le développement du tissu industriel de la préfecture de Tanger-Assilah, et satisfaire la demande exprimée par les investisseurs locaux et étrangers, la zone industrielle Al Majd a été créée en 1989, occupant une superficie de 23 ha aménageant 118 lots. Cette zone s'est permise de

recevoir une panoplie de moyennes et petites entreprises activant dans différents secteurs d'activité.

9.1.3. Zone industrielle de Gzenaya

La zone industrielle de Gzenaya s'étend sur une superficie de 129 ha, à 8 Km de la ville de Tanger, et à proximité de l'aéroport de Tanger Ibn Batouta. C'est une zone industrielle destinée aux industries à pollution contrôlée, elle bénéficie de tous les services de la zone logistique installée en tant que zone tampon entre elle et la zone franche « Tanger Free Zone ».

Par son emplacement géographique, la zone industrielle de Gzenaya participe amplement à la création d'un fort pôle industriel autour de l'aéroport, à l'entrée sud de Tanger.

9.1.4. Zone industrielle de Tétouan

En vue de répondre aux attentes des investisseurs, la province de Tétouan a connu, en 1980, la création de cette zone industrielle, située au Km 7 de la route Tétouan-Martil, une zone qui s'étend sur une superficie de 47 ha pour comprendre 178 lots.

9.1.5. Zone industrielle de Larache

Quant à la province de Larache, les Pouvoirs Publics y ont aménagé une zone industrielle au Km 2 de la route de Rabat. Elle occupe une superficie de 27 ha et se compose de 41 lots totalement attribués.

9.1.6. Zone industrielle de Ait Youssef ou Ali

Aménagé en 2001 sur 6 ha et doté d'équipements modernes nécessaires aux industries devant s'y installer, ce parc industriel permet de créer un noyau économique qui alimentera les besoins de la région d'Al Hoceima.

9.1.7. La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra

La Zone d'Activités Economiques (ZAE) Ait Kamra a été créée en 2011 sur une superficie globale de 41 ha comprenant 179 lots. Elle présente aux investisseurs opérant dans le secteur industriel un environnement propice pour

la réalisation de leurs projets, avec des infrastructures de qualité, des prix compétitifs et la proximité de la ville d'Al Hoceima.

9.1.8. Grande Plateforme Industrielle (GPI) de Tanger-Med

La Grande Plateforme industrielle Tanger-Med, lancée en 2009, consiste en l'aménagement et le déploiement progressif de plusieurs zones d'activités dans la région du détroit dans l'arrière pays du port de Tanger Med. L'installation des zones franches industrielles et logistiques du complexe Tanger-Med confère aux opérateurs des avantages exceptionnels qui renforcent leur compétitivité à l'export telles que l'accès à un port connecté à plus de 100 destinations mondiales, des services à haute valeur ajoutée, des exonérations illimitées, des procédures simplifiées sans aucune restriction en matière de rapatriement de capitaux et de convertibilité et des transactions en devises étrangères libres en zone franche.

La grande plateforme industrielle de Tanger Med inclut plusieurs infrastructures: Tanger Free Zone, Med Hub, Tétouan Park, Tétouan Shore, Tanger Automotive City, Zone franche commerciale de Fnideq, etc.

9.1.8.1. Tanger Free Zone

Située à proximité de l'aéroport international de Tanger et bordée par l'axe autoroutier, Tanger Free Zone (TFZ) est la zone franche industrielle du complexe portuaire Tanger-Med réservée aux entreprises dont l'activité est orientée vers l'exportation. Elle a été créée en 1999, sur une superficie globale de 400 ha aménageant 376 lots. Elle comprend une zone industrielle sous douane de 300 hectares et une zone logistique de 65 hectares. Cette zone est dotée d'infrastructures de qualité et des avantages importants, notamment, le statut de zone franche, un guichet unique, une offre commerciale diversifiée et la proximité à la ville de Tanger, une connexion au réseau autoroutier et au port de Tanger-Med et des services en termes de sécurité et de santé. TFZ compte près de 400 entreprises, 45 000 salariés et des investissements cumulés de 550 millions d'euros (6 milliards de DH) en 10 ans.

9.1.8.2. Medhub, la Zone Franche Logistique du complexe Tanger Med

Medhub, la Zone Franche Logistique (ZFL) du complexe Tanger Med a été ouverte à la commercialisation en 2008 avec une superficie de 200 hectares. Gérée selon le principe de guichet unique, Medhub, propose la location d'une gamme immobilière complète d'entrepôts, de bureaux ou de terrains nus viabilisés.

Bénéficiant d'avantages douaniers et fiscaux, cette zone est principalement dédiée aux activités logistiques à valeur ajoutée de groupage, de distribution et d'approvisionnement, mais aussi à la distribution vers d'autres zones franches au Maroc, à la mise à la consommation sur le marché marocain et à la préparation de commande, entreposage, conditionnement, étiquetage, assemblage et contrôle qualité.

la ZFL est située au sein de l'enceinte portuaire, à proximité immédiate du port conteneurs, elle est la base arrière logistique du complexe portuaire de Tanger Med et constitue, grâce à sa connectivité aux réseaux de transport marocains et internationaux, une plateforme pour les opérateurs logistiques désirant couvrir l'Afrique du Nord et l'Europe de l'Ouest.

9.1.8.3. Le Parc Industriel (PI) Tétouan Park

Le Parc Industriel (PI) Tétouan Park est développé dans le cadre de la convention de la Grande Plateforme Industrielle Tanger-Med, sur une superficie globale de 156 ha comprenant 255 lots, à 15 km de la ville de Tétouan et à 80 km du complexe portuaire Tanger-Med. Ce parc jouit d'infrastructures de qualité, d'une connectivité optimale, en plus de sa proximité de la ville de Tétouan et la disponibilité d'un bassin d'emploi important.

9.1.8.4. Le parc Tétouan Shore

Le parc Tétouan Shore a été créé en 2012 sur une superficie globale de 6 ha comptant 22 000 m² couverts de plateaux bureaux et de services aménagés pour les activités externalisées des centres d'appel. Elle offre aux entreprises opérant, notamment, dans le secteur de l'offshoring, des infrastructures qualité et des avantages importants, notamment, une offre locative de bâtiments prêts à

l'emploi à des prix attractifs, un ensemble de services de proximité, un guichet unique, un bassin d'emploi important, une offre de formation et un cadre incitatif adéquat.

9.1.8.5. Tanger Automotive city

Cette zone d'activité, érigée en zone franche sur la Plateforme Industrielle Automobile de Jouamaa est réalisée sur une assiette foncière de 260 ha avec un total de 265 lots. Elle est principalement axée sur les métiers de l'automobile (équipementiers, opérateurs logistiques, sous-traitants et services associés au secteur).

Créée en 2011, Tanger Automotive city présente aux investisseurs opérant principalement dans le secteur automobile un cadre en infrastructures de haut niveau et des avantages importants, notamment, le statut de zone franche, un guichet unique, une offre commerciale diversifiée (location et vente de terrains/bâtiments), une connectivité optimale et la proximité du Complexe Renault.

9.1.8.6. Zone Commerciale Fnideq:

Développée sur une assiette foncière de 140 ha, cette zone d'activité, a pour vocation de développer des activités de commerce de gros et de détail en s'appuyant sur les importants flux de marchandises générés par la montée en puissance du port Tanger Med et de sa zone franche logistique.

9.2. Activité industrielle

L'activité du secteur industriel dans la région sera examinée à travers les grandeurs économiques tirées des résultats de l'enquête réalisée annuellement par le Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique.

Le parc des unités industrielles recensées à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en 2016 est constitué de 781 établissements intervenant pour 11,1% dans le parc national, l'essentiel est localisé à Tanger-Assilah et à Tétouan/M'diq-Fnideq qui comptent respectivement 44% et 34% des unités

implantées dans la région, le reste étant inégalement partagé entre Al Hoceima (11%), Larache (8%), Chefchaouen (2%) et Fahs-Anjra (1%).

L'effectif employé par ces établissements est estimé à 139 803 employés permanents en 2016, soit une moyenne de 179 employés par établissement. Les plus grandes unités sont implantées à Fahs-Anjra et à Tanger-Assilah avec des moyennes respectives de 1 547 et 311 employés par établissement.

Quant à la production industrielle, elle est estimée en 2016 à 60,84 milliards de dirhams pour des exportations d'une valeur de 49,99 milliards de dirhams. Cette production a été à l'origine de la création d'un chiffre d'affaire de 61,65 milliards de dirhams.

En matière d'investissement, l'industrie régionale a attiré, en 2016, plus de 1,7 milliard de dirhams d'investissements, soit 9,9% des investissements enregistrés au niveau national.

Tableau 61: Grandeurs économiques selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, 2016 (Valeurs en millions de Dhs)

Préfectures/ Provinces	Nombre d'établisse- ments	Chiffre d'affaires	Exportations	Production	Investisse- ment	Effectifs employés
Al Hoceima	86	355,9	3,	194,9	11,8	1 011
Chefchaouen	13	13,8	-	14,8	,3	167
Fahs - Anjra	5	25030,	24994,	25387,	14,	7 735
Larache	63	2266,4	1237,7	2034,5	72,2	11 807
Tanger -Assilah	347	30219,	23084,	29813,	1487,	108 023
Tétouan	267	3766,5	672,1	3401,5	145,3	11 060
Région	781	61 651,7	49 990,8	60 845,7	1 730,6	139 803
Maroc	7036	401 429,1	133 191,9	366 684,1	17 509,7	635 331
Région/Maroc (%)	11,1%	15,4%	37,5%	16,6%	9,9%	22,0%

Source :Annuaire Statistique Régional 2018, Annuaire Statistique du Maroc, 2019

9.3. Quelques aspects de l'activité industrielle régionale

9.3.1. Industrie du sucre

De par son important potentiel agricole, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima offre un espace propice pour la pratique des cultures industrielles, en particulier la betterave et la canne à sucre. En effet, les superficies relatives à ces deux cultures s'élèvent, durant la campagne 2017-2018, à 2 900 ha dégageant une production qui dépasse 1,5 million de qx, ce qui représente 5,9% et 4,1% respectivement des superficies et de la production correspondantes au niveau national.

Le souci de valoriser localement les matières premières et d'assurer l'autosuffisance en matière de sucre, a incité les Pouvoirs Publics à multiplier la création des sucreries sur le territoire régional. Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite deux sucreries sises à la province de Larache, en raison de la proximité des lieux de production de la betterave et la canne à sucre (zone ORMVAL). Il s'agit de SURAC à Laouamra pour le traitement de la canne à sucre, mise en service en 1984, et SUNABEL Loukos à Ksar El Kébir pour le traitement de la betterave mise en service en 1978.

9.3.2. Industrie du ciment

Deux cimenteries (Lafarge Ciments Tanger et Lafarge Ciments Tétouan) constituent le parc régional de cette activité industrielle avec une capacité de traitement de 3,4 millions de tonnes par an.

La consommation régionale en ciment s'est élevée à 1,69 millions de tonnes en 2018, soit 13% de la consommation du ciment au niveau national, mais a marqué une baisse par rapport à l'année précédente où elle s'évaluait à 1,77 million, soit une diminution de 4,8%.

9.3.3. Autres industries

Parmi les autres industries présentes dans la région, et qui concourent à la satisfaction de la demande locale en produits de première nécessité, on relève l'existence de 12 minoteries industrielles : 4 à Tanger, 3 à Tétouan, 3 à Larache et 2 à Al Hoceima, ayant une capacité annuelle de traitement de 6,7 millions de quintaux. La quantité de blé tendre écrasé en 2018 s'élève à 1,85 million de quintaux, quant à la farine produite par les minoteries de la région, elle a été estimée à 1,42 million de quintaux pour la même année.

10. TOURISME

La situation exceptionnelle de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima au nord du Royaume, avec ses deux façades maritimes donnant sur l'Atlantique et la Méditerranée, son enracinement dans l'histoire et sa diversité culturelle, sont autant d'atouts qui offrent à cette région un patrimoine culturel et naturel diversifié à même de développer de plus en plus les activités touristiques.

Dans ce cadre, le visiteur de la région a devant lui une gamme variée de choix entre lieux naturels et sites historiques : La préfecture de Tanger-Assilah dispose d'une série de sites intéressants tels les grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains puis les vestiges phéniciens et portugais d'Assilah. La frange atlantique s'étalant sur Assilah jusqu'à Larache permet d'allier tourisme balnéaire et sportif. A Larache encore, on peut visiter le site de Lixus, la forteresse Fkhitate, Dar El Makhzan ou bien aussi le musée archéologique et la mosquée Al Aadam.

Les plages méditerranéennes y sont d'une qualité exceptionnelle, tout au long des côtes de Fahs-Anjra, M'diq-Fnideq, Tétouan, Chefchaouen jusqu'à la province d'Al Hoceima, avec les nombreuses stations balnéaires existantes tout au long de la côte entre Fnideq et Oued Laou. Al Hoceima et aussi connue pour son Tourisme balnéaire, à en citer ses merveilleux plages, Quemado (complexe), Tala Youssef, Chafarina (complexe), Cala Iris, Souani, Sfiha et Cala Bonita, sans oublier les nombreux espaces forestiers dont est dotée la région sur les deux côtes atlantiques et méditerranéennes.

La province de Tétouan recèle aussi un patrimoine culturel varié, de par la pittoresque médina de Tétouan ou le monument historique Tamouda, alors que la province de Chefchaouen dispose de son côté de divers sites tels les grottes et les forêts (la forêt de Talasmatane par exemple), les cascades de Cherafat et la source de Ras El Ma, l'ancienne médina et la Casbah de Chefchaouen.

D'autre part, la région est dotée d'infrastructures de transport et d'hébergement en mesure d'attirer un grand nombre de touristes, particulièrement durant la saison estivale.

10.1. Structures d'accueil

En matière d'hébergement, la région englobe, en 2018, 320 établissements classés pour une capacité de 26 199 lits, soit 8% et 10% respectivement du parc national. La répartition de la capacité hôtelière par provinces et préfectures de la région laisse apparaître le sous-équipement de certaines d'entre elles comme c'est le cas pour les provinces de Fahs Anjra et Ouezzane.

Tableau 62: Les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Provinces/ Préfectures	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Hôtels- club	Résidences hôtelières
Al Hoceima	5	5	4	5	-	-	9
Chefchaouen	11	5	1	1	-	-	2
Fahs Anjra	-	1	2	-	-	-	1
Larache	7	6	-	1	-	-	-
M'diq-Fnideq	5	6	8	4	2	2	3
Ouezzane	1	1	-	-	-	-	-
Tanger-Assilah	13	12	11	9	6	-	10
Tétouan	9	3	6	3	-	-	-
Région	51	39	32	23	8	2	25
Maroc	305	232	259	204	101	48	207
Région/Maroc	17%	17%	12%	11%	8%	4%	12%

(suite)

Préf./ Provinces	RI PT	Pensions	Motels	Maisons d'hôtes	Gites	Ferme d'hôte	Camping	Auberges	Total
Al Hoceima	-	-	-	-	5	-	-	1	34
Chefchaouen	-	1	-	43	7	-	-	2	73
Fahs Anjra	-	-	-	3	1	-	-	-	8
Larache	-	-	-	1	4	-	-	-	19
M'diq-Fnideq	-	-	1	-	-	-	-	-	31
Ouezzane	-	-	-	1	2	-	1	-	6
Tanger-Assilah	-	3	1	39	3	-	-	-	107
Tétouan	-	3	-	9	9	-	-	-	42
Région	-	7	2	96	31	-	1	3	320
Maroc	7	76	12	2 049	353	34	31	137	4 055
Région/Maroc	0%	9%	17%	5%	9%	0%	3%	2%	8%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019, R.I.P.T : Résidences Immobilières de Promotion Touristique

En ce qui concerne la capacité d'hébergement, l'examen de la capacité litière des établissements classés selon la catégorie, fait ressortir un léger avantage des hôtels de bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles), au détriment des hôtels de 4 et 5 étoiles, puisqu'ils comptent respectivement 40% et 32% de la capacité régionale, mais on note aussi l'émergence des résidences hôtelières et des maisons d'hôtes qui représentent de leurs parts 11% et 7% de cette capacité, les maisons d'hôtes étant plus représentées à Tanger-Assilah et Chefchaouen.

Tableau 63 : Capacité en lits des établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018

Préfectures/ Provinces	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Hôtels- club	Résidences hôtelières
Al Hoceïma	143	256	246	884	-	-	296
Chefchaouen	348	176	120	110	-	-	51
Fahs Anjra	-	40	377	-	-	-	236
Larache	264	392	-	747	-	-	-
M'diq-Fnideq	284	318	782	766	484	1796	1140
Ouezzane	34	64	-	-	-	-	-
Tanger-Assilah	896	1417	2832	2973	1909	-	1263
Tétouan	492	273	597	565	-	-	-
Région	2 461	2 936	4 954	6 045	2 393	1 796	2 986
Maroc	16 472	16 564	34 120	51 344	39 715	20 975	23 914
Région/Maroc	15%	18%	15%	12%	6%	9%	12%

(suite)

Préfectures/ Provinces	RIPT	Pensions	Motels	Maisons d'hôtes	Gites	Ferme d'hôte	Camping	Auberges	Total
Al Hoceïma	-	-	-	-	49	-	-	16	1 890
Chefchaouen	-	20	-	765	93	-	-	56	1 739
Fahs Anjra	-	-	-	36	11	-	-	-	700
Larache	-	-	-	22	48	-	-	-	1 473
M'diq-Fnideq	-	-	44	-	-	-	-	-	5 614
Ouezzane	-	-	-	8	15	-	60	-	181
Tanger-Assilah	-	120	90	824	46	-	-	-	12 370
Tétouan	-	57	-	155	93	-	-	-	2 232
Région	-	197	134	1810	355	-	60	72	26 199
Maroc	3 182	2346	664	30 553	5 664	683	10 844	4 216	261 256
Région/Maroc	0%	8%	20%	6%	6%	0%	1%	2%	10%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

R.I.P.T : Résidences Immobilières de Promotion Touristique

10.2. Fréquentation hôtelière

Approchée par les nuitées réalisées dans les établissements d'hébergement classés, la demande touristique à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma s'est chiffrée, en 2018, à 2 005 167 nuitées touristiques, en hausse de 9% par rapport à 2017, et constituant 8% de l'ensemble des nuitées relevées à l'échelle nationale.

Tableau 64: Nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018

Préfectures/ Provinces	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Hôtels- club	Résidence Hôtelière
Al Hoceïma	4 566	10 605	13 408	54 729	-	-	5 725
Chefchaouen	10 916	7 294	25 556	28 374	-	-	-
Fahs-Anjra	-	601	9 420	-	-	-	24 847
Larache	360	11 180	-	13 097	-	-	-
M'diq-Fnideq	20 810	15 218	38 189	74 565	33 432	45 554	67 116
Ouezzane
Tanger-Assilah	68 214	139 164	340 497	482 627	240 278	-	61 444
Tétouan	5 865	6 162	56 896	60 130	-	-	-
Région	11 0731	190 224	483 966	713 522	273 710	45 554	159 132
Maroc	62 1081	848 372	3 186 992	7 166 311	6 136 522	327 0053	1 612 458
Région/Maroc	18%	22%	15%	10%	4%	1%	10%

(Suite) :

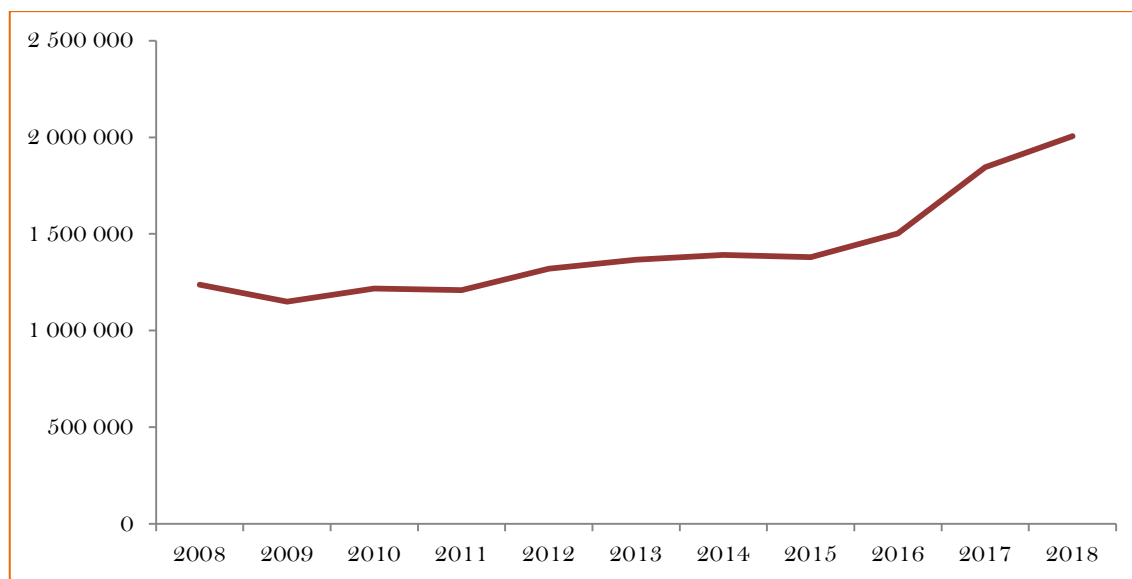
Préfectures /Provinces	Motels	Maisons d'hôtes	Gîtes	Auberges	Autres	Total
Al Hoceïma	-	-	573	827	-	90 433
Chefchaouen	-	-	-	1960	-	74 100
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	34 868
Larache	-	-	-	-	-	24 637
M'diq-Fnideq	-	-	-	-	-	294 884
Ouezzane
Tanger-Assilah	215	19 532	612	-	-	1 352 583
Tétouan	-	4 609	-	-	-	133 662
Région	215	24 141	1 185	2 787	-	2 005 167
Maroc	6 591	737 569	31 239	80 112	334 108	24 031 408
Région/Maroc	3%	3%	4%	3%	0%	8%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

Autres : Autres : Résidences Immobilières de Promotion Touristique, Pensions, Ferme d'hôte, Camping

Pour ce qui est de la répartition des nuitées selon les provinces ou préfectures, on note que 67% d'entre elles ont été réalisées dans la préfecture de Tanger-Assilah, suivie de M'diq-Fnideq avec 15%, alors que selon la catégorie de l'établissement, 36% des nuitées relèvent des hôtels de 4 étoiles suivis des hôtels de 3 étoiles avec 24%.

Figure 25 : Evolution des nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : HCP- Direction Régionale de Tanger

10.3. Arrivées touristiques

En 2018, 972 857 touristes de différentes nationalités ont visité la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, en progression de 11% par rapport à l'année 2017. Selon l'origine, 54% des arrivées ressortent des touristes internes alors que les 46% restant proviennent du tourisme international.

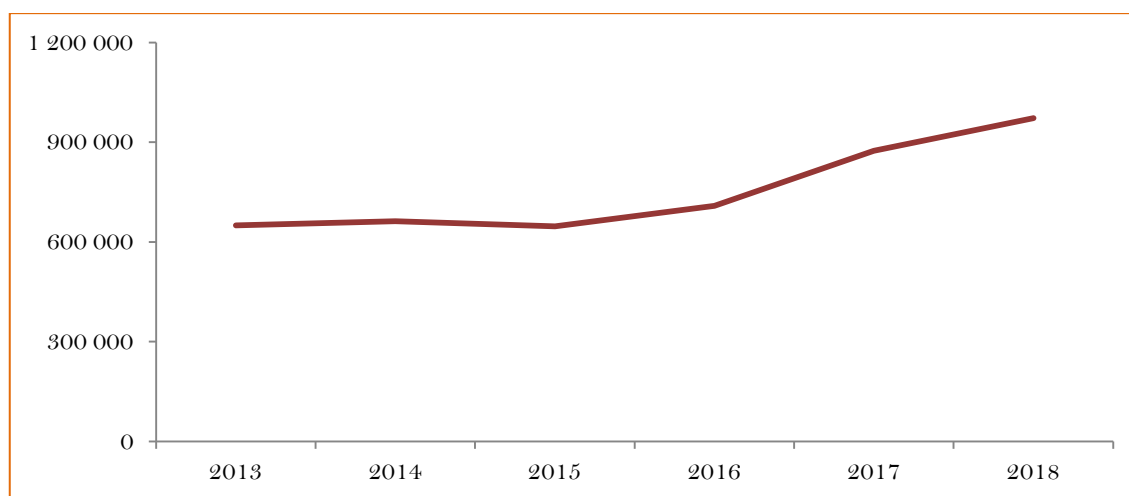
Tableau 65 : Arrivées touristiques dans les établissements d’hébergement classés selon le type de tourisme et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	Tourisme interne	Tourisme international	Total
Al Hoceima	34 839	6 923	41 762
Chefchaouen	13 859	44 409	58 268
Fahs Anjra	3 598	4 820	8 418
Larache	9 495	4 361	13 856
M'diq-Fnideq	77 602	27 614	105 216
Ouezzane
Tanger-Assilah	349 363	335 879	685 242
Tétouan	33 882	26 213	60 095
Région	522 638	450 219	972 857
Maroc	3 247 378	5 358 800	8 606 178
Région/Maroc	16%	8%	11%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

En fait, le tourisme international dans la région demeure fortement concurrencé par les pays à proximité principalement l’Espagne dotée de circuits touristiques très organisés et structurés qui fonctionnent durant toute l’année, offrant une qualité de services et d’animation qui font des produits touristiques de ce pays un label international sans controverse. D’autre part, le tourisme de thème qui constitue une composante non moins importante du tourisme international se trouve focalisé dans quelques villes marocaines telles Casablanca, Rabat, Fès et Marrakech.

Figure 26 : Evolution des arrivées touristiques, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : HCP- Direction Régionale de Tanger

10.4. Indicateurs de l'activité touristique

La durée moyenne de séjour dans les établissements d'hébergement renseigne sur l'intérêt que suscite la région à ses visiteurs. Elle est en moyenne de 2,06 nuitées dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, variant de 1,27 nuitée à Chefchaouen jusqu'à 4,14 nuitées à Fahs Anjra.

Tableau 66: Durée moyenne de séjour (DMS) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	Arrivées touristiques	Nuitées touristiques	DMS
Al Hoceima	41 762	90 433	2,17
Chefchaouen	58 268	74 100	1,27
Fahs Anjra	8 418	34 868	4,14
Larache	13 856	24 637	1,78
M'diq-Fnideq	105 216	294 884	2,80
Ouezzane
Tanger-Assilah	685 242	1 352 583	1,97
Tétouan	60 095	133 662	2,22
Région	972 857	2 005 167	2,06
Maroc	8 606 178	24 031 408	2,79

Source : HCP – Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

En fait, le tourisme bien qu'il soit important dans la région pendant les périodes estivales, surtout à Tétouan, M'diq-Fnideq et à Al Hoceima, reste essentiellement orienté vers le tourisme traditionnel de type familial qui consiste généralement en la location de maisons privées équipées plutôt que l'hébergement dans les établissements classés. Ce type de tourisme qui offre aux visiteurs nationaux un séjour en famille, économique et surtout plus autonome, échappe aux statistiques touristiques officielles, mais participe bel et bien à la dynamisation de la demande des biens et services autres qu'hôteliers.

Le tourisme régional se caractérise aussi par son aspect saisonnier, ce qui peut être confirmé par les valeurs des taux d'occupation moyens affichés par les structures d'hébergement de la région. Ce taux, toutes catégories confondues, n'est que de 21% en 2018, contre 25% à l'échelle nationale, et atteint son maximum à Tanger-Assilah avec 30%, suivie de Tétouan avec 16,4%. Analysé selon la catégorie, on remarque que les hôtels de 5 et 4 étoiles présentent les taux les plus importants avec 31,3% et 32,3% respectivement.

Tableau 67 : Taux d'occupation moyen (en %) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018

Préfectures/ Provinces	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles	5 étoiles	Hôtels- club	Résidences hôtelières	Maisons d'hôtes	Autres	Total
Al Hoceïma	8,7	11,3	14,9	17,0	-	-	5,3	-	5,9	13,1
Chefchaouen	8,6	11,4	58,3	70,7	-	-	0,0	-	0,6	11,7
Fahs-Anjra	-	4,1	6,8	-	-	-	28,8	-	0,0	13,6
Larache	0,4	7,8	-	4,8	-	-	-	-	0,0	4,6
M'diq-Fnideq	20,1	13,1	13,4	26,7	18,9	6,9	16,1	-	0,0	14,4
Ouazzane
Tanger-Assilah	20,9	26,9	32,9	44,5	34,5	-	13,3	-	0,2	30,0
Tétouan	3,3	6,2	26,1	29,2	-	-	-	-	0,0	16,4
Région	12,3	17,8	26,8	32,3	31,3	6,9	14,6	-	0,4	21,0
Maroc	10,3	14,0	25,6	38,2	42,3	42,7	18,5	63,5	2,3	25,2

Source : HCP – Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

Autres : Résidences Immobilières de Promotion Touristique, Pensions, Motels, Gites, Ferme d'hôte, Camping, Auberges

Partie III :

Infrastructures de Base

11. TRANSPORT

Par son effet direct sur le rapprochement des hommes et des activités économiques, le secteur du transport conditionne dans une large mesure le développement régional et local. De par sa position géographique, trait d'union entre l'Europe et les autres régions du Royaume, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est dotée d'équipements diversifiés lui permettant d'assurer un niveau élevé d'échanges, aussi bien entre les provinces et préfectures qui la composent qu'avec le reste du pays et les différents pays étrangers.

Le transport dans la région est assuré par divers réseaux : terrestre, aérien, maritime et ferroviaire.

11.1. Transport routier

11.1.1. Réseau routier et autoroutier

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un réseau routier et autoroutier d'une longueur globale de 2 871,2 km en 2018 dont 165 km d'autoroutes. Le réseau routier régional comprend un linéaire de 156,7 km de voies express, et se répartit à raison de 37%, 22% et 42% respectivement entre routes nationales, régionales et provinciales, ces données étant relatives au réseau classé, ne comprenant pas les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées.

Le taux de revêtement dans la région se situe à 98,2%, dépassant ainsi de 20 points celui du pays (77,8%). Selon les provinces, le taux le plus bas est enregistré à Tétouan (93,3%), alors que le réseau routier dans les provinces d'Al Hoceima, Fahs-Anjra, Larache et M'diq-Fnideq est revêtu à 100%.

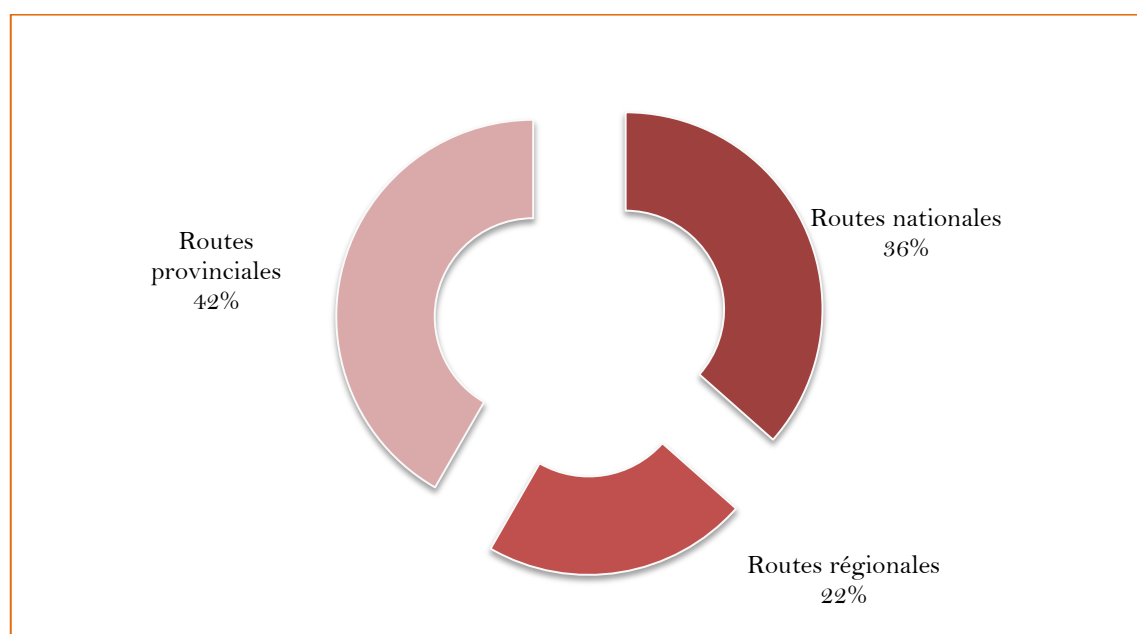
Tableau 68: Réseau routier et autoroutier (en km) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures / Provinces	Réseau autoroutier		Réseau routier						Total	
			Routes nationales		Routes régionales		Routes provinciales			
	LT	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.	L.T.	Revêt.
Al Hoceima	0,0	0,0	318,5	318,5	160,1	160,1	113	113	591,6	591,6
Chefchaouen	0,0	0,0	230	230	132,8	132,8	180,9	169,5	543,7	532,3
Fahs Anjra	27,0	27,0	58,9	58,9	32,0	32	62,4	62,4	180,3	180,3
Larache	45,0	45,0	82	82	101,2	101,2	209,1	209,1	437,3	437,3
M'diq-Fnideq	22,0	22,0	38,2	38,2	0,0	0,0	6,8	6,8	67,0	67,0
Ouezzane	0,0	0,0	56,2	56,2	91,5	91,5	304	290,9	451,7	438,6
Tanger-Assilah	65,0	65,0	81,9	81,9	8,8	8,8	136,1	130,2	291,8	285,9
Tétouan	6,0	6,0	123	123	62,7	62,7	116,1	95,6	307,8	287,3
Région	165,0	165,0	988,7	988,7	589,1	589,1	1128,4	1077,5	2871,2	2820,3

Source : Direction Régionale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau

L.T : longueur totale, Revêt. : dont revêtues

Figure 27 : Répartition (en %) du réseau routier classé selon le type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Analysé selon d'autres indicateurs, le réseau routier régional se trouve avantagé au niveau de la densité spatiale mais défavorisé en terme de densité sociale. En effet, le nombre de kilomètres de routes par 100 km² (densité spatiale) à l'échelle de la région dépasse de plus que le double celui enregistré dans le pays (17,9 dans la région contre 8,3 au niveau national). Par contre, rapporté à la population, le nombre de kilomètres de routes par 1000 habitants dans la région est de loin inférieur à celui atteint au niveau national (0,8 et 1,7 respectivement).

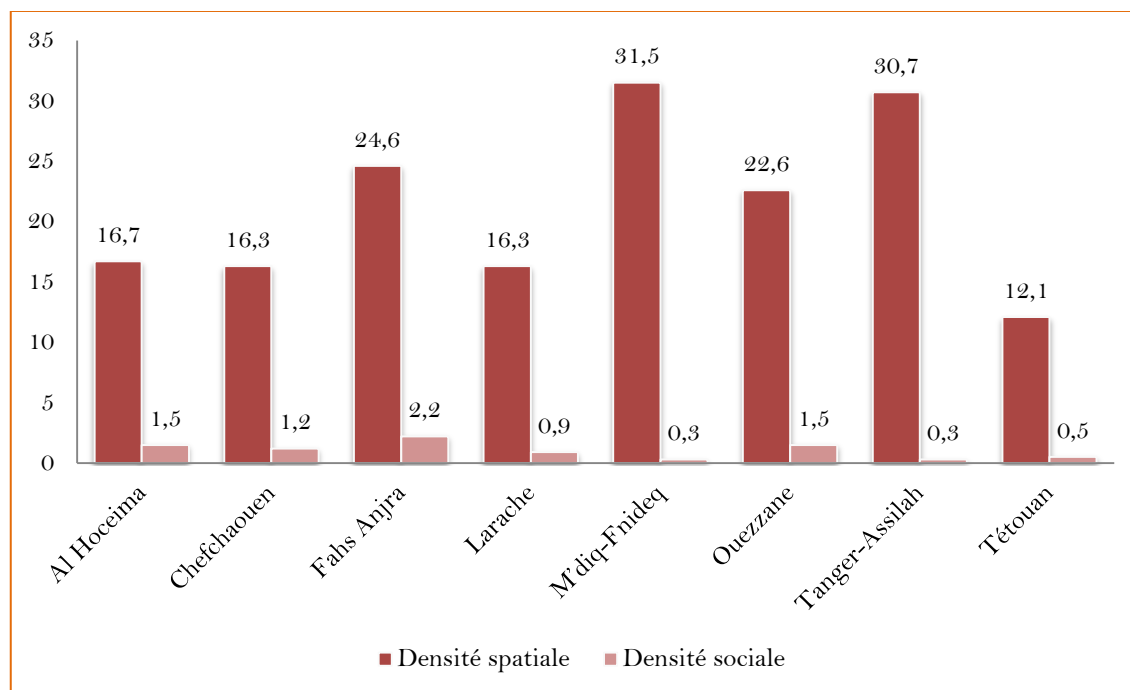
L'analyse de ces indicateurs par provinces et préfectures fait ressortir la province de Tétouan comme la plus défavorisée en terme de densité routière spatiale avec 12,1km/100km². Les préfectures de Tanger-Assilah et de M'diq-Fnideq ressortent de leur part comme étant les moins favorisées en matière de densité sociale avec 0,3km/1000hab chacune.

Tableau 69: Indicateurs du réseau routier/autoroutier selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures / Provinces	Densité spatiale (km/100 km ²)	Densité sociale (km/1000 hab)	Taux de revêtement (%)
Al Hoceima	16,7	1,5	100,0%
Chefchaouen	16,3	1,2	97,9%
Fahs Anjra	24,6	2,2	100,0%
Larache	16,3	0,9	100,0%
M'diq-Fnideq	31,5	0,3	100,0%
Ouezzane	22,6	1,5	97,1%
Tanger-Assilah	30,7	0,3	98,0%
Tétouan	12,1	0,5	93,3%
Région	17,9	0,8	98,2%
Maroc	8,3	1,7	77,8%

Source : Direction Régionale du HCP

Figure 28 : Densité sociale (km/1000 hab) et spatiale (km/100 km²) du réseau routier/autoroutier selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

11.1.2. Projets routiers

Nul ne doute que l'amélioration de l'infrastructure routière est primordiale à tout développement économique ou social. Dans ce cadre, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima a vu son réseau routier évoluer à même d'accompagner l'essor qu'elle connaît ces dernières années.

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est traversée par la rocade méditerranéenne dont les retombées ont été d'ordre social et économique sur toutes les régions du nord du Royaume. Le linéaire régional comporte 6 tronçons reliant Tanger jusqu'à Ras Afrou sur une longueur de 395 km traversant la région sur 232 km, en passant par Ksar Sghir, Fnideq, Tétouan, Jebha et Ajdir, avec deux tronçons sous forme de voie express: de Ksar Sghir à Fnideq et de Fnideq à Tétouan. Cette rocade a permis de réduire le temps de trajet entre les zones reliées, de desservir plusieurs plages et d'améliorer les conditions de vie des populations.

Les voies express dont la région est dotée ont, de leur part, permis d'adapter le réseau routier régional à la progression du trafic et de participer à

l'aménagement de l'espace tout en améliorant les niveaux de service et de sécurité routière. Sur cet aspect, la région a connu la construction de la voie express reliant Tanger à Tétouan sur 48 km, Tétouan à Fnideq sur 28 km, et Fnideq-Ksar Sghir sur 30 km, des voies qui constituent aussi une infrastructure de relais au réseau autoroutier national.

En plus, d'autres axes importants sont en cours de construction : il s'agit la voie express Al Hoceima-Taza sur 148,5 km, appelée à connecter la ville d'Al Hoceima à l'axe autoroutier Oujda-Agadir et dont deux tronçons sont finalisés, il s'agit de la voie express Ajdir-Bni Bouayach sur 15,5 km et Bni Bouayach-Nekour sur 14 km.

On note aussi le projet de construction de la voie express Tétouan-Chefchaouen sur 50 km dont le tronçon Tétouan-Ben Karrich de 7,2 km est achevé, puis la voie express Larache-Ksar El Kébir sur 27 km dont le tronçon Zouada-Ksar El Kébir sur 14 km est finalisé.

La région compte de même un linéaire autoroutier de 165 km. Ainsi, le port Tanger-Med est relié au réseau national d'autoroutes sur une longueur de 54 Km, tronçon appelé à jouer un rôle primordial dans le développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe. La liaison autoroutière entre Fnideq et Tétouan sur une longueur de 28 km, la plus courte du réseau autoroutier national, est aussi d'une importance majeure puisqu'elle permet de desservir les multiples stations balnéaires de cette partie de la côte méditerranéenne et d'alléger l'intensification de la circulation en période estivale, surtout avec l'afflux important des marocains résidents à l'étranger via Bab Sebta.

Les perspectives en matière de projets routiers régionaux laissent donc envisager un bon avenir en ce qui concerne les communications interrégionales. Cependant, plusieurs efforts restent à déployer pour améliorer le trafic intra-régional, particulièrement en ce qui concerne le désenclavement du monde rural. Ainsi, selon les résultats du RGPH 2014, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux à la route goudronnée la plus proche est de 4,3 km. La distance la plus longue est enregistrée à la province de Chefchaouen avec 6,3 km. Dans ce cadre, plusieurs efforts ont été entrepris pour subvenir à ce problème et corriger les déséquilibres spatiaux en matière d'infrastructure routière. En effet, le besoin de disposer de routes rurales reste indispensable pour améliorer le

niveau de vie de la population que ce soit en matière d'emploi, de scolarisation, de santé ou de conditions de vie de la femme rurale.

Dans ce cadre, le Programme National des Routes Rurales (PNRR II) a permis la construction de 849,9 km et l'aménagement de 559,0 km de routes rurales jusqu'à l'année 2018.

Tableau 70: PNRR II (*) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, période 2005-2018, (en km)

Préfectures /Provinces	Aménagement	Construction	Total
Al Hoceima	143,8	169,9	313,7
Chefchaouen	128,2	191,9	320,1
Fahs Anjra	48,4	31,0	79,4
Larache	21,2	143,2	164,4
Ouezzane	125,4	103,6	229,0
Tanger-Assilah	14,5	53,0	67,5
Tétouan + M'diq-Fnideq	77,5	157,3	234,8
Région	559,0	849,9	1 408,9

Source : Direction Régionale de l'Équipement et du Transport

(*) PNRR : Programme National des Routes Rurales

11.1.3. Quelques aspects du transport routier

Le secteur du transport routier, qui connaît un trafic intense dans la région, est doté de structures d'accueil non négligeables. A ce titre, la région dispose de 6 gares routières à Al Hoceima, Chefchaouen, Fnideq, Larache, Tanger et Tétouan, La nouvelle gare routière de la ville de Tanger étant mise en service en 2019.

S'agissant des véhicules immatriculés dans la région, ils ont totalisé 21791 unités en 2018, soit 8,5% du total national, 61% d'entre eux ont été immatriculés au niveau du centre de Tanger, ce qui met en relief l'importance qui lui est attribuée que ce soit sur le plan démographique qu'économique. Le centre d'immatriculation de Tétouan vient en deuxième lieu avec 18% des véhicules immatriculés. Les voitures de tourisme constituent l'essentiel des véhicules immatriculés avec 55% du total régional.

Tableau 71 : Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Centre	Motocyclettes	V. tourisme	V. utilitaires	Total
Al Hoceima	231	773	229	1 233
Chefchaouen	37	205	111	353
Ksar El Kébir	254	115	132	501
Larache	857	712	352	1 921
Ouezzane	103	171	151	425
Tanger	2 987	7 202	3 169	13 358
Tétouan	520	2 702	778	4 000
Région	4 989	11 880	4 922	21 791
Maroc	61 354	142 529	52 805	256 688
Région/Maroc	8,1%	8,3%	9,3%	8,5%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

Cependant, il est à signaler que les véhicules recensés ci-dessus, ne comprennent pas les véhicules de l'Etat immatriculés par la SNTL, ni les véhicules militaires, ni ceux appartenant aux corps diplomatiques, ou les véhicules de la Sécurité Nationale et de la Gendarmerie Royale.

11.2. Transport ferroviaire

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est traversée par la voie ferrée sur une longueur de 152 km, en plus de 102 km de ligne à grande vitesse.

L'infrastructure ferroviaire dont est dotée la région est moderne, elle englobe 12 gares ferroviaires dont 4 gares pour les voyageurs. La préfecture de Tanger-Assilah abrite 5 gares: la gare de Tanger, Tanger-Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamani , en plus de 3 gares dans la province de Fahs-Anjra à savoir la gare de Ksar-Sghir, Ain Dalia et Mellousa, puis 4 gares dans la province da Larache (Moulay Mehdi, Ksar El Kébir, Souaken et Tlate Rissana), mais c'est la gare de Tanger qui s'accapare de la quasi-totalité du trafic des voyageurs parmi les gares ferroviaires de la région.

Concernant les projets ferroviaires, et dans le but de concrétiser le développement économique de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et lui assurer la place qu'elle mérite sur le plan national, la région a connu, en 2018, l'inauguration de la première ligne grande vitesse LGV marocaine reliant les villes de Tanger et Casablanca en une durée de 2 heures 10 minutes au lieu de 4 heures 10 minutes, avec près de 10 millions de passagers attendus à terme, générant des économies importantes de coût, de temps et de fluidité du trafic .

11.3. Transport aérien

Sur le plan aérien, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est reliée aux autres régions du Maroc et à l'étranger par des liaisons régulières, charter et low cost à travers les trois aéroports internationaux installés sur son territoire : l'aéroport Ibn Battouta à Tanger, l'aéroport Saniat Rmel à Tétouan et l'aéroport Charif Al Idrissi à Al Hoceima.

Plus de 1,2 million de passagers ont transité par ces trois aéroports en 2018. En effet, un rebond spectaculaire a marqué le trafic commercial au niveau des aéroports de la région, surtout avec l'arrivée des compagnies low-cost et la mise en place du nouveau terminal à l'aéroport de Ibn Battouta de Tanger. Ce dernier a redynamisé ses activités en s'accaparant de la part de lion des mouvements des avions et des voyageurs au niveau de la région avec respectivement 84% et 92% du transport aérien régional en 2018.

Tableau 72: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016-2018

Activités / Aéroport	2016	2017	2018	
Charif Al Idrissi	Mvt. Avions	1 152	1 118	1 238
	- Trafic commercial	626	751	1 060
	- Autres mouvements	526	367	178
	Mvt. Voyageurs	45 746	60 025	79 644
	- Trafic commercial	45 560	59 676	79 324
	- Autres mouvements	186	349	320
Ibn Battouta	Mvt. Avions	10 888	11 622	12 428
	- Trafic commercial	8 606	10 582	10 506
	- Autres mouvements	2 282	1 040	1 922
	Mvt. Voyageurs	857 914	1 074 945	1 133 767
	- Trafic commercial	848 643	1 070 247	1 127 541
	- Autres mouvements	9 271	4 698	6 226
Saniat Rmel	Mvt. Avions	1 922	1 464	1 128
	- Trafic commercial	706	562	484
	- Autres mouvements	1 216	902	644
	Mvt. Voyageurs	30 195	24 999	23 748
	- Trafic commercial	24 776	21 520	21 075
	- Autres mouvements	5 419	3 479	2 673
Total	Mvt. Avions	13 962	14 204	14 794
	Mvt. Voyageurs	933 855	1 159 969	1 237 159

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2017, 2018, 2019

11.4. Transport maritime

Le transport maritime constitue le principal facteur de promotion des activités des ports. Grâce à la politique de relance poursuivie depuis ces dernières années, un regain de développement des activités portuaires a été enregistré.

Dans ce cadre, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 15 ports dont les vocations diffèrent l'un de l'autre. Ainsi, les ports de Tanger-Ville et d'Al Hoceima assurent 3 vocations, à savoir le transport de passagers, la pêche et la plaisance.

Le port de Larache, qui occupe une place importante dans l'économie de la province, est destiné exclusivement à la pêche, de même que les ports d'Inouaren, Cala Iris, Jebha, Chmaâla, Fnideq, Dalia et Ksar Sghir.

Les autres ports de la région sont destinés soit à la pêche et la plaisance (Assilah et M'diq), soit à la plaisance uniquement (Kabila et Marina).

Quant au complexe portuaire Tanger Med, en plus d'intégrer un grand port de transbordement, qui est sa principale vocation, il englobe également un port passager et roulier de très grande capacité, pouvant accueillir à terme plus de 7 millions de passagers et 700 000 camions TIR.

Ainsi, le complexe Tanger Med est une plateforme logistique et industrielle intégrée, connectée à un réseau de transport multimodal (liaisons ferroviaires, autoroute et voies express) pour le transport des marchandises et des personnes vers toutes les régions économiques du Royaume. Il est aussi adjacent à un réseau de parcs industriels et logistiques comme Tanger Free Zone, Tanger Automotive City, Tétouan Park et Tétouan Shore.

L'ouverture du port Tanger Med 2 en 2019, a ajouté une capacité additionnelle de traitement de 6 millions de conteneurs EVP, portant la capacité du complexe portuaire Tanger Med à 9 millions de conteneurs EVP.

Dans ce cadre, le complexe portuaire de Tanger Med a assuré, en 2018, le trafic de 52,2 millions de tonnes de marchandises, dont 37,6 millions de tonnes pour l'activité de transbordement, 8,8 millions de tonnes à l'import et 5,8 millions de tonnes à l'export. Il occupe aussi la première place pour ce qui du trafic maritime de marchandises avec 38% du tonnage réalisé au niveau national, dépassant les ports de Jorf Lasfar et Casablanca.

S'agissant du trafic de conteneurs, un total de 3,4 millions d'EVP ont été manutentionnés durant l'année 2018, correspondant à 37,6 millions de tonnes, soit 74% du trafic des conteneurs enregistré au niveau national.

De même, ce port se positionne en tête de liste nationale en ce qui concerne le trafic de transport international routier puisqu'il s'est accaparé de 96% de ce trafic en 2018, marquant une hausse de 14% par rapport à l'année 2017.

Tableau 73: Trafic au ports Tanger-Ville et Tanger-Med, 2017-2018

Type de trafic			Tanger-Med		Tanger-Ville	
			2017	2018	2017	2018
Trafic multimodal	Trafic de conteneurs (conteneurs traités)	en tonnes	37 404 379	37 609 287	-	-
		nombre d'unités EVP	3 312 409	3 472 451	-	-
	Trafic TIR	en tonnes	7 081 010	...	5 236	-
		en nombre	286 538	326 773	476	-
Trafic des marchandises	Import	en tonnes	...	8 800 799	5 236	-
		nombre d'unités EVP	76 913	-
	Export	en tonnes	...	5 832 932	-	-
		nombre d'unités EVP	77 716	...	-	-
	Transbordement	en tonnes	...	37 609 287	-	-
		nombre d'unités EVP	3 157 779	...	-	-
	Total	en tonnes	...	52 243 018	5 236	-
		nombre d'unités EVP	3 312 409	-

Source: Annuaire Statistique du Maroc, 2018 et 2019

Quant au trafic passager, il est passé de 44 013 passagers en 2017 à 47 902 passagers en 2018 au niveau du port d'Al Hoceima, puis de 1 461 436 passagers en 2017 à 1 610 793 passagers en 2018 au niveau du port de Tanger-ville, marquant un accroissement de 10,3% entre ces deux années. Le transfert de plusieurs lignes passagères depuis le port de Tanger-ville au port de Tanger Med a largement baissé le niveau du trafic au niveau de ce port qui cède ses activités au nouveau port de plaisance.

Tableau 74: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2017-2018

Ports		2017	2018	Var (%)
Al-Hoceima	Entrées	21 757	28 910	32,9%
	Sorties	20 256	18 992	-6,2%
	Croisières	-	-	-
	Total	42 013	47 902	14,0%
Tanger-Ville	Entrées	660 443	767 728	16,2%
	Sorties	777 403	812 420	4,5%
	Croisières	23 590	30 645	29,9%
	Total	1 461 436	1 610 793	10,2%
Tanger-Med	Entrées
	Sorties
	Croisières
	Total

Source: Agence Nationale des Ports

Ainsi, dans la perspective de rendre le flambeau touristique à la ville de Tanger et lui permettre de se positionner en tant que destination phare du tourisme de croisière et de plaisance à l'échelle internationale, Tanger a connu le projet de reconversion de la zone portuaire de Tanger-ville, avec la construction du nouveau port de Plaisance Tanger Marina Bay International, d'une capacité de 1 400 anneaux. Le port s'est aussi doté de postes de croisières aux standards internationaux pouvant accueillir les plus grands paquebots de dernière génération. Ce projet comprend également l'extension et la modernisation de la Gare Maritime dans le but d'améliorer les conditions d'accueil et de sécurité des passagers transitant par le port de Tanger ville que ce soient croisiéristes ou ferry.

12. ENERGIE ET EAU

12.1. Energie

Le secteur de l'énergie, dont l'évolution conditionne celle des autres secteurs et par conséquent le développement économique et social du pays, est toujours considéré comme un secteur stratégique. Dans ce cadre, la politique énergétique nationale vise la sauvegarde de la sécurité d'approvisionnement du pays en énergie et la poursuite de la mobilisation des ressources énergétiques nationales.

12.1.1. Electricité

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un système varié d'approvisionnement en énergie électrique, installé soit par l'ONEE soit par les auto producteurs. Elle compte, dans ce cadre, trois usines hydrauliques, trois centrales thermiques et cinq parcs éoliens implantés sur son territoire, qui ont développé ensemble une puissance de 1 008,6 Mw en 2018, soit l'équivalent de 8,8% de la puissance installée au Maroc.

Tableau 75 : Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Usines/Centrales/Parcs	Puissance Installée (en MW)	Production nette d'électricité (en millions de Kwh)	
		2017	2018
Usines Hydrauliques	Taurart (*)	2,5	-
	Oued EL Makhazine	36,0	14,2
	Oued Laou	14,1	15,1
Centrales Thermiques	Tanger	40,0	0,4
	Tétouan	139,0	5,6
	Cycle combiné Tahaddart	384,0	2 625,9
Parcs Eoliens	Abdelkhalak Torres	50,4	137,6
	Tanger (Melloussa) (*)	140,0	446,4
	Lafarge Tétouan	32,0	30
	Haouma Ksar Sghir	50,6	-
	Khalladi	120	-
Région	1 008,6	3 275,2	2 918,0
Maroc	11 410,3	37 216,6	37 446,1
Région/Maroc	8,8%	8,8%	7,8%

Source : Annuaire Statistique National, 2019 , (*) Production nette de l'année 2016

Par ailleurs, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma a connu, en 2018, la mise en service du parc éolien « Khalladi » sur Jbel Sendouq à 30 km de Tanger, d'une capacité de 120 MW.

Quant à la production nette d'électricité, elle a atteint 2 918,0 Kwh en 2018, représentant environ 7,8% de celle produite sur l'ensemble du territoire national. Néanmoins, elle a connu une régression de 11% par rapport à l'année 2017.

Concernant la consommation de l'énergie électrique dans la région, elle sera approchée par les ventes de l'ONEE dont le volume, en 2018, a atteint 3 326,9 millions de Kwh, soit l'équivalent de 10,8% des ventes réalisées au niveau national. Les ventes dans la région ont ainsi augmenté de 8,5% par an entre 2016 et 2018, contre une augmentation de 2,4% au niveau national.

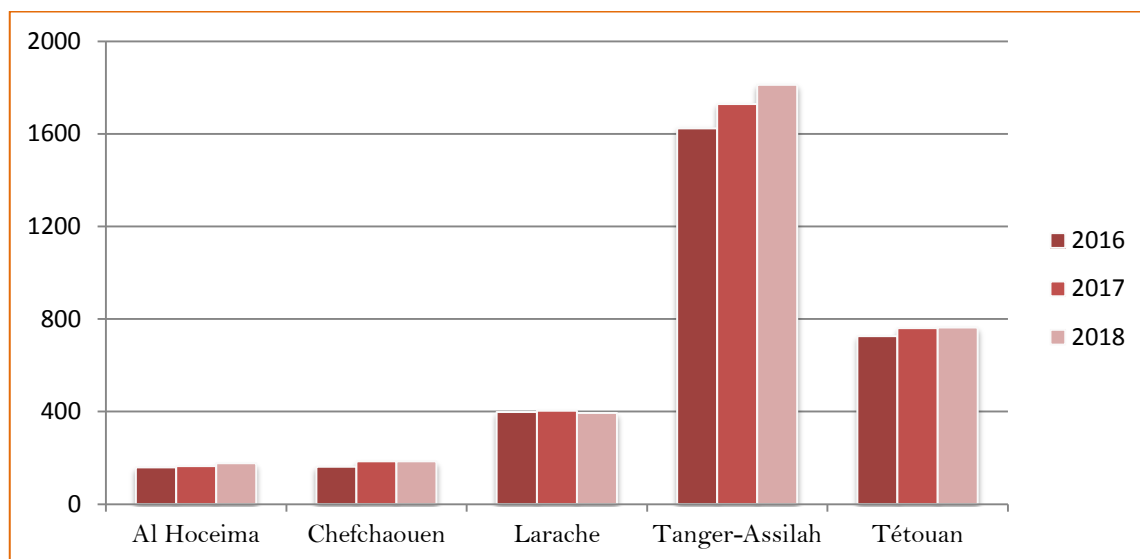
Tableau 76 : Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (en millions de Kwh)

Préfectures/Provinces	2016	2017	2018
Al Hoceïma	158,0	164,7	175,9
Chefchaouen	162,0	185,1	184,5
Larache	398,0	403,6	393,1
Tanger-Assilah	1623,0	1 728,9	1 810,8
Tétouan	725,0	760,3	762,7
Région	3 066,0	3 242,5	3 326,9
Maroc	30 004,0	31 356,4	30 709,2
Région/Maroc	10,2%	10,3%	10,8%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

La consommation moyenne par habitant en 2018 par an révèle que les habitants de la préfecture de Tanger-Assilah consomment le plus d'électricité dans la région avec une moyenne de 1 557Kwh/hab, suivis de ceux de la province de Tétouan avec 1 340Kwh/hab. Les consommations les plus faibles sont relevées au niveau des provinces d'Al Hoceïma et de Chefchaouen avec respectivement 442 kwh/hab et 391 kwh/hab, pouvant être expliquées notamment par le taux de ruralité élevé de ces deux provinces, alors que la province de Larache se trouve dans une consommation moyenne de 778 kwh/hab.

Figure 29: Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les préfectures/provinces et entre 2016 et 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Un autre indicateur renseignant sur ces disparités interprovinciales est constitué par le nombre d'abonnés. La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 1 091 929 abonnés au réseau électrique dont 56% desservis directement par les régies de distribution.

Tableau 77: Abonnés à l'électricité selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures /Provinces		Basse Tension	Moyenne Tension	Total
Al Hoceima	ONEE	115 227	259	115 486
Chefchaouen	ONEE	89 976	117	90 093
Fahs Anjra	ONEE	20 700	103	20 803
	Amendis
Larache	ONEE	24 848	85	24 933
	RADEEL	120 754	235	120 989
M'diq-Fnideq	ONEE	2 122	3	2 125
	Amendis	117 037	135	117 172
Ouezzane	ONEE	74 817	129	74 946
Tanger-Assilah	ONEE	9 166	35	9 201
	Amendis	327 163	632	327 795
Tétouan	ONEE	26 784	89	26 873
	Amendis	161 377	136	161 513
Région		1 089 971	1 958	1 091 929

Source : ONEE (Branche Electricité), Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL

Selon les résultats du RGPH 2014, 93,5% des ménages de la région habitent des logements reliés au réseau public d'électricité contre 72,5% en 2004, variant de 90,6% à la province de Chefchaouen, jusqu'à 95,8% à la préfecture de M'diq-Fnideq.

En milieu rural, la proportion des ménages dont le logement est relié au réseau d'électricité s'établit à 89,5% en 2014 contre 48,4% en 2004. Cette proportion varie de 85,2% à la province de Tétouan jusqu'à 92,7% à la préfecture de M'diq-Fnideq.

Sur cet aspect, des solutions adaptées aux spécificités locales sont proposées dans le cadre du programme d'électrification rurale globale (PERG) mis en œuvre par les Pouvoirs Publics depuis 1996 dans le but de renforcer l'équipement en électricité dans les zones rurales. C'est ainsi que grâce aux efforts déployés au niveau de la région, le nombre des villages mis sous tension a atteint 3 276 villages à fin 2018.

Tableau 78 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, période 1997-2018

Préfectures / Provinces	Périodes			Total
	1997-2000	2001-2010	2011-2018	
AL Hoceima	60	537	134	731
Chefchaouen	39	714	67	820
Fahs Anjra	19	123	10	152
Larache	10	261	87	358
M'diq-Fnideq	5	13	1	19
Ouezzane	38	484	34	556
Tanger-Assilah	84	84	9	177
Tétouan	99	282	82	463
Région	354	2 498	424	3 276

Source : ONEE (Branche Electricité)

12.1.2. Produits pétroliers

Le Maroc demeure jusqu'à présent fortement dépendant de l'importation des produits pétroliers; en effet, la presque totalité de ses besoins énergétiques est importée, épongeant ainsi l'équivalent de 24% des recettes d'exportations en 2016.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, l'activité pétrolière se limite à l'emplissage du gaz de pétrole liquéfié (GPL). En effet, quatre centres emplisseurs de GPL d'une capacité d'emplissage de 251 000 m³ sont installés aux provinces d'Al Hoceima, Larache, Tanger-Assilah et Tétouan, et ce en vue de satisfaire la demande locale en butane et propane. Leur capacité de stockage s'élève à 3 632,5 m³ dont 3 044 m³ de butane et 588,5 m³ de propane.

Tableau 79 : Centres emplisseurs selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures/ Provinces	Capacité de stockage (en m ³)			Capacité d'emplissage (m ³ /an)
	Butane	Propane	Total	
Al Hoceima	725	65,5	790,5	16 000
Chefchaouen	-	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-	-
Larache	444	148	592	65 000
M'diq-Fnideq	-	-	-	-
Ouezzane	-	-	-	-
Tanger-Assilah	1150	230	1380	70 000
Tétouan	725	145	870	100 000
Région	3 044	588,5	3 632,5	251 000

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

Quant au réseau de distribution des hydrocarbures liquides, il consiste en 2016 en 221 stations de service réparties sur le territoire régional.

Tableau 80 : Stations de service selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Stations de Service
AL Hoceima	40
Chefchaouen	25
Fahs Anjra	10
Larache	33
M'diq-Fnideq	14
Ouezzane	17
Tanger-Assilah	48
Tétouan	34
Région	221

Source : Direction Régionale de l'Energie et des Mines

12.2. Eau

L'importance des cours d'eau qui parcourent la région ainsi que le niveau élevé de la pluviométrie enregistrée dans la plupart des stations météorologiques qui y sont implantées, confèrent à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima un potentiel hydraulique de premier ordre. En général, la production de l'eau potable provient du traitement des eaux souterraines et superficielles. Dans cette partie, nous allons traiter d'une part les équipements hydrauliques existants, et d'autre part, la production et la consommation de l'eau potable au niveau de la région.

12.2.1. Barrages

Ces équipements, si vitaux pour l'économie régionale, permettent la régularisation des cours d'eau et la réduction des risques d'inondation, ainsi que la production de l'eau potable et industrielle, puis la production de l'énergie électrique. Le premier barrage moderne implanté dans la région a été mis en service en 1935. Il s'agit d'un barrage moyen d'un volume de 30 millions de m³, réalisé sur Oued Laou près de Chefchaouen.

C'est ainsi que 17 barrages furent édifiés depuis 1935 dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima jusqu'en 2018 (non compris les barrages collinaires dont le volume est inférieur à 1 million de m³). La capacité de retenue des barrages de la région s'élève à 1 318 millions de m³. Ces infrastructures permettent ainsi de satisfaire les besoins en eau d'irrigation et en eau potable et industrielle et faire face aux effets négatifs de la sécheresse.

La région compte aussi 16 stations de traitement et 107 stations de pompage.

En parallèle, on note la mise en service, en 2019, du barrage Cherif Al Idrissi sur Oued Martil ayant une capacité de retenue de 120 millions de m³, destiné à renforcer l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et de la zone côtière, à la protection de la ville de Tétouan contre les inondations puis l'irrigation d'un périmètre de 3 000 ha. Le Barrage Dar Khrofa à la province de Larache a aussi été achevé, d'une capacité de retenue de 480 millions de m³ qui permettra l'irrigation de plus de 21 000 ha.

D'une autre part, les travaux sont en cours pour la construction du Barrage El Kharroub à la préfecture de Tanger-Assilah qui aura une capacité de 185 millions de m³ et qui renforcera l'alimentation en eau potable de la ville de Tanger, en plus du barrage Ghiss à la province d'Al Hoceima qui permettra de sécuriser l'alimentation en eau potable de la ville d'Al Hoceima.

Tableau 81: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Nom du barrage (1)	Date de Mise en Service	Localisation		Fonction	Volume normal (10 ⁶ m ³)
		Cours d'eau	Ville la plus proche		
Ali Thilat	1935	Laou	Chefchaouen	I, E	30
Nakhla	1961	Nakhla	Tétouan	I, AEP	5,7
Ajras	1969	Ajras	Tétouan	I	3,0
Ibn Batouta	1977	Mharhar	Tanger	E, I, AEPI	35,0
Oued Makhazine	1979	Loukkous	Ksar Kébir	E, I, AEPI	772,7
Abdelkrim Khattabi	1981	Nekkor	Al Hoceima	I, AEPI	33,6
Garde du Loukkous	1981	Loukkous	Larache	I	4,0
Boukhalef	1989	M'saber	Tanger	I	1,1
Smir	1991	Smir	Tétouan	AEPI	43,0
Saboun	1991	Saboun	Tanger	I	1,1
Sghir	1991	Sghir	Tanger	I	2,3
Joumoua	1992	Joumoua	Al Hoceima	AEPI	6,5
9 Avril 1947	1995	Hachef	Tanger	AEPI	300,9
Raouz	2002	Smir	Tétouan	I, AEP	11,3
Moulay Hassan BelMehdi	2005	...	Tétouan	AEPI, I	31,0
Tanger-Med	2008	Rmel	Tanger	AEP, I	25
Moulay Bouchta	2014	Moulay Bouchta	Chefchaouen	I, AEP, PI	11,6

Source: Ministère de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'eau, Département de l'Eau

I: Irrigation, E: Energie, AEP: Adduction en Eau Potable, AEPI: Adduction en Eau Potable et Industrielle

(1) Avec un volume normal égal ou supérieur à 1 million de m³

12.2.2. Eau potable

Le taux d'urbanisation élevé que connaît la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, ainsi que la concentration accentuée des activités industrielles et touristiques impliquent un équipement soutenu dans le domaine de la production d'eau potable et une extension continue des réseaux de distribution.

La satisfaction des besoins croissants en eau et particulièrement en eau potable a incité les Pouvoirs Publics à concentrer leurs efforts sur le traitement des eaux superficielles et souterraines. Dans ce domaine, l'ONEE (Branche eau) reste le principal producteur. Celui-ci a produit 151,3 millions de m³ d'eau potable en 2018 dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, soit 13,3% de la

production d'eau à l'échelle nationale. A signaler que 77% de l'eau potable produite dans la région est d'origine superficielle, alors que le reste est souterraine.

Tableau 82: Ventes et Production d'eau potable par l'ONEE (en milliers de m³) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	Production	Ventes	
		Aux abonnés consommateurs	Aux régies et concessionnaires
Al Hoceima	12 829	6 776	-
Chefchaouen	4 222	2 950	-
Fahs-Anjra	63 765	4 189	185
Larache	20 068	1 599	12 909
M'diq-Fnideq	9 050	102	30 265
Ouezzane	3 880	3 039	-
Tanger-Assilah	23 943	947	65 426
Tétouan	13 544	119	14
Région	151 301	19 721	108 799

Source : Annuaire Statistique National 2019

Les ventes de l'ONEE (branche eau) aux régies de distribution et aux concessionnaires au niveau de la région ont atteint, en 2018, 108,8 millions de m³ pour une valeur de 376,8 millions de Dh, dont 12% à la RADEEL de Larache, 60% à Amendis-Tanger et 28% à Amendis-Tétouan.

Bien que la fonction principale de l'ONEE (branche eau) consiste en la production, plusieurs centres de la région sont desservis directement par celui-ci. C'est ainsi que la production et la distribution au niveau des provinces d'Al Hoceima et Ouezzane par exemple relèvent totalement des compétences de cet Office.

Quant aux abonnés au réseau public d'eau potable au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, leur nombre s'élevait, en 2018, à 723 075 abonnés dont 698 897 abonnés à usage domestique. A noter que 81% des abonnés au réseau d'eau potable le sont auprès des régies et concessionnaires, de même, 58% des abonnés sont localisés au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah et la province de Tétouan.

Tableau 83 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces		Usage domestique	Administrations et Collectivités Locales	Industriels/ Gros Consommateurs	Autres	Total
Al Hoceima	ONEE	60 904	263	922	...	62 089
Chefchaouen	ONEE	25 130	146	532	...	25 808
	Amendis(*)	120	3	-	...	123
Fahs Anjra	ONEE	3 987	121	83	...	4 191
	Amendis	0
Larache	ONEE	12 447	21	175	...	12 643
	RADEEL	67 086	608	55	...	67 749
M'diq-Fnideq	ONEE	749		8	...	757
	Amendis	87231	466	8015	1667	97 379
Ouezzane	ONEE	25 610	364	431	...	26 405
Tanger-Assiah	ONEE	2 996	19	35	...	3 050
	Amendis(*)	280 122	2 268	2 707	...	285 097
Tétouan	ONEE	693	1	29	...	723
	Amendis	131 822	574	713	3952	137 061
Région		698 897	4 854	13 705	5 619	723 075

Source : ONEE (Branche eau), Amendis Tanger, Amendis Tétouan, RADEEL

(*) Données 2016

13. HABITAT ET CONSTRUCTION

13.1. Conditions d'habitation des ménages

13.1.1. Type d'habitat

En examinant le type de logement occupé par les ménages de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima à la date de référence du RGPH 2014, il ressort que l'habitat de type marocain moderne est le plus dominant au milieu urbain en attirant 73,1% des ménages urbains, suivi par les appartements avec un poids de l'ordre de 15,2%. Quant aux maisons marocaines traditionnelles et villas, elles ne représentent que 4,8% et 2,9% respectivement.

Tableau 84 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Type d'habitat	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa, niveau de villa	1,6	0,4	1,1	2,9	0,7	2,2
Appartement	10,5	0,1	6,4	15,2	0,2	10,0
Marocaine traditionnelle	7,0	2,3	5,1	4,8	2,9	4,2
Marocaine moderne	69,9	20,7	50,6	73,1	39,3	61,5
Sommaire ou bidonville	4,9	2,4	3,9	2,3	1,0	1,8
Habitat de type rural	3,9	71,4	30,4	0,7	55,3	19,4
Autres	2,2	2,8	2,4	1,0	0,6	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En d'autres termes, 96% des ménages citadins de la région logent dans des habitats à priori salubres, le reste habitant dans des logements soit de type sommaire ou bidonville, soit de type rural, ou encore, des locaux non destinés à l'habitation.

Comparé à la situation lors du RGPH 2004, le poids de cette dernière catégorie de ménages aurait diminué, en passant de 11% à 4%. L'habitat de type marocain traditionnel a connu aussi une baisse significative en passant d'un poids de 7% à 4,8% durant la période 2004-2014, au profit de l'habitat de type marocain moderne, de type villa et de type appartement.

En milieu rural, seul 43,1% des ménages, en 2014, logent dans des habitats à priori salubres (comme défini pour le milieu urbain), le reste loge dans sa majorité dans des logements de type rural, dont le poids a baissé significativement au profit de l'habitat de type maison marocaine moderne .

13.1.2. Ancienneté du logement

Selon l'ancienneté du logement, on constate que 22,3% des ménages urbains au niveau de la région habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire 2004-2014, ceux habitant des logements dont l'âge est compris entre 10 et 20 ans représentent 24,1%, alors que 39,9% des ménages habitent des logements de 20 à 50 ans.

Ce pourcentage combiné à ceux des logements dont l'âge est compris entre 10 et 19 ans et à ceux de 20 à 49 ans, fait ressortir que près de 46,4% des ménages urbains habitent des logements âgés de moins de 20 ans, et environ 86,3% habitent des logements de moins de 50 ans.

Tableau 85: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Age du logement	Urbain	Rural	Ensemble
Moins de 10 ans	22,3	21,2	22,0
De 10 à moins de 20 ans	24,1	24,1	24,1
De 20 à moins de 50 ans	39,9	31,0	36,9
Pus de 50 ans	13,6	23,7	17,0
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Ainsi, si l'on considère que la durée d'amortissement d'un logement est de 50 ans, il s'en suit alors que 13,6% des ménages urbains de la région habiteraient encore des logements très anciens.

13.1.3. Statut d'occupation

En 2014, 56,7% des ménages urbains au niveau de la région occupent leurs logements en tant que propriétaires/copropriétaires ou accédant à la propriété contre 31,5% en tant que locataires. Par rapport à la situation relevée en 2004, les poids du statut de locataire et des ménages propriétaires,

copropriétaires ou accédant à la propriété auraient sensiblement augmenté en passant respectivement de 30,4% à 31,5% et de 55,9% à 56,7% durant la période intercensitaire 2004-2014, et ce au détriment des ménages logés gratuitement ou occupant des logements de fonction.

Tableau 86 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Statut d'occupation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Propriétaire, copropriétaire	53,9	88,9	67,6	54,0	90,6	66,6
Accédant à la propriété	2,0	0,5	1,4	2,7	0,7	2,0
Locataire	30,4	2,1	19,4	31,5	1,7	21,2
Logement de fonction	1,2	0,8	1,1	1,0	0,8	0,9
Logé gratuitement	11,8	6,8	9,8	10,2	5,9	8,7
Autres	0,7	0,8	0,8	0,7	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

13.1.4. Occupation des logements

L'occupation des logements exprimée par la proportion des ménages selon le nombre de pièces est un indicateur très révélateur des conditions d'habitation des ménages et de la pression exercée sur l'offre de logements.

Entre 2004 et 2014, les ménages occupant des logements constitués de 1 à 2 pièces ont vu leur proportion diminuer en passant de 41,9% à 37,6% en faveur des ménages logés dans au moins 3 pièces dont la proportion est passée de 58% à 62,2%.

En milieu urbain, 40% des ménages résident dans des logements formés de 1 à 2 pièces. Ceux logés dans des habitats plus spacieux, de 3 pièces et plus, représentent 59,9% avec 27,8% habitant des logements de plus de 4 pièces.

Tableau 87: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Nombre de pièces	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
1 pièce	13,4	11,7	12,7	12,3	8,9	11,1
2 pièces	30,5	27,2	29,2	27,7	24,4	26,5
3 pièces	29,0	27,5	28,4	32,1	30,5	31,6
4 pièces	14,6	17,9	15,9	15,5	20,2	17,1
5 pièces	4,7	7,6	5,8	4,9	8,2	6,0
6 pièces	4,0	4,6	4,2	3,8	4,5	4,0
7 pièces	1,3	1,4	1,4	1,2	1,5	1,3
8 pièces et plus	2,5	2,1	2,3	2,4	1,9	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

De cette structure il se dégage un taux d'occupation sensiblement amélioré en comparaison avec 2004 aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, attestant ainsi d'une situation relativement meilleure du niveau de vie des ménages.

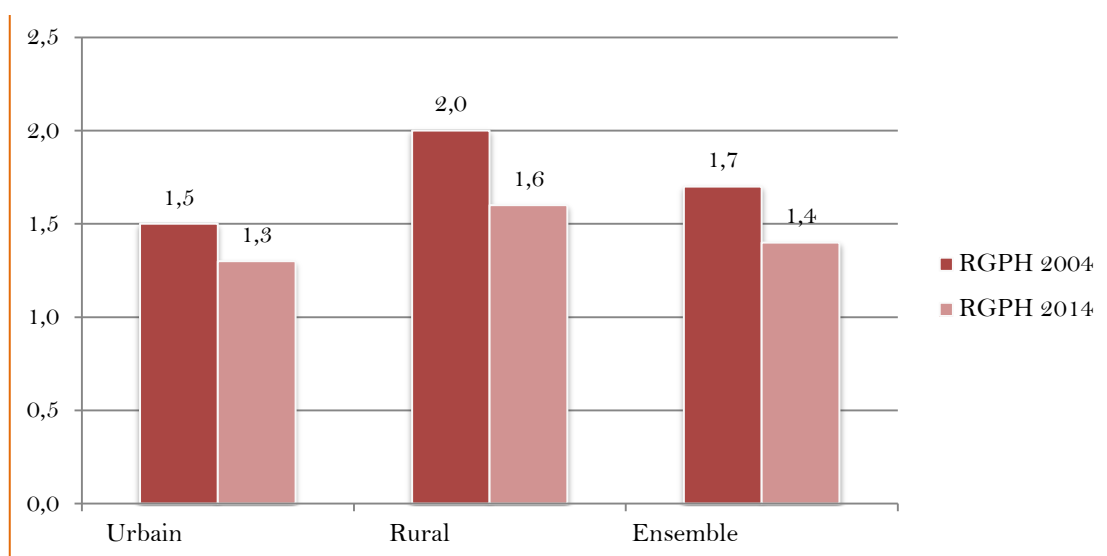
Ainsi, ce taux est passé de 1,5 à 1,3 personnes par pièce en milieu urbain et de 2,0 à 1,6 personnes par pièce en milieu rural respectivement en 2004 et 2014.

Tableau 88: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Milieu de résidence	RGPH 2004	RGPH 2014
Urbain	1,5	1,3
Rural	2,0	1,6
Ensemble	1,7	1,4

Source RGPH 2004 et 2014

Figure 30: Taux d'occupation (personnes par pièce) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014



Source : Direction Régionale du HCP

13.1.5. Equipement des logements

Mise à part la densité par pièce, mesurée par le taux d'occupation en baisse comme on vient de le constater au niveau de la région, la disponibilité de certains équipements dans le logement participe grandement à l'amélioration du niveau de vie de la population et par là même, à l'épanouissement des ménages. Il s'agit en particulier des éléments de confort dont est doté le logement comme la cuisine, la latrine, le bain ou la douche et les réseaux de desserte en eau potable et en électricité.

Concernant les équipements vitaux en eau potable et électricité, il y a lieu de noter qu'en 2014, sur dix ménages en milieu urbain, 9,6 ménages occupent des logements pourvus d'électricité et 9 ménages sur dix occupent des logements pourvus d'eau courante.

La cuisine est disponible pour plus de 96,7% des ménages alors que le cabinet d'aisance est quasi général puisque 99% des ménages en disposent.

Mais, faut-il préciser par ailleurs que près de 40% des ménages urbains au niveau de la région occupent des logements dépourvus d'une douche ou d'une salle de bain, puisque 60,4% seulement d'entre eux en disposent.

Tableau 89: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Elément de confort dans le logement	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Cuisine	91,9	68,3	82,6	96,7	90,6	94,6
W.C	96,2	56,7	80,8	98,9	87,4	95,0
Bain moderne, douche	42,8	5,9	28,3	54,3	11,0	39,5
Bain local	4,6	15,0	8,7	6,1	25,8	12,9
Eau courante	79,0	7,8	51,1	90,3	13,3	63,9
Electricité	88,0	48,4	72,5	95,6	89,5	93,5

Source : RGPH 2004 et 2014

Bien évidemment, tous ces indicateurs, pour l'ensemble de la région, ont connu une nette amélioration durant la période intercensitaire 2004-2014, particulièrement l'amélioration spectaculaire du taux de desserte des ménages ruraux en électricité, lequel est passé de 48,4% à 89,5% entre 2004 et 2014.

Quant aux ménages non raccordés au réseau public de distribution d'électricité, ils recourent à d'autres modes d'éclairage, essentiellement le gaz, la bougie ou kandil qui sont utilisés respectivement par 47,8% et 22,6% des ménages. Ceux qui se servent de l'énergie solaire ou d'un groupe électrogène ne représentent qu'une faible proportion évaluée respectivement à 4,7% et 4,5%.

Tableau 90: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Mode d'éclairage	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Gaz	62,1	50,5	53,3	37,3	53,9	47,8
Kandil, Bougie	16,4	19,3	18,6	19,5	24,4	22,6
Energie solaire	1,4	8,0	6,4	2,3	6,1	4,7
Groupe électrogène	1,6	0,8	1,0	6,0	3,6	4,5
Autres	18,6	21,4	20,7	37,3	53,9	47,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant le mode d'approvisionnement en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, il y a lieu de

noter que la source principale est l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé pour les ménages urbains (74,9%), contre l'eau de source, oued ou ruisseau puis l'eau de fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé utilisés respectivement par 42,6% et 31,6% des ménages ruraux.

Tableau 91: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Approvisionnement en eau potable	Urbain	Rural	Ensemble
Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	74,9	31,6	38,3
Vendeur d'eau potable	2,8	1,2	1,4
Puits ou matfia non équipés	6,9	23,3	20,8
Source, oued ou ruisseau	4,6	42,6	36,7
Autre	10,8	1,4	2,8
Total	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Concernant la distance à parcourir pour s'approvisionner en eau pour les ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau, on constate que 47,5% des ménages traversent une distance de moins de 200 mètres, alors que 17,8% parcourent plus d'un kilomètre pour arriver au point d'eau le plus proche.

Tableau 92: Répartition (en %) des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Distance	Proportion
Moins de 200 mètres	47,5
200 mètres à moins d'un kilomètre	34,7
Un kilomètre et plus	17,8
Total	100,0

Source : RGPH 2014

D'autre part, au moment où 42,5% des ménages consacrent moins de 10 minutes pour accéder au point d'eau le plus proche, ceux qui y passent plus d'une heure représentent 8% des ménages de la région.

Tableau 93 : Répartition (en %) des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Durée	Proportion
Moins de 10 minutes	42,5
De 10 à 19 minutes	26,7
De 20 à 29 minutes	7,9
De 30 à 39 minutes	11,1
De 40 à 49 minutes	2,9
De 50 à 59 minutes	0,8
D'une heure à deux heures	6,6
De deux heures et plus	1,4
Total	100,0

Source : RGPH 2014

13.1.6. Mode d'évacuation des eaux usées

Sur le plan assainissement, en comparant entre les résultats des RGPH de 2004 et 2014, on constate l'augmentation du poids des ménages qui résident dans des logements reliés à un réseau public d'évacuation des eaux usées et de ceux utilisant les fosses septiques, puisque les proportions en question sont passées de 70,5% à 82,9% durant cette période.

Par milieu de résidence, 94% des ménages urbains habitent des logements reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées et 5% usent, pour ce faire, la fosse septique. Le reste (1,1%) est doté soit d'un puits perdu, évacue les eaux usées dans la nature ou utilise d'autres moyens d'évacuation.

En milieu rural, le réseau public d'évacuation des eaux usées est quasi inexistant, ainsi ce sont les fosses septiques qui constituent le mode d'évacuation le plus utilisé avec la moitié des ménages. Toutefois plus du quart des ménages évacuent les eaux usées dans la nature, suivis de ceux utilisant le puits perdu avec une proportion de 21,5%.

Tableau 94 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Mode d'évacuation	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Réseau public	82,3	4,0	51,7	94,0	2,1	62,5
Fosse septique	8,9	34,3	18,8	5,0	50,0	20,4
Puits perdu	2,4	16,0	7,7	0,6	21,5	7,8
Dans la nature (*)	0,4	25,6	9,0
Autre mode d'évacuation	6,4	45,7	21,8	0,1	0,7	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

(*) La modalité « Dans la nature » est comprise dans « autre mode d'évacuation » au RGPH 2004

13.1.7. Autres équipements

Il s'agit particulièrement de certains équipements domestiques tels que la télévision, la parabole, le téléphone fixe et le téléphone portable.

Ces équipements, comme le montrent les résultats du RGPH 2014, sont devenus des moyens de communication et de divertissement de premier rang pour les ménages marocains. Ainsi, le poids des ménages de la région qui possèdent une télévision a atteint 92,1% en 2014. De même on relève la progression importante des ménages disposant d'au moins un téléphone portable dont le poids est passé de 60,2% en 2004 à 93,1% en 2014, une progression plus marquée en milieu rural où cette proportion a plus que doublé en passant de 42,7% à 87,8%.

De même, la part des ménages disposant d'une parabole a connu une forte augmentation en passant de 36,2% en 2004 à 86% en 2014 : de 47,7% à 90,6% au milieu urbain et de 18,3% à 77,1% au milieu rural.

Tableau 95 : Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Équipements domestiques	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Télévision	84,8	52,7	72,2	95,0	86,4	92,1
Parabole	47,7	18,3	36,2	90,6	77,1	86,0
Téléphone fixe	18,4	1,7	11,8	16,1	0,8	10,8
Téléphone portable	71,6	42,7	60,2	95,9	87,8	93,1

Source : RGPH 2004 et 2014

13.1.8. Distance à la route goudronnée

Pour la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, la distance moyenne qui sépare les ménages ruraux de la route goudronnée la plus proche est de 4,3 km, cet indicateur est nettement supérieur de celui obtenu au niveau national où il est de l'ordre de 3 Km.

Tableau 96 : Distance (en Km) des ménages ruraux à la route goudronnée la plus proche, RGPH 2014

	Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	Maroc
Distance	4,3	3,0

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014

13.2. Construction

Le secteur du «Bâtiment et Travaux Publics » (BTP) revêt une grande importance dans l'économie régionale de par les effets induits sur les autres branches d'activité d'un côté et sur la dynamique de l'emploi d'un autre. C'est ainsi que l'enquête sur l'emploi de 2018 a dénombré presque 128 200 personnes employées dans le secteur BTP au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al-Hoceima, représentant 10,7% de la population active occupée (14,7% en milieu urbain et 5,7% en milieu rural).

Le mouvement des constructions peut être approché à travers les autorisations de construire délivrées par les communes urbaines de la région, les statistiques relatives aux constructions en milieu rural n'étant pas collectées.

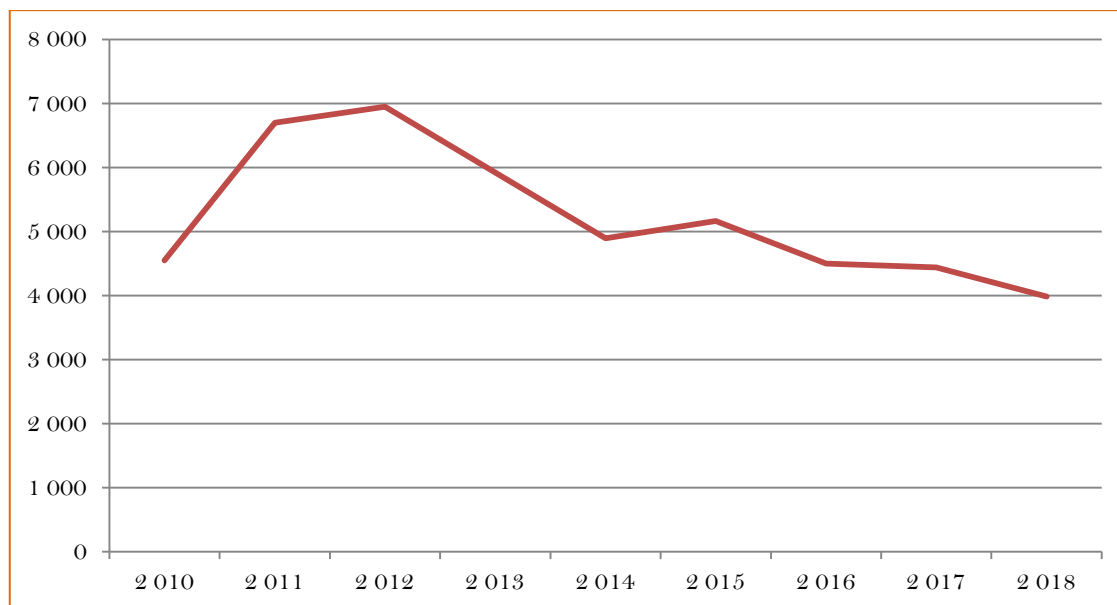
Les mutations économiques qu'a connues la région de Tanger-Tétouan-Al-Hoceima ont certes engendré une dynamique socio-économique qui a été accompagnée par celle du secteur de l'immobilier. Néanmoins, après avoir connu une montée en nombre jusqu'à l'année 2012, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les autorités des communes urbaines a poursuivi sa baisse pour se chiffrer à 3 982 autorisations en 2018 contre 4 437 en 2017, soit une régression de 10,2% entre ces deux années. Ces autorisations ont été à l'origine de la construction de 9 430 logements pour une valeur prévue de 2,02 milliards de Dhs en 2018.

Tableau 97: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon la catégorie de construction, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Catégories de construction	autorisations	logements	pièces	Valeur prévue (en 1000 Dh)	Surface bâtie (en m ²)	Surface des Planchers (en m ²)
Immeubles	771	3 479	9 957	762 270	85 557	418 729
Villas	114	176	720	97 308	18 444	44 910
Habitations type marocain	3 009	5 775	19 694	951 768	249 312	648 389
Bâtiments com. et industriels	44	-	-	63 319	15 275	33 560
Bâtiments administratifs	24	-	-	137 322	24 461	70 332
Autres	20	-	-	11 769	1 614	6 276
Région	3 982	9 430	30 371	2 023 755	394 663	1 222 196
Maroc	46 935	118 620	372 416	31 600 517	6 253 479	17 394 141
Région/Maroc (%)	8,5%	7,9%	8,2%	6,4%	6,3%	7,0%

Source : HCP – Annuaire Statistique du Maroc 2019

Figure 31 : Evolution du nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Source : Direction Régionale du HCP

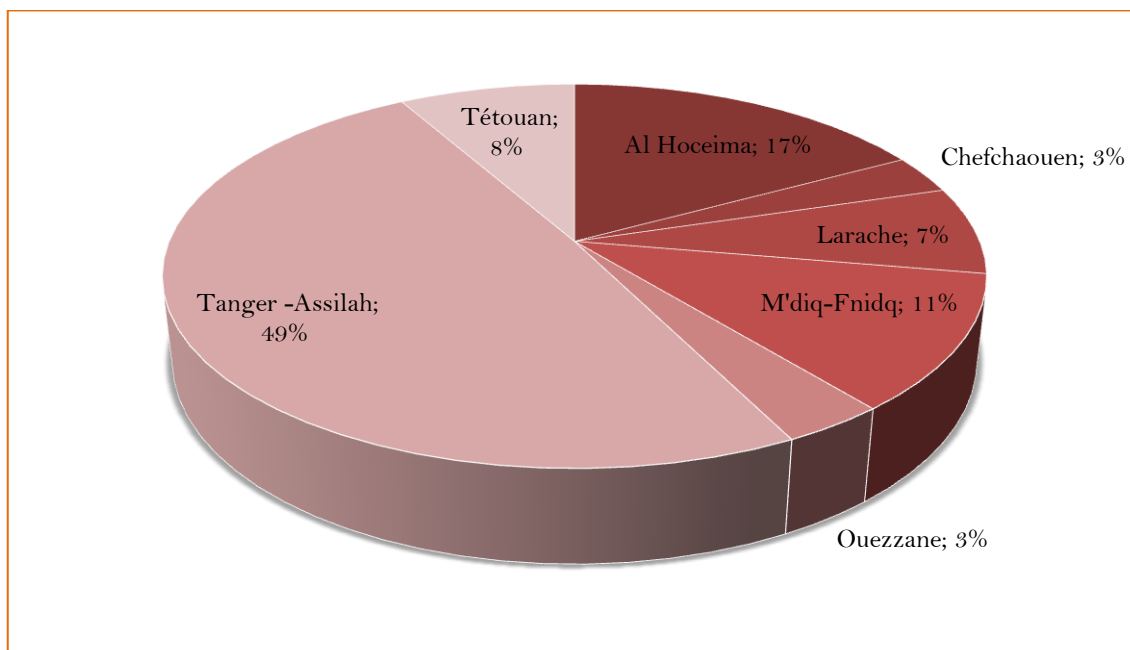
Selon les préfectures et provinces de la région, la préfecture de Tanger-Assilah se distingue par son importance économique en s'accaparant de 49% des autorisations de construire délivrées dans la région, suivie d'Al Hoceima avec 17%.

Tableau 98: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	autorisations	logements	pièces	Valeur prévue (en 1000 Dh)	Surface bâtie (en m ²)	Surface des Planchers (en m ²)
Al Hoceima	680	1 342	3 928	324 526	67 765	246 705
Chefchaouen	129	320	940	67 806	11 027	33 903
Larache	294	641	1 660	128 901	21 270	71 860
M'diq-Fnideq	454	2 073	5 945	433 311	56 461	213 529
Ouezzane	139	310	833	49 590	6 457	20 755
Tanger - Assilah	1 959	3 568	14 469	553 886	169 911	406 712
Tétouan	327	1 176	2 596	465 736	61 772	228 732
Région	3 982	9 430	30 371	2 023 755	394 663	1 222 196

Source : HCP – Annuaire Statistique du Maroc 2017

Figure 32 : Répartition des autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

14. RESEAU BANCAIRE

La diversité des activités économiques au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la modernisation progressive des relations entre les différents partenaires ont provoqué un développement important du réseau bancaire implanté dans la région. En effet, celle-ci compte dans l'ensemble 624 agences/guichets en 2019, soit 10% de l'effectif national. Ainsi, le nombre d'agences Bank Al Maghrib s'y élève à 4 sur 20 que compte le pays. Aussi, la région abrite 600 agences de banques conventionnelles et 14 agences de banques participatives, en plus de 6 agences de banques offshore implantées exclusivement à Tanger dans la zone franche reliée au port Tanger-Med.

Tableau 99: Implantation bancaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	Agences Bank Al Maghrib	Nombre de guichets			Total
		Banques Conventionnelles	Banques participatives	Banques Offshore	
Al Hoceima	1	75	-	-	76
Chefchaouen	-	24	-	-	24
Fahs Anjra	-	5	-	-	5
Larache	1	58	-	-	59
M'diq-Fnideq	-	36	-	-	36
Ouezzane	-	22	-	-	22
Tanger-Assilah	1	287	9	6	303
Tétouan	1	93	5	-	99
Région	4	600	14	6	624
Maroc	20	6 406	133	6	6 565
Région/Maroc	20%	9%	11%	100%	10%

Source : Bank Al Maghrib

La répartition du réseau bancaire selon les préfectures et provinces laisse apparaître sa prédominance à la préfecture de Tanger-Assilah avec 49% des agences/guichets implantées dans la région, ce qui constitue un indicateur du dynamisme de ce pôle; elle est suivie par la province de Tétouan avec 16% de l'ensemble des agences/guichets. Par ailleurs, le Crédit Populaire du Maroc suivi par Attijari Wafa Bank restent les plus représentés dans la région avec respectivement 140 et 128 guichets.

Tableau 100 : Répartition des agences/guichets bancaires selon les banques et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	Al Barid Bank	A.Wafa Bank	BMCE	BMCI	CAM	CDM	CIH	CPM	SG	Autres	Total
Al Hoceima	15	16	7	1	6	3	2	23	1	1	75
Chefchaouen	6	4	2	1	3	1	1	5	1	-	24
Fahs Anjra	2	1	-	-	1	-	-	1		-	5
Larache	9	11	6	2	8	3	3	13	3	-	58
M'diq- Fnideq	5	6	6	1	3	2	3	8	2	-	36
Ouezzane	8	3	1		3	1	1	5		-	22
Tanger- Assilah	29	66	37	22	12	16	14	65	24	11	296
Tétouan	11	21	13	5	7	4	4	20	7	6	98
Région	85	128	72	32	43	30	28	140	38	18	614

Source : Bank Al Maghrib

Il y a lieu aussi de constater que la quasi-totalité des guichets bancaires sont localisés dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire basés sur les parts de marché. Ainsi, sur les 614 guichets des banques conventionnelles et participatives, 562 sont situés dans des localités urbaines alors que le reste (52 guichets) le sont dans les communes rurales.

Ainsi, et en termes de densité bancaire en milieu urbain, la région dispose d'un guichet bancaire pour 4 143 habitants, ce ratio varie de 2 493 habitants/guichet à la province d'Al Hoceima à 6 490 habitants/guichet au niveau de la préfecture de M'diq-Fnideq.

Tableau 101: Densité bancaire urbaine selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	guichets bancaires		Population Urbaine 2019	Habitants / Etablissement (urbain)	Etablissements / 10 000 habitants (urbain)
	Urbain	Rural			
Al Hoceima	57	18	142 083	2 493	4,0
Chefchaouen	13	14	61 437	4 726	2,1
Fahs Anjra	0	5	-	-	-
Larache	50	8	275 134	5 503	1,8
M'diq-Fnideq	36	0	233 650	6 490	1,5
Ouezzane	16	3	72 627	4 539	2,2
Tanger-Assilah	293	3	1 126 536	3 845	2,6
Tétouan	97	1	416 988	4 299	2,3
Région	562	52	2 328 455	4 143	2,4

Source : Direction Régionale du HCP ,

La répartition territoriale des dépôts et crédits donne une image significative de la distribution spatiale des ressources déposées dans les banques et leur utilisation par l'économie régionale. C'est ainsi que le montant des dépôts effectués auprès des banques commerciales implantées dans la région s'élève à 81,2 milliards de dirhams en 2018.

Les crédits octroyés durant la même année s'élèvent à 30,1 milliards de dirhams, ce qui représente à peine 37% du montant global des dépôts, et par conséquent, la région ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.

Tableau 102: Dépôts et crédits bancaires (en millions DH) selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Rayon d'action	Dépôts	Crédits	Soldes
Al Hoceima	9 674	1 317	8 357
Chefchaouen	1 184	391	793
Larache	8 593	3 225	5 368
M'diq-Fnideq	3 644	695	2 950
Tanger-Assilah + Fahs Anjra	43 062	20 646	22 416
Tétouan	15 021	3 861	11 160
Total	81 178	30 135	51 043

Source : Agences de Bank Al Maghrib

Partie IV :

Secteurs Sociaux

15. CARACTERISTIQUES DE L'ÉDUCATION

15.1. Analphabétisme

Au RGPH 2014, 889 264 personnes âgées de 10 ans et plus ont déclaré ne pas savoir lire ni écrire à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, ce qui porte le taux d'analphabétisme régional à 31,0% contre 43% à l'échelle nationale. Toutefois, il convient de noter que le taux d'analphabétisme régional a enregistré une baisse considérable comparativement à 2004 où il était de 43,4%, et ce grâce aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des subdivisions administratives du Royaume.

Ceci dit, des différences de niveaux importants en matière d'analphabétisme sont relevées entre les deux milieux de résidence, voire même entre les deux sexes et selon l'âge.

Tableau 103 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014

Sexe	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Masculin	20,2	43,1	30,2	13,5	31,1	20,5
Féminin	42,0	75,5	56,4	30,9	58,8	41,8
Ensemble	31,3	59,3	43,4	22,1	44,7	31,0

Source : RGPH 2004 et 2014

En effet, bien que le déclin de l'analphabétisme ait été régulier pour les deux sexes dans le passé, il n'en reste pas moins que la situation des femmes, comptant parmi elles plus de 4 femmes analphabètes sur 10 (41,8%) en 2014, demeure préoccupante par rapport à celle des hommes dont le taux d'analphabétisme est de 20,5%.

L'écart d'alphabétisation subsiste aussi entre les deux milieux de résidence malgré les efforts déployés. Ainsi, les ruraux connaissent un taux d'analphabétisme deux fois supérieur que celui des citadins, soit respectivement 44,7% et 22,1%. Toutefois, l'amélioration de cet indicateur depuis la dernière décennie reste timide surtout pour les femmes rurales. En effet, la baisse enregistrée durant cette période n'a pas beaucoup changé la situation de ces

dernières, puisqu'en 2014, près de 6 femmes rurales sur 10 sont encore analphabètes

Selon l'âge, on constate que l'analphabétisme touche encore toutes les catégories d'âges, et que le taux en question augmente régulièrement et proportionnellement avec l'âge pour atteindre son maximum chez les personnes âgées d'au moins 50 ans en 2014 avec un taux de 60,6%.

Là aussi, la situation des femmes est plus préoccupante que celle des hommes, puisque le taux d'analphabétisme féminin est souvent le double de celui des hommes quelque soit le groupe d'âges, à l'exception pour les enfants âgés de 10 à 14 ans pour lesquels le taux d'analphabétisme n'est que légèrement en faveur des garçons.

Tableau 104: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Groupe d'âges	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
10 - 14 ans	12,0	20,6	16,2	3,4	4,1	3,8
15 - 24 ans	21,1	42,5	31,9	8,3	15,4	11,8
25 - 34 ans	28,1	57,1	43,0	16,8	39,2	27,7
35 - 49 ans	39,0	72,2	55,8	25,8	57,4	41,6
50 ans et plus	53,0	89,9	71,6	42,5	79,2	60,6
Ensemble	30,1	56,3	43,3	20,5	41,8	31,0

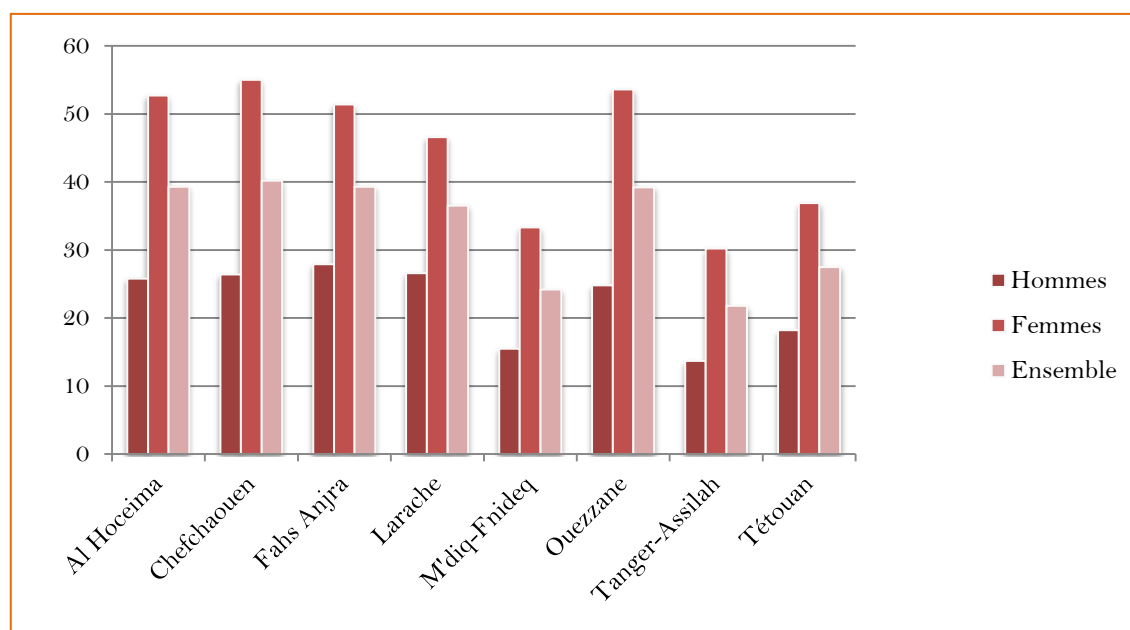
Source : RGPH 2004 et 2014

A l'intérieur de la région, des écarts notables sont relevés entre les provinces et préfectures, puisque le taux d'analphabétisme varie entre 21,8% comme minimum enregistré dans la préfecture de Tanger-Assilah, et 40,2% pour la province de Chefchaouen.

Tableau 105: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	16,5	38,1	27,3	30,8	60,5	45,7	25,8	52,7	39,3
Chefchaouen	12,9	12,9	22,4	28,3	58,4	42,8	26,4	55,0	40,2
Fahs Anjra	-	-	-	27,9	51,4	39,3	27,9	51,4	39,3
Larache	15,4	15,4	24,9	39,4	62,1	50,4	26,6	46,6	36,5
M'diq-Fnideq	15,1	15,1	23,5	22,5	48,2	35,1	15,5	33,3	24,2
Ouezzane	14,1	14,1	25,0	28,1	59,3	43,7	24,8	53,6	39,2
Tanger-Assilah	12,6	12,6	20,6	32,1	53,0	42,1	13,7	30,2	21,8
Tétouan	12,6	12,6	21,1	33,0	58,0	45,2	18,2	36,9	27,5
Région	13,5	30,9	22,1	31,1	58,8	44,7	20,5	41,8	31,0
Maroc	18,8	39,5	29,4	46	74,5	60,5	30,8	54,7	43,0

Source : RGPH 2014

Figure 33: Taux d'Analphabétisme selon les sexe et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004


Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

15.2. Scolarisation

15.2.1. Scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans

L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 94,6% des enfants de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013-2014, contre 95,1% pour l'ensemble du Maroc.

Tableau 106 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014

Préfectures / Provinces	Urbain			Rural			Ensemble		
	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.	Mas.	Fém.	Ens.
Al Hoceima	97,9	97,3	97,6	91,7	89,0	90,4	93,5	91,4	92,5
Chefchaouen	98,0	98,0	98,0	89,5	88,6	89,1	90,4	89,6	90,0
Fahs-Anjra	-	-	-	92,5	93,9	93,2	92,5	93,9	93,2
Larache	97,4	97,5	97,5	90,7	90,5	90,6	94,0	93,9	94,0
M'diq-Fnideq	97,5	97,8	97,7	93,9	94,8	94,4	97,3	97,6	97,5
Ouezzane	98,7	98,7	98,7	96,6	95,6	96,1	97,0	96,3	96,6
Tanger-Assilah	97,4	97,5	97,4	94,4	94,5	94,4	97,2	97,3	97,3
Tétouan	98,1	98,4	98,2	87,1	87,4	87,3	94,4	94,7	94,6
Région	97,6	97,7	97,7	91,3	90,6	90,9	94,8	94,5	94,6
Maroc	97,8	97,9	97,8	93,0	90,1	91,6	95,7	94,4	95,1

Source : RGPH 2014

Cependant, si ce taux est relativement identique pour les deux sexes, il accuse par milieu des niveaux inégaux: 97,7% pour les enfants en milieu urbain contre 90,9% en milieu rural.

De grands efforts sur le plan éducatif doivent être entrepris afin d'aligner le niveau d'instruction de la population rurale à celui de la population urbaine, non seulement en mettant en place les infrastructures nécessaires, mais en sensibilisant la population rurale quant à la nécessité d'instruire leurs enfants. Ceci est le rôle de l'ensemble des intervenants dans le domaine économique et social opérant au sein du monde rural du Royaume.

15.2.2. Niveau d'étude de la population

La lutte contre l'analphabétisme et la scolarisation des enfants ont un impact direct, voire une très forte corrélation avec le niveau d'étude de la population.

Le RGPH 2014 dévoile que 31,3% de la population âgée de 10 ans et plus n'ont jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, soit presque le taux d'analphabétisme. Ce pourcentage qui était de 43,3% en 2004 traduit ainsi une amélioration de 28% reflétant les grands efforts qui ont été consentis dans le domaine de la scolarisation des enfants.

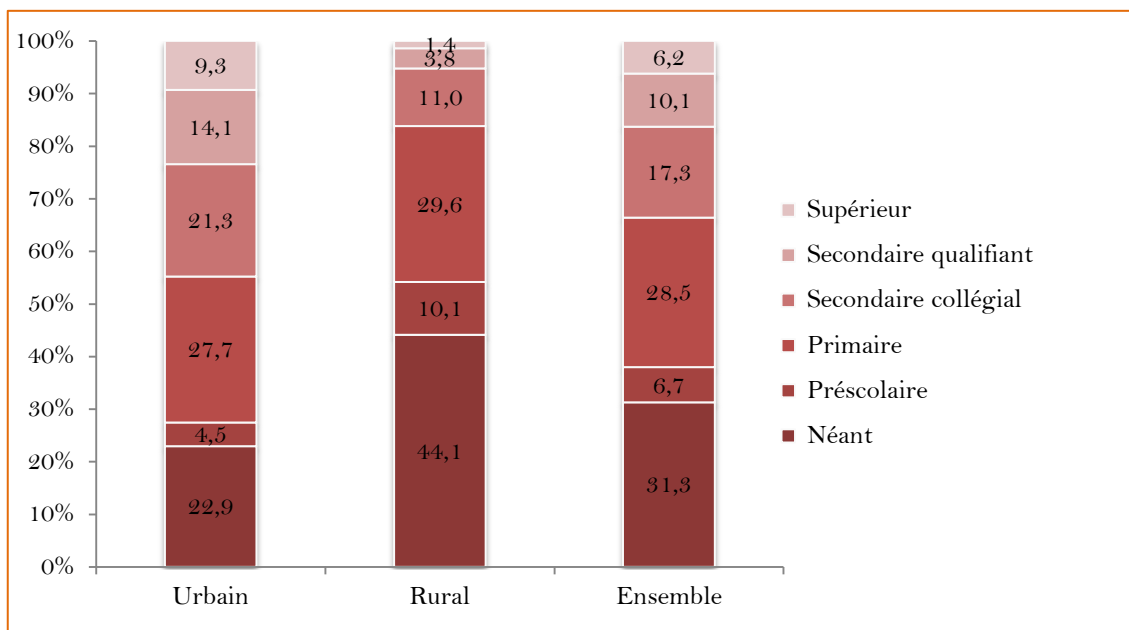
Concernant la population âgée de 10 ans et plus ayant déjà fréquenté un établissement scolaire, force est de constater que 6,7% de la population étudiée a déclaré avoir fréquenté le préscolaire, 28,5% ont fréquenté les classes primaires et 17,3% ont fréquenté les classes du niveau collégial. Celles ayant le niveau secondaire ou supérieur représentent respectivement 10,1% et 6,2%.

Tableau 107: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014

Niveau d'étude	RGPH 2004			RGPH 2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	31,5	58,9	43,3	22,9	44,1	31,3
Préscolaire	5,0	7,8	6,2	4,5	10,1	6,7
Primaire	30,1	22,7	26,9	27,7	29,6	28,5
Secondaire collégial	17,1	6,8	12,7	21,3	11,0	17,3
Secondaire qualifiant	9,9	2,4	6,7	14,1	3,8	10,1
Supérieur	6,4	1,3	4,2	9,3	1,4	6,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : RGPH 2004 et 2014

Figure 34: Structure (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014



Source : RGPH 2014 - Direction Régionale du HCP

16. Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Considéré comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal tant dans la construction du projet sociétal marocain, que dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Conscient de ce rôle, le planificateur national ne cesse de lui accorder une place de choix et de priorité dans toute politique de développement. Dans ce cadre, plusieurs orientations et objectifs sont fixés et assignés au secteur de l'enseignement afin qu'il joue effectivement un rôle non seulement d'accumulation mais aussi de formation de potentialités humaines, capables de s'insérer dans la vie active et de maîtriser les technologies modernes et les nouvelles techniques de gestion.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et de la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elle contribuent à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades de l'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système de l'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et de la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030 du système éducatif marocain.

16.1. Enseignement préscolaire

Ce type d'enseignement attire de plus en plus l'attention et préoccupe davantage les familles, les spécialistes et les instances concernées, non seulement par souci d'intérêt, mais aussi par la force des changements et bouleversements que vit et subit la vie sociale en général et la vie familiale en particulier.

L'enseignement préscolaire concerne essentiellement les enfants âgés de 3 à 5 ans, n'ayant pas encore atteint l'âge de scolarité, et constitue une étape essentielle dans leur préparation d'une part et leur insertion dans l'enseignement primaire de base d'une autre.

L'enseignement préscolaire est constitué de trois types : l'enseignement traditionnel, moderne et public. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2018-19, l'effectif des enfants préscolarisés au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'élevait à 94 870 enfants. Le préscolaire traditionnel continue à être prédominant puisqu'il attire l'essentiel des enfants inscrits avec 68% des effectifs, suivi du le préscolaire moderne avec 20% puis du préscolaire public avec 11%.

Les filles constituent 40,7% de l'ensemble des préscolarisés, mais ce sont le préscolaire public et moderne qui se distinguent par la scolarisation importante de la fille avec 49,5% et 47,7% respectivement du total des élèves, alors que cette proportion n'atteint que 37,2% dans l'enseignement traditionnel.

La répartition selon les préfectures et provinces indique que si le préscolaire traditionnel est prédominant au niveau de Chefchaouen (83% des élèves), M'diq-Fnideq (72%), Tétouan (77%) et Tanger-Assilah (68%), le préscolaire moderne attire des parts importantes au niveau de Larache (39%). Quant au préscolaire public, il est plus présent à Al Hoceima (59%), Fahs Anjra (50%) et Ouezzane (40%).

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 108 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019

Préfectures / Provinces	Traditionnel			Moderne			Public			Ensemble		
	Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves		Ecoles	Elèves	
		Total	Fém.		Total	Fém.		Total	Fém.		Total	Fém.
Urbain												
Al Hoceima	12	441	189	7	388	195	24	871	419	43	1 700	803
Chefchaouen	22	1033	555	12	501	263	1	27	14	35	1 561	832
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Larache	31	1100	453	47	1 906	913	16	389	182	94	3 395	1 548
M'diq- Fnideq	129	3 960	2 137	14	904	447	12	723	367	155	5 587	2 951
Ouezzane	42	1 161	541	11	591	272	2	45	19	55	1 797	832
Tanger- Assilah	518	23 729	11 789	201	11 032	5 215	37	1646	858	756	36 407	17 862
Tétouan	121	6 298	3 317	52	3 349	1 589	11	488	247	184	10 135	5 153
Région	875	37 722	18 981	344	18 671	8 894	103	4 189	2 106	1 322	60 582	29 981
Rural												
Al Hoceima	15	322	204	-	-	-	29	780	368	44	1 102	572
Chefchaouen	935	10 235	284	3	190	95	65	1 625	785	1 003	12 050	1 164
Fahs-Anjra	...	799	203	6	186	97	39	1002	489	45	1 987	789
Larache	23	1 032	344	2	72	34	22	628	301	47	1 732	679
M'diq- Fnideq	25	440	189	-	-	-	2	46	27	27	486	216
Ouezzane	11	306	149	-	-	-	64	1 325	644	75	1 631	793
Tanger- Assilah	173	4 933	1980	1	36	24	25	624	321	199	5 593	2 325
Tétouan	424	9 070	1 783	-	-	-	20	637	337	444	9 707	2 120
Région	1 606	27 137	5 136	12	484	250	266	6 667	3 272	1 884	34 288	8 658
Ensemble												
Al Hoceima	27	763	393	7	388	195	53	1 651	787	87	2 802	1 375
Chefchaouen	957	11268	839	15	691	358	66	1 652	799	1 038	13 611	1 996
Fahs-Anjra		799	203	6	186	97	39	1002	489	45	1 987	789
Larache	54	2 132	797	49	1 978	947	38	1017	483	141	5 127	2 227
M'diq- Fnideq	154	4400	2 326	14	904	447	14	769	394	182	6 073	3 167
Ouezzane	53	1 467	690	11	591	272	66	1 370	663	130	3 428	1 625
Tanger- Assilah	691	28662	13 769	202	11 068	5 239	62	2 270	1179	955	42 000	20 187
Tétouan	545	15368	5100	52	3349	1589	31	1125	584	628	19 842	7 273
Région	2 481	64 859	24 117	356	19 155	9 144	369	10 856	5 378	3 206	94 870	38 639

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

Quant aux éducateurs, leur nombre s'élève à 5 098 éducateurs, soit un taux d'encadrement de 18,6 élèves/éducateur, une moyenne qui atteint 21,4 élèves par éducateur pour le préscolaire public.

Les disparités entre les préfectures et provinces en matière d'encadrement des élèves sont grandes: le taux varie de 9,2 élèves par éducateur à Fahs-Anjra jusqu'à 24,1 élèves par éducateur à M'diq-Fnideq. Pour atténuer ces ratios et les ramener à la moyenne régionale qui est de 18,6 élèves par éducateur, il faudrait doter cette préfecture de 74 éducateurs supplémentaires. Ce dernier nombre serait aussi de 146 éducateurs à Tétouan, 173 à Tanger-Assilah et 34 à Larache, 26 à Al Hoceima et 9 à Ouezzane. D'un autre côté, les provinces de Chefchaouen et Fahs Anjra affichent des taux d'encadrement en deçà de la moyenne régionale avec des surplus respectifs de 352 et 110 éducateurs.

Tableau 109 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019

Préfectures/ Provinces	Traditionnel	Moderne	Public	Total	Elèves/ Educateur
Al Hoceima	22	14	33	69	24,6
Chefchaouen	40	28	1	69	22,6
Fahs-Anjra	-	-	-	-	-
Larache	40	110	18	168	20,2
M'diq-Fnideq	154	44	26	224	24,9
Ouezzane	63	30	2	95	18,9
Tanger-Assilah	1 151	573	84	1 808	20,1
Tétouan	273	190	22	485	20,9
Région	1 743	989	186	2 918	20,8
	Rural				
Al Hoceima	19	...	37	56	19,7
Chefchaouen	935	8	71	1 014	11,9
Fahs-Anjra	153	14	50	217	9,2
Larache	45	4	25	74	23,4
M'diq-Fnideq	25	...	3	28	17,4
Ouezzane	14	...	66	80	20,4
Tanger-Assilah	246	2	28	276	20,3
Tétouan	394	...	41	435	22,3
Région	1 831	28	321	2 180	15,7

(Suite)

	Ensemble				
Al Hoceima	41	14	70	125	22,4
Chefchaouen	975	36	72	1 083	12,6
Fahs-Anjra	153	14	50	217	9,2
Larache	85	114	43	242	21,2
M'diq-Fnideq	179	44	29	252	24,1
Ouezzane	77	30	68	175	19,6
Tanger-Assilah	1 397	575	112	2 084	20,2
Tétouan	667	190	63	920	21,6
Région	3 574	1 017	507	5 098	18,6

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

16.2. Enseignement primaire

Si l'enseignement préscolaire veille sur la préparation des enfants de bas âge à appréhender l'école, pour leur permettre une meilleure insertion dans l'enseignement primaire, ce dernier a pour mission d'assurer la formation de base.

Vu la nature de cette mission et vu l'importance de la tranche d'âges concernée, ce type d'enseignement s'empare de la priorité tant en matière d'encadrement qu'en matière d'infrastructure et ce, aussi bien au niveau national que régional.

En effet, au cours de l'année scolaire 2018-19, l'offre scolaire primaire régionale s'est établie à 1 144 établissements dont 18 écoles communautaires, en plus de 1 565 unités satellites. Cette offre se répartie entre 874 établissements publics et 270 privés.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 110: Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année scolaire 2018-19

Type d'enseignement	Préfectures/ Provinces	Etabl.	Dt écoles Commu.	Satellites	Salles	Classes	Elèves	Dont filles	Enseignants
Public	Urbain								
	A Hoceïma	35	-	5	373	496	13 316	6 348	492
	Chefchaouen	12	-	2	122	159	4 758	2 297	157
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-	-	-
	Larache	53	-	-	540	805	25 362	12 236	818
	M'diq- Fnideq	33	-	4	385	700	23 803	11 512	719
	Ouezzane	12	-	-	136	183	5 549	2 599	186
	Tanger-Assilah	128	-	6	1 715	2 815	101 872	48 688	2 741
	Tétouan	52	-	5	660	1 076	35 829	17 325	1 117
	Région	325	0	22	3 931	6 234	210 489	101 005	6 230
	Rural								
	A Hoceïma	106	5	324	1 203	1 698	30 021	14 352	1 703
	Chefchaouen	138	2	426	1 591	2 568	53 119	25 496	2 511
	Fahs-Anjra	38	2	84	389	505	10 838	5 192	520
	Larache	84	1	234	952	1 507	34 880	16 480	1 534
	M'diq- Fnideq	7	2	13	69	80	1 485	692	84
	Ouezzane	76	1	198	931	1 317	29 828	14 188	1 335
	Tanger-Assilah	27	3	61	303	394	9 392	4 420	528
	Tétouan	73	2	203	709	917	22 140	10 841	964
	Région	549	18	1 543	6 147	8 986	191 703	91 661	9 179
	Ensemble								
	A Hoceïma	141	5	329	1 576	2 194	43 337	20 700	2 195
	Chefchaouen	150	2	428	1 713	2 727	57 877	27 793	2 668
	Fahs-Anjra	38	2	84	389	505	10 838	5 192	520
	Larache	137	1	234	1 492	2 312	60 242	28 716	2 352
	M'diq- Fnideq	40	2	17	454	780	25 288	12 204	803
	Ouezzane	88	1	198	1 067	1 500	35 377	16 787	1 521
Tanger-Assilah	155	3	67	2 018	3 209	111 264	53 108	3 269	
Tétouan	125	2	208	1 369	1 993	57 969	28 166	2 081	
Région	874	18	1 565	10 078	15 220	402 192	192 666	15 409	
Privé	A Hoceïma	9	-	-	87	81	1 544	734	40
	Chefchaouen	9	-	-	92	80	1 713	826	96
	Fahs-Anjra	5	-	-	52	29	289	142	34
	Larache	26	-	-	344	268	5 464	2 623	319
	M'diq- Fnideq	15	-	-	252	191	4 433	2 068	194
	Ouezzane	11	-	-	124	87	1 657	791	35
	Tanger-Assilah	146	-	-	2 052	1 636	35 686	17 001	1 965
	Tétouan	49	-	-	729	553	12 729	6 159	473
	Région	270	-	-	3 732	2 925	63 515	30 344	3 156
	Total	A Hoceïma	150	5	329	1 663	2 275	44 881	21 434
Chefchaouen		159	2	428	1 805	2 807	59 590	28 619	2 764
Fahs-Anjra		43	2	84	441	534	11 127	5 334	554
Larache		163	1	234	1 836	2 580	65 706	31 339	2 671
M'diq- Fnideq		55	2	17	706	971	29 721	14 272	997
Ouezzane		99	1	198	1 191	1 587	37 034	17 578	1 556
Tanger-Assilah		301	3	67	4 070	4 845	146 950	70 109	5 234
Tétouan		174	2	208	2 098	2 546	70 698	34 325	2 554
Région		1 144	18	1 565	13 810	18 145	465 707	223 010	18 565

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Annuaire Statistique du Maroc 2019

L'infrastructure primaire assure ainsi l'enseignement à 465 707 élèves dont 47,9% de filles. Concernant l'enseignement dans les écoles privées, il ne constitue qu'une part minime de l'enseignement primaire, puisqu'il ne concerne que 14% de l'effectif global des élèves. De plus, ce type d'enseignement concerne à des degrés divers les préfectures et provinces de la région: fortement concentré à la préfecture de Tanger-Assilah (56,2% des effectifs), faible aux provinces de Fahs-Anjra (0,5%), Al Hoceima (2,4%), Ouezzane (2,6%) et Chefchaouen (2,7%).

Les effectifs des élèves du primaire sont répartis sur 18 145 classes, à raison de 26 élèves par classe (26 élèves par classe pour le public et 22 dans le privé). Ainsi, un effort considérable a été consenti dans ce domaine puisque le nombre moyen d'élèves par classe s'élevait à 30 durant l'année scolaire 2016-2017. Cependant, cette moyenne cache des disparités entre les milieux de résidence puisque les classes primaires publiques urbaines sont plus encombrées avec 34 élèves/classe en 2018-2019, comparativement aux classes primaires publiques rurales avec 21 élèves par classe. Les disparités sont aussi aigües entre les préfectures et provinces de la région, puisque les classes publiques urbaines sont plus encombrées au niveau des préfectures de Tanger-Assilah et M'diq-Fnideq avec 36 et 34 élèves par classe respectivement, suivies de Tétouan avec 33 élèves par classe.

Le nombre de salles publiques se situant à 10 078 salles, couvre le besoin de 66% des classes, ceci occasionne leur occupation durant pratiquement toute la journée tant en milieu urbain (63%) que rural (68%), alors que pour les établissements privés, le nombre de salles dépasse celui des classes.

Par ailleurs, l'encadrement de l'ensemble des élèves groupés en 18145 classes de différents niveaux est assuré par 18 565 enseignants, ce qui donne une moyenne de 102 enseignants pour 100 classes, un ratio qui reste insuffisant pour faire face aux éventuelles maladies ou empêchements du personnel enseignant, qui pourraient entraver le déroulement normal du processus de l'enseignement.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 111 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année scolaire 2018-19

Type d'enseignement	Préfectures /Provinces	Elèves/classe	Salles/ 100 Classes	Enseignants/ 100 Classes
Public	Urbain			
	A Hoceïma	27	75	99
	Chefchaouen	30	77	99
	Fahs-Anjra	-	-	-
	Larache	32	67	102
	M'diq- Fnideq	34	55	103
	Ouezzane	30	74	102
	Tanger-Assilah	36	61	97
	Tétouan	33	61	104
	Région	34	63	100
	Rural			
	A Hoceïma	18	71	100
	Chefchaouen	21	62	98
	Fahs-Anjra	21	77	103
	Larache	23	63	102
	M'diq- Fnideq	19	86	105
	Ouezzane	23	71	101
	Tanger-Assilah	24	77	134
	Tétouan	24	77	105
	Région	21	68	102
	Ensemble			
	A Hoceïma	20	72	100
	Chefchaouen	21	63	98
	Fahs-Anjra	21	77	103
	Larache	26	65	102
	M'diq- Fnideq	32	58	103
	Ouezzane	24	71	101
Tanger-Assilah	35	63	102	
Tétouan	29	69	104	
Région	26	66	101	
Privé	A Hoceïma	19	107	49
	Chefchaouen	21	115	120
	Fahs-Anjra		179	117
	Larache	20	128	119
	M'diq- Fnideq	23	132	102
	Ouezzane	19	143	40
	Tanger-Assilah	22	125	120
	Tétouan	23	132	86
	Région	22	128	108
Total	A Hoceïma	20	73	98
	Chefchaouen	21	64	98
	Fahs-Anjra		83	104
	Larache	25	71	104
	M'diq- Fnideq	31	73	103
	Ouezzane	23	75	98
	Tanger-Assilah	30	84	108
	Tétouan	28	82	100
	Région	26	76	102

Source : Direction Régionale du HCP

Par ailleurs, l'enseignement primaire public recevait en 2018-19 près de 66 500 nouveaux inscrits dont près de 32 000 en milieu rural. La proportion des filles atteignait près de 48,8%.

Tableau 112: Nouveaux inscrits en 1^{ère} année de l'enseignement primaire public selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019

Préfectures /Provinces	Urbain		Rural		Total	
	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles	Ens.	Dont filles
Al Hoceima	2 256	1 127	5 209	2 469	7 465	3 596
Chefchaouen	746	357	9 051	4 483	9 797	4 840
Fahs-Anjra	-	-	1 660	813	1 660	813
Larache	4 105	1 997	5 715	2 812	9 820	4 809
M'diq-Fnideq	4 050	1 939	242	111	4 292	2 050
Ouezzane	803	393	4 663	2 256	5 466	2 649
Tanger-Assilah	17 054	8 294	1 509	756	18 563	9 050
Tétouan	5 861	2 870	3 572	1 759	9 433	4 629
Région	34 875	16 977	31 621	15 459	66 496	32 436

Source : Académie Régionale de l'Education et de Formation - Direction de la Stratégie, des Statistiques et de la Planification

16.3. Enseignement secondaire collégial

L'infrastructure scolaire collégiale a englobé, durant l'année scolaire 2018-19, 324 établissements dont 121 privés. Ce cycle se caractérise par sa concentration en milieu urbain, puisque le milieu rural ne compte que 88 collèges.

Durant l'année scolaire 2018-19, le nombre des scolarisés à ce cycle d'enseignement s'élevait à 183 442 élèves (public et privé confondus) marquant une hausse de 1,8% par rapport à l'année scolaire 2017-2018 (+1,6% dans le public et +4,5% dans le privé). La proportion des filles a été de 47,9%. A signaler aussi que 68% des élèves fréquentant le collège se concentrent en milieu urbain.

Le secteur privé, avec seulement 13 842 élèves, participe peu dans l'enseignement collégial avec 7,5% des scolarisés, fortement concentré à préfecture de Tanger-Assilah qui englobe 43% des élèves.

Les effectifs scolarisés dans l'enseignement collégial sont répartis sur 5416 classes, soit une moyenne de 34 élèves par classe, dénotant l'encombrement des classes dans ce cycle d'enseignement. Les classes collégiales publiques sont les plus encombrées avec 36 élèves/classe en milieu urbain et 35 élèves par classe en milieu rural, contre 21 élèves/classe pour les classes privées.

Concernant le nombre d'enseignants du cycle collégial, il s'élève à 7 812 enseignants. Ceci traduit une moyenne de 129 enseignants/100 classes pour les établissements publics urbains, 136 enseignants/100 classes pour les établissements publics ruraux, puis 234 enseignants/100 classes pour le collégial privé.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 113: Enseignement secondaire collégial selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Préfectures/ Provinces	Etabl.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceïma	12	221	219	6 809	3 323	312
	Chefchaouen	4	84	108	3 616	1 774	151
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	14	279	401	13 181	6 488	507
	M'diq- Fnideq	14	251	331	11 710	5 884	437
	Ouezzane	2	94	125	4 388	2 167	154
	Tanger-Assilah	45	930	1 319	50 815	25 128	1 633
	Tétouan	24	463	572	19 722	10 063	787
	Région	115	2 322	3 075	110 241	54 827	3 981
	Rural						
	A Hoceïma	25	270	292	9 040	3 833	433
	Chefchaouen	14	247	408	15 015	6 465	515
	Fahs-Anjra	4	76	102	3 674	1 722	153
	Larache	11	133	254	9 366	4 168	318
	M'diq- Fnideq	2	29	16	523	257	26
	Ouezzane	14	239	365	13 140	5 693	419
	Tanger-Assilah	4	48	57	2 097	988	120
	Tétouan	14	158	188	6 504	3 330	302
	Région	88	1 200	1 682	59 359	26 456	2 286
	Ensemble						
	A Hoceïma	37	491	511	15 849	7 156	745
	Chefchaouen	18	331	516	18 631	8 239	666
	Fahs-Anjra	4	76	102	3 674	1 722	153
	Larache	25	412	655	22 547	10 656	825
	M'diq- Fnideq	16	280	347	12 233	6 141	463
	Ouezzane	16	333	490	17 528	7 860	573
Tanger-Assilah	49	978	1 376	52 912	26 116	1 753	
Tétouan	38	621	760	26 226	13 393	1 089	
Région	203	3 522	4 757	169 600	81 283	6 267	
Privé(*)	A Hoceïma	3	...	14	190	79	21
	Chefchaouen	4	...	13	275	124	40
	Fahs-Anjra						
	Larache	13	...	66	1 330	669	308
	M'diq- Fnideq	9	...	44	900	433	60
	Ouezzane	3	...	10	191	82	12
	Tanger-Assilah	66	...	367	7 617	3 618	878
	Tétouan	23	...	145	3 339	1 637	226
	Région	121	...	659	13 842	6 642	1 545
Ensemble	A Hoceïma	40	...	525	16 039	7 235	766
	Chefchaouen	22	...	529	18 906	8 363	706
	Fahs-Anjra	4	...	102	3 674	1 722	153
	Larache	38	...	721	23 877	11 325	1 133
	M'diq- Fnideq	25	...	391	13 133	6 574	523
	Ouezzane	19	...	500	17 719	7 942	585
	Tanger-Assilah	115	...	1 743	60 529	29 734	2 631
	Tétouan	61	...	905	29 565	15 030	1 315
Région	324	...	5 416	183 442	87 925	7 812	

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Annuaire Statistique du Maroc 2019

(*) non compris les missions étrangères

16.4. Enseignement secondaire qualifiant

L'offre scolaire secondaire qualifiante s'est établie, durant l'année scolaire 2018-19, à 173 établissements dont 126 publics et 47 privés. Ce cycle se caractérise par sa forte concentration en milieu urbain qui compte 75% des lycées.

Les établissements secondaires qualifiants assurent ainsi l'enseignement à 92 445 élèves dont 53,4% de filles, presque en stagnation par rapport à l'année scolaire 2017-2018. Les scolarisés dans le secondaire privé ne représentent que 5,6% de l'ensemble des élèves de ce cycle.

Les élèves du secondaire qualifiant sont répartis sur 3 173 classes, soit une moyenne de 29 élèves par classe. Les lycées publics urbains sont les plus sur-occupés avec 31 élèves/classe contre 17 élèves/classe pour les lycées privés.

Le nombre de salles s'établit à 2 814 salles. Mais si celles-ci couvrent le besoin de l'ensemble des classes pour l'enseignement secondaire privé, ce n'est pas le cas pour le secondaire public qui affiche un taux de couverture de 87% des classes.

Quant aux enseignants du cycle secondaire qualifiant, leur nombre s'élève à 7 033 enseignants, ce qui traduit une moyenne confortable de 222 enseignants/100 classes, soit 209 enseignants/100 classes pour les établissements publics, et 343 enseignants/100 classes pour les établissements privés.

Enseignement Primaire, Secondaire Collégial et Qualifiant

Tableau 114: Enseignement secondaire qualifiant selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année scolaire 2018-2019

Type d'enseignement	Préfectures/Provinces	Etabl.	Salles	Classes	Elèves	Dt filles	Enseignants
Public	Urbain						
	A Hoceïma	12	256	223	5 825	3 066	471
	Chefchaouen	5	92	95	2 429	1 240	177
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	11	278	310	8 714	4 748	568
	M'diq- Fnideq	8	177	218	6 528	3 737	464
	Ouezzane	4	89	103	2 680	1 417	180
	Tanger-Assilah	27	713	885	31 081	16 979	1 754
	Tétouan	16	401	458	13 398	7 518	942
	Région	83	2 006	2 292	70 655	38 705	4 556
	Rural						
	A Hoceïma	7	76	83	2 326	1049	211
	Chefchaouen	13	150	165	5 060	2 387	456
	Fahs-Anjra	6	46	59	1 350	755	185
	Larache	3	38	44	1 186	633	118
	M'diq- Fnideq	4	82	53	20
	Ouezzane	11	145	176	5 334	2 476	320
	Tanger-Assilah	-	-	-	-	-	-
	Tétouan	3	43	51	1303	777	140
	Région	43	498	582	16 641	8 130	1 450
	Ensemble						
	A Hoceïma	19	332	306	8 151	4 115	682
	Chefchaouen	18	242	260	7 489	3 627	633
	Fahs-Anjra	6	46	59	1 350	755	185
	Larache	14	316	354	9 900	5 381	686
	M'diq- Fnideq	8	177	222	6 610	3 790	484
	Ouezzane	15	234	279	8 014	3 893	500
Tanger-Assilah	27	713	885	31 081	16 979	1 754	
Tétouan	19	444	509	14 701	8 295	1 082	
Région	126	2 504	2 874	87 296	46 835	6 006	
Privé(*)	A Hoceïma	1	1	1	18	5	1
	Chefchaouen	-	-	-	-	-	-
	Fahs-Anjra	-	-	-	-	-	-
	Larache	7	52	40	575	311	181
	M'diq- Fnideq	1	18	14	328	176	23
	Ouezzane	-	-	-	-	-	-
	Tanger-Assilah	33	187	202	3 296	1 588	677
	Tétouan	5	52	42	932	495	145
	Région	47	310	299	5 149	2 575	1027
Ensemble	A Hoceïma	20	333	307	8 169	4 120	683
	Chefchaouen	18	242	260	7 489	3 627	633
	Fahs-Anjra	6	46	59	1 350	755	185
	Larache	21	368	394	10 475	5 692	867
	M'diq- Fnideq	9	195	236	6 938	3 966	507
	Ouezzane	15	234	279	8 014	3 893	500
	Tanger-Assilah	60	900	1 087	34 377	18 567	2 431
	Tétouan	24	496	551	15 633	8 790	1 227
Région	173	2 814	3 173	92 445	49 410	7 033	

Source : Académie Régionale de l'Éducation et de Formation - Annuaire Statistique du Maroc 2019

(*) non compris les missions étrangères

17. ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET FORMATION DES CADRES

17.1. Enseignement supérieur universitaire

L'enseignement supérieur universitaire au Maroc ne cesse de se développer soit par la création de nouveaux instituts, écoles supérieures et universités, soit par l'afflux d'un nombre de plus en plus croissant d'étudiants bacheliers désireux de suivre un enseignement supérieur leur permettant de s'intégrer efficacement aux mutations technologiques ou économiques que notre pays ne peut éviter tant qu'il demeure ouvert au monde extérieur.

Dans cette optique, et conformément à la politique de décentralisation de l'infrastructure universitaire, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite l'Université Abdelmalek Essaâdi qui compte 16 établissements se localisant à Al Hoceima, Ksar El Kébir, Larache, Martil, Tanger et Tétouan.

Exprimée en places physiques, la capacité d'accueil des établissements universitaires implantés dans la région s'élève à 40 100 places durant l'année universitaire 2018-2019, représentant 8% de la capacité d'accueil globale des universités du Royaume.

Enseignement Supérieur et Formation des Cadres

Tableau 115 : Etablissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-2019

Etablissement	Capacité d'accueil	Etudiants			Personnel enseignant	
		Tous cycles	Dt Féminin	Dt étrangers	Total	Dt féminin
Al Hoceima						
Faculté des Sciences et Techniques	247	839	492	6	34	7
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2 036	943	413	50	48	6
Larache						
Faculté poly disciplinaire Ksar El Kébir	...	1 566	767	-	40	9
Faculté poly disciplinaire Larache	4 700	6 060	2 980	5	2	-
Martil						
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	3 637	25 993	11 687	20	71	25
Ecole Normale Supérieure	1 625	651	355	5	70	9
Faculté des Lettres et Sciences Humaines	3 033	16 719	8 522	57	132	21
Tanger						
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales	3 792	32 064	16 298	594	111	30
Faculté des Sciences et Techniques	5 484	5 705	3 109	160	186	44
Ecole Nat. de Commerce et de Gestion	2 454	2 014	1 230	70	57	14
Ecole Supérieure Roi Fahd de Traduction	724	274	136	1	25	9
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	2 399	1 347	603	44	61	17
Faculté de Médecine et Pharmacie	2 668	349	185	31	28	9
Tétouan						
Faculté des Sciences	4 700	8 074	4 118	210	205	44
Ecole Nationale des Sciences Appliquées	1 099	1 111	568	27	55	14
Faculté Ossol Ad-dine	1 502	3 643	1 454	15	32	5
Total	40 100	107 352	52 917	1 295	1 157	263

Source: L'enseignement supérieur en chiffres 2018-2019, Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

L'effectif global des étudiants qui poursuivaient leurs études dans l'Université Abdelmalek Essaâdi durant l'année universitaire 2018-2019 s'élevait à 107 352 étudiants, soit une augmentation de 13,2% par rapport à l'année universitaire précédente, représentant 12,3% des étudiants au niveau national. Les étudiantes constituent 49,3% de l'ensemble des étudiants dans les établissements universitaires de la région.

L'encadrement de l'ensemble des étudiants relevant des établissements universitaires de la région est assuré par un corps enseignant composé de 1 157 enseignants dont 23% de femmes.

En outre, des cités universitaires et internats sont implantés à Tétouan, Tanger et à Al Hoceima dans le but d'abriter la population estudiantine et lui créer un environnement favorable. C'est ainsi que 3 948 étudiants résidaient dans les dites cités en 2018-2019, dont 72% de sexe féminin.

17.2. Instituts supérieurs

A côté des établissements universitaires, la région abrite aussi 7 instituts supérieurs : l'Institut Supérieur International de Tourisme et l'Institut National de l'Action Sociale à Tanger, l'Institut National des Beaux arts et l'École Nationale d'Architecture à Tétouan, puis l'Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé dans chacune des villes d'Al Hoceima, Tanger et Tétouan.

L'effectif des étudiants inscrits dans ces 7 instituts durant l'année universitaire 2018-2019 était de 1 899 étudiants dont 69% de sexe féminin, encadrés par 249 enseignants.

Tableau 116: Instituts et écoles supérieures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-19

Instituts	Etudiants			Personnel Enseignant	
	Total	Dont		Total	Dont féminin
		féminin	étrangers		
Al Hoceima					
Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	185	155	0	33	14
Tanger					
Institut Supérieur International de Tourisme	864	514	38	78	21
Institut National de L'Action Sociale	75	69	0	19	6
Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	197	166	1	34	15
Tétouan					
Ecole Nationale d'Architecture	149	103	13	27	8
Institut National des Beaux Arts	139	73	1	15	6
Institut Supérieur des Professions Infirmiers et Techniques de Santé	290	238	2	43	18
Total	1 899	1318	55	249	88

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2018-2019, Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

17.3. Enseignement Supérieur privé

Quant aux instituts supérieurs privés, leur nombre s'élève à 13 établissements dont 12 implantés à Tanger et 1 à Tétouan. 2 367 étudiants poursuivaient leur études supérieures dans ces établissements privés durant l'année universitaire 2018-2019 dont 46% de sexe féminin, encadrés par 391 enseignants.

Tableau 117 : Etablissements de l'enseignement supérieur privé, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-19

Etablissements		Etudiants			Personnel Enseignant	
		Total	Dont		Total	Dont féminin
			féminin	étrangers		
Tanger	12	2 352	1 086	203	384	111
Tétouan	1	15	2	2	7	2
Total	13	2 367	1 088	205	391	113

Source : L'enseignement supérieur en chiffres 2018-2019, Secrétariat d'Etat Chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

17.4. Formation des cadres

La formation des cadres est considérée comme un levier du développement économique et social de la Nation. Son action s'étend à tous les domaines dans le but de disposer d'un personnel enseignant compétent.

A l'échelle de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, on relève la présence de l'enseignement pédagogique à travers ses deux niveaux: La formation des professeurs du primaire se déroule dans quatre centres localisés à Al Hoceïma, Larache, Tanger et Tétouan. L'effectif des enseignants stagiaires s'élevait à 1 754 en 2018-19. Quant à l'enseignement qualifiant, les centres de Tanger et Tétouan ont accueilli 803 stagiaires durant la même année.

L'effectif du personnel enseignant veillant sur la formation de ces enseignants stagiaires est de 98 encadreurs soutenus par 19 administrateurs.

Tableau 118: Enseignants stagiaires selon le centre, Région Tanger-Tétouan Al Hoceïma, 2018-19

Filière	Centre Al Hoceïma	Centre Larache	Centre Tanger	Centre Tétouan	Total
Enseignement primaire	235	560	372	587	1 754
Enseignement qualifiant	-	-	744	59	803
Total général	235	560	1 116	646	2 557

Source: Centre régional des métiers de l'éducation et de la formation de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma

18. FORMATION PROFESSIONNELLE

La formation professionnelle est actuellement placée au cœur du nouveau modèle de développement du pays. En effet, la formation des jeunes et le perfectionnement de la main d'œuvre constituent un des facteurs essentiels de la croissance, de la productivité et de la rationalisation de l'utilisation des ressources humaines, dans la mesure où les jeunes doivent acquérir des compétences professionnelles garantissant leur insertion dans la vie active.

La formation professionnelle, considérée donc comme facteur de développement, est destinée à tous les niveaux scolaires en vue de former une main d'œuvre qualifiée capable de répondre aux exigences des différents secteurs productifs du pays et de suivre les mutations technologiques et scientifiques qui révolutionnent la vie économique.

Ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du secondaire collégial et qualifiant. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

Ainsi, avec 181 établissements répartis sur l'ensemble de la région et une capacité d'accueil de 33 288 places pédagogiques, le système de formation professionnelle est appelé à devenir l'un des piliers du développement régional.

Cependant une certaine concentration de cette infrastructure est relevée au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui abrite 50% du nombre des centres et 45% de la capacité d'accueil globale.

Tableau 119 : Etablissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018-2019

Préfectures / Provinces	Public		Privé		Ensemble	
	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil	Etab.	Capacité d'accueil
Al Hoceima	8	2 302	3	90	11	2 392
Chefchaouen	3	997	2	106	5	1 103
Fahs Anjra
Larache	4	3 073	13	873	17	3 946
M'diq-Fnideq	6	2 939	7	277	13	3 216
Ouezzane	2	1 017	5	210	7	1 227
Tanger-Assilah	20	11 125	70	3 780	90	14 905
Tétouan	9	4 645	29	1 854	38	6499
Région	52	26 098	129	7 190	181	33 288
Maroc	679	...	1 372	...	2 051	...

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle, OFPPT

Quant aux stagiaires, leur effectif a atteint 32 876 en 2018-19 dont 75% suit sa formation dans le public.

Un autre élément à relever est le poids croissant de la participation féminine qui atteint 40% en 2018-19. Certes, la féminisation est plus forte au niveau technicien spécialisé (63%) et technicien (44%), mais elle n'en est pas moins au niveau qualification et spécialisation où elle atteint respectivement 23% et 20%.

Tableau 120: Effectif des stagiaires selon le niveau et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018-19

Préfectures/ Provinces	Secteur	Spécialisa- tion	Qualifica- tion	Technicien	Technicien Spécialisé	Total	Dont Féminin
Al Hoceima	Public	367	702	608	701	2 378	884
	Privé	-	-	-	-	-	-
	Ensemble	367	702	608	701	2 378	884
Chefchaouen	Public	269	335	210	106	920	183
	Privé	47	25	23	35	130	51
	Ensemble	316	360	233	141	1 050	234
Fahs Anjra	Public
	Privé
	Ensemble
Larache	Public	851	1 020	574	662	3 107	874
	Privé	365	126	42	191	724	296
	Ensemble	1 216	1 146	616	853	3 831	1 170
M'diq-Fnideq	Public	222	546	1 366	700	2 834	1 064
	Privé	388	20	99	25	532	230
	Ensemble	610	566	1 465	725	3 366	1 294
Ouezzane	Public	212	371	166	228	977	212
	Privé	103	18	28	30	179	52
	Ensemble	315	389	194	258	1 156	264
Tanger- Assilah	Public	907	2 532	2 605	4 185	10 229	4 272
	Privé	1 363	294	1 147	1 662	4 466	2 289
	Ensemble	2 270	2 826	3 752	5 847	14 695	6 561
Tétouan	Public	470	1 310	1 221	1 306	4 307	1 616
	Privé	892	216	388	597	2 093	1 170
	Ensemble	1 362	1 526	1 609	1 903	6 400	2 786
Région	Public	3 298	6 816	6 750	7 888	24 752	9 105
	Privé	3 158	699	1 727	2 540	8 124	4 088
	Ensemble	6 456	7 515	8 477	10 428	32 876	13 193
Maroc	Public	35 798	70 589	83 737	117 440	307 564	208 165
	Privé	19 300	10 436	18 748	30 963	79 447	44 701
	Ensemble	55 098	81 025	102 485	148 403	387 011	252 866

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle, OFPPT

Quant au personnel formateur chargé de l'encadrement dans ces centres, il s'est chiffré, en 2018-19, à 1 754 formateurs constitués à moitié de vacataires. Le taux d'encadrement est de 1 formateur pour 19 stagiaires, mais diverge selon le secteur puisqu'il atteint 1 formateur pour 26 stagiaires au secteur public contre 1 formateur pour 10 stagiaires au secteur privé.

Tableau 121 : Personnel formateur selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018-19

Préfectures/ Provinces	Public			Privé			Total		
	Perma- nents	Vacatai -res	Total	Perma- nents	Vacatai -res	Total	Perma- nents	Vacatai -res	Total
Al Hoceïma	64	59	123	3	2	5	67	61	128
Chefchaouen	17	23	40	5	6	11	22	29	51
Fahs Anjra
Larache	45	43	88	43	51	94	88	94	182
M'diq Fnideq	28	27	55	19	14	33	47	41	88
Ouezzane	21	13	34	14	13	27	35	26	61
Tanger-Assilah	224	207	431	200	265	465	424	472	896
Tétouan	101	67	168	113	67	180	214	134	348
Région	500	439	939	397	418	815	897	857	1 754
Maroc	6 319	5 222	11 541

Source : Délégation Régionale de la Formation Professionnelle, OFPPT

19. SANTE ET PRESTATIONS SOCIALES

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en place d'une infrastructure adéquate et d'un personnel compétent contribue au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

La politique sanitaire dans notre pays est marquée par le développement des soins médicaux de base et la rentabilisation des équipements et des infrastructures sanitaires. Le secteur sanitaire a adopté des programmes d'envergure intéressant toutes les couches sociales: tel l'élargissement du programme de vaccination, la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, le contrôle de l'hygiène en milieu rural et la planification familiale.

19.1. Infrastructure sanitaire et capacité litière

19.1.1. Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima se compose, en 2019, de 289 formations réparties à raison de 20 hôpitaux, 79 centres de santé urbains, 129 centres de santé ruraux et 61 dispensaires ruraux.

Ainsi, 66% des établissements sanitaires sont localisés en milieu rural, ils sont de niveaux dispensaire rural et centre de santé rural.

L'infrastructure sanitaire assure une couverture peu satisfaisante des besoins de la population. La région dispose d'un établissement pour 13 000 habitants environ contre un établissement pour 11 700 habitants au niveau national.

En milieu rural on dénombre un dispensaire pour 23 600 personnes et un centre de santé pour 11 200 habitants, contre respectivement 17 000 et 10400 habitants au niveau national.

Tableau 122: Infrastructure sanitaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	Hôpitaux	CSU		CSR		DR	Total	Hab./ étab.
		1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau			
Al Hoceima	4	6	3	14	17	17	61	6 520
Chefchaouen	1	3	-	15	12	23	54	8 817
Fahs-Anjra	-	-	-	2	5	-	7	11 691
Larache	2	9	-	8	9	6	34	14 923
M'diq-Fnideq	2	6	2	2	-	-	12	20 480
Ouezzane	1	4	-	6	10	15	36	8 286
Tanger-Assilah	7	20	7	6	3	-	43	27 647
Tétouan	3	18	1	17	3	-	42	13 662
Région	20	66	13	70	59	61	289	13 044
Maroc	159	668	170	857	417	776	3047	11 679

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019
Direction Régionale du HCP

CSU : Centres de santé urbains

CSR : Centres de santé ruraux

DR : Dispensaires ruraux

19.1.2. Capacité litière

Le nombre de lits d'hôpitaux publics s'est établi à 2 156 en 2019, soit 8,5% de la capacité nationale.

Tableau 123: Capacité litière des hôpitaux publics selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/Provinces	Capacité litière	Habitants/lit
Al Hoceima	402	989
Chefchaouen	139	3 425
Fahs-Anjra	-	-
Larache	267	1 900
M'diq-Fnideq	70	3 511
Ouezzane	113	2 640
Tanger-Assilah	689	1 725
Tétouan	476	1 205
Région	2 156	1 748
Maroc	25 385	1 402

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

Ainsi, le nombre d'habitants par lit d'hôpital a atteint 1 750 en 2019, une moyenne qui est encore loin de la norme retenue (300 personnes/lit), et qui dépasse la moyenne nationale (1 400 personnes/lit).

A l'intérieur de la région, les disparités sont énormes entre les préfectures et provinces, la moyenne par lit d'hôpital oscille, en effet, entre 3 500 personnes/lit à la préfecture de M'diq-Fnideq et 1 000 personnes/lit au niveau de la province d'Al Hoceima.

19.2. Encadrement Sanitaire

19.2.1. Encadrement médical

Les formations sanitaires dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima sont encadrées, en 2019, par 1 822 médecins dont 1 080 exerçant dans le privé. La préfecture de Tanger-Assilah concentre à elle seule 45% des médecins de la région, suivie de Tétouan avec 21%.

Ainsi, la densité médicale de la région a évolué à 48 médecins par 100 000 habitants, pourtant, elle demeure faible en comparaison avec la moyenne nationale (72 médecins/100 000 habitants).

Par ailleurs, des disparités inquiétantes persistent entre les préfectures et provinces de la région. En effet, les provinces à faible taux d'urbanisation connaissent un encadrement médiocre, la densité médicale varie entre 10 médecins/100 000 habitants à Fahs-Anjra et 69 médecins/100 000 habitants à Tanger-Assilah.

Tableau 124: Médecins selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/ Provinces	Public(*)	Privé	Total	Médecins / 100 000 hab.
Al Hoceima	156	40	196	49
Chefchaouen	91	27	118	25
Fahs-Anjra	6	2	8	10
Larache	84	88	172	34
M'diq-Fnideq	39	22	61	25
Ouezzane	36	24	60	20
Tanger-Assilah	209	611	820	69
Tétouan	121	266	387	67
Région	742	1 080	1 822	48
Maroc	12 104	13 369	25 473	72
Région/Maroc (%)	6,1%	8,1%	7,2%	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

(*)Non compris les centres hospitaliers universitaires

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux chirurgiens-dentistes en fonction dans les préfectures et provinces relevant de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Tableau 125: Chirurgiens dentistes publics et cabinets privés de chirurgie dentaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/Provinces	Cabinets privés de chirurgie dentaire	Chirurgiens dentistes publics
Al Hoceima	13	2
Chefchaouen	4	3
Fahs Anjra	0	3
Larache	25	5
M'diq-Fnideq	14	1
Ouezzane	7	1
Tanger-Assilah	111	14
Tétouan	80	5
Région	254	32
Maroc	3 614	458
Région/Maroc	7,0%	7,0%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte, en 2019, 32 chirurgiens dentistes privés et 254 cabinets privés de chirurgie dentaire, soit 7% du total national.

19.2.2. Encadrement paramédical

Les médecins publics exerçant au niveau de la région sont assistés par un personnel paramédical s'élevant à 2 897 personnes, soit une densité de 8 aides sanitaires par 10 000 habitants, contre 9 au niveau national. Aussi, une moyenne de 4 adjoints de santé par médecin exerçant dans le secteur public est enregistrée à l'échelle régionale contre 3 pour l'ensemble du Maroc.

La répartition par préfectures et provinces fait ressortir une concentration au niveau de la préfecture de Tanger-Assilah qui englobe le quart du personnel paramédical (24%), suivie de la province d'Al Hoceima avec 22%. Cependant, une certaine inégalité est ressentie au niveau de la densité paramédicale puisque la plus faible densité est enregistrée aux provinces de Chefchaouen, Fahs-Anjra et la préfecture de Tanger-Assilah avec seulement 6 aides sanitaires pour 10 000 habitants, alors que la province d'Al Hoceima en compte 16 pour 10 000 habitants.

Tableau 126: Personnel paramédical public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019

Préfectures/Provinces	Infirmier polyvalent	Sage femme	Autre	Total	Personnel paramédical public/10 000 hab.
Al Hoceima	307	103	223	633	16
Chefchaouen	150	58	89	297	6
Fahs-Anjra	26	18	4	48	6
Larache	128	71	149	348	7
M'diq-Fnideq	93	35	64	192	8
Ouezzane	113	46	52	211	7
Tanger Assilah	321	87	280	688	6
Tétouan	294	43	143	480	8
Région	1 432	461	1 004	2 897	8
Maroc	14 093	4 371	13 193	31 657	9
Région/Maroc (%)	10,2%	10,5%	7,6%	9,2%	-

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

19.3. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

19.3.1. Programme national d'immunisation (PNI)

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2016, un large programme de vaccination infantile d'immunisation (PNI). Sur un total de 4 250 796 vaccinations effectuées au Maroc, 11,0% ont été réalisées dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, soit un total de 467 747 prises.

Tableau 127: Nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiaires des prestations du PNI selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2016

Préfectures / Provinces	B.C.G	Polio	DTCP ₁	DTCP ₂	DTCP ₃	R.R (*)
Al Hoceïma	8 528	8 413	8 611	10 476	8 448	8 402
Chefchaouen	10 191	10 191	10 442	9 618	9 551	8 763
Fahs-Anjra	1 731	1 731	1 908	1 756	1 614	1 662
Larache	11 105	11 104	11 351	11 054	10 925	11 282
M'diq-Fnideq	4 687	4 350	4 754	4 728	4 606	5 617
Ouezzane	7 630	6 014	5 923	6 442	5 760	5 972
Tanger-Assilah	24 719	24 515	25 302	25 562	25 485	25 722
Tétouan	10 348	9 636	10 536	10 192	10 101	10 289
Région	78 939	75 954	78 827	79 828	76 490	77 709
Maroc	701 882	693 740	719 631	716 804	710 167	708 572
Région/Maroc	11,2%	10,9%	11,0%	11,1%	10,8%	11,0%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

B.C.G : Bacille de Calmette et Guérin (vaccin anti-tuberculeux)

DTCP : Diphtérie, Tétanos, Coqueluche, Poliomyélite (y compris *hemophilus influenzae*).

R.R (*): Vaccin anti rougeole combiné avec le vaccin anti rubéole.

N.B: ne sont pas comprises les statistiques des campagnes nationales de vaccination.

19.3.2. Planification familiale

La maîtrise de la croissance démographique et la préservation de la santé de la mère constituent l'objectif premier de la pratique de la planification familiale visant un plus grand accès des femmes aux méthodes modernes de contraception.

De nos jours, les femmes marocaines sont de plus en plus sensibilisées à l'utilisation desdits moyens, ce qui n'était pas sans impact sur la modification des

niveaux de fécondité tant au niveau national que régional. En effet, l'indice synthétique de fécondité a régressé de 2,7 à 2,2 enfants par femme entre 2004 et 2014 dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Cet indice s'est manifesté par une tendance semblable pour les deux milieux de résidence, en passant de 3,4 à 2,4 enfants pour les femmes rurales régionales, et de 2,2 à 2,1 enfants pour les femmes régionales citadines.

Au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, les femmes agissent d'une manière analogue quant à la pratique de la contraception: l'effectif des utilisatrices (les anciennes et les nouvelles) des moyens contraceptifs s'est élevé à 278 283 en 2016.

Il paraît ainsi que la planification familiale, combinée à d'autres facteurs socio-économiques, tels l'urbanisation et l'instruction de la femme, atteint de plus en plus sa finalité, tant au niveau régional que national.

Tableau 128: Nombre de femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures / Provinces	Nouvelles acceptantes	Anciennes acceptantes
Al Hoceima	7 538	26 367
Chefchaouen	7 083	17 567
Fahs-Anjra	1 402	3 169
Larache	10 079	57 041
M'diq-Fnideq	2 078	3 941
Ouezzane	13 095	34 352
Tanger-Assilah	15 671	38 522
Tétouan	8 865	31 513
Région	65 811	212 472
Maroc	706 957	3 066 439
Région / Maroc	9,3%	6,9%

Source : Annuaire Statistique du Maroc, 2019

20. JEUNESSE ET SPORTS

Le secteur de la jeunesse et des sports est versé dans la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale, le développement de nouvelles formes d'animation socio-éducative adaptées aux besoins des différentes catégories de jeunes, ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

20.1. Installations sportives

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima abrite, en 2016, 49 installations sportives dont 21 centres socio-sportifs de proximité intégrés, ce qui traduit une densité d'un établissement pour 74 200 habitants contre un établissement pour 62 400 habitants au niveau national. Des disparités énormes sont relevées dans la répartition de ces installations entre les préfectures et provinces de la région puisque la densité varie de 15 700 habitants par installation à Fahs Anjra jusqu'à 299 700 habitants par installation au niveau de la province de Ouezzane et 464 400 habitants par installation à la province de Chefchaouen.

Tableau 129: Installations sportives selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016

Préfectures/ Provinces	Salles Omnisports	Piscines Couvertes	Pistes d'Athlétisme	Terrains en Gazon Synthétique	Grands Stades	C.S.S.P.I (1)	Total	Hab/Installation
Al Hoceima	4	-	1	3	-	4	12	33 200
Chefchaouen	1	-	-	-	-	-	1	464 400
Fahs Anjra	-	-	-	-	-	5	5	15 700
Larache	2	-	-	1	-	3	6	83 500
M'diq-Fnideq	2	1	1	1	-	-	5	44 600
Ouezzane	1	-	-	-	-	0	1	299 723
Tanger -Assilah	3	-	2	1	1	9	16	69 500
Tétouan	1	1	-	1	-	-	3	186 400
Région	14	2	4	7	1	21	49	74 200
Maroc	163	23	44	65	7	251	553	62 400

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2019, (1):Centre socio-sportif de proximité intégré

20.2. Activités culturelles et de loisirs

Outre le sport, le secteur de la jeunesse et des sports veille aussi sur d'autres activités intéressant les femmes, les enfants et les jeunes.

Tableau 130: Activités de la jeunesse et des sports selon les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, 2018

Activités	Al Hoceima	Chefch aouen	Fahs - Anjra	Lara-che	M'diq-Fnideq	Ouezza -ne	Tanger - Assilah	Tétou-an	Région
Etablissements	8	1	1	2	3	3	7	8	33
Formatrices Fixes	4	1	1	3	3	1	3	6	22
Formatrices aides	12	5	1	6	16	9	20	38	107
Foyers féminins									
Bénéficiaires d'activités normales	149	81	-	118	334	76	544	434	1 736
Bénéficiaires d'activités de rayonnement	406	3 008	-	590	1 096	270	2 940	500	8 810
Bénéficiaires de la formation professionnelle	8	26	-	-	136	-	73	214	457
Jardins d'enfants									
Etablissements	6	2	1	1	2	4	4	8	28
Jardinières d'enfants fixes	1	1	-	1	1	-	3	2	9
Jardinières d'enfants aides	19	6	2	2	6	14	17	23	89
Bénéficiaires d'activités normales	264	107	87	61	173	120	209	147	1 168
Bénéficiaires d'activités de rayonnement (*)	3458	583	577	-	217	208	483	928	6 454
Maisons de Jeunes									
Etablissements	12	9	3	5	3	13	13	12	70
Participants aux activités normales	17 371	63 842	18 351	87 192	11 440	20 790	20 599	18 418	258003
Participants aux activités de rayonnement	14 307	84 437	12 360	36 607	6 978	38 841	80 956	146342	420828
Total	31 678	148279	30 711	123799	18 418	59 631	101555	164760	678831

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2019

(*) Activités éducatives non institutionnelles

Dans ce sens, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 33 foyers féminins encadrés par 129 formatrices. Le nombre de bénéficiaires s'élève à 1 736 participantes aux activités normales, 8 810 participantes aux activités de rayonnement et 457 bénéficiaires de la formation professionnelle.

le nombre de jardins d'enfants sous tutelle du département de la Jeunesse et des Sports dans la région s'élève à 28 jardins. L'effectif des enfants qui en bénéficient s'élève à 7 622 et les jardinières qui s'en occupent sont au nombre de 98.

D'un autre côté, la région abrite 70 maisons de jeunes connaissant la participation de 678 831 adhérents (dont 62% participent aux activités de rayonnement), soit une moyenne de 9 700 participants par maison de jeunes.

Quant aux colonies de vacances (Activité été), elles ont connu, en 2018, la participation de 5 180 bénéficiaires au niveau de la région.

Tableau 131: Participants aux colonies de vacances selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures /Provinces	Participants
Al Hoceima	1 367
Chefchaouen	110
Fahs Anjra	158
Larache	617
M'diq Fnideq	122
Ouezzane	219
Tanger- Assilah	2 226
Tétouan	361
Région	5 180

Source: Annuaire Statistique du Maroc 2019

Par ailleurs, et en vue de répondre aux besoins récréatifs de la jeunesse citadine, 6 salles de cinéma projettent à travers la région en 2018, mais se concentrent à Tanger-Assilah et Tétouan.

Ces salles ont réalisé 35 256 entrées en 2018, soit une baisse de 79% par rapport à 2016, et ont engendré ainsi des recettes de 6 473 millions de dirhams.

Tableau 132: Activités cinématographiques selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures / Provinces	Nbre de salles de cinéma	Nombre de places	Entrées annuelles	Recettes annuelles (1 000 Dhs)
Al Hoceima	-	-	-	-
Fahs Anjra	-	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-	-
Larache	-	-	-	-
M'diq-Fnideq	-	-	-	-
Ouezzane	-	-	-	-
Tanger-Assilah	4	3 105	22 030	5 830
Tétouan	2	2 150	13 226	643
Région	6	5 255	35 256	6 473
Maroc	30	27 974	1 382 411	71 092
Région/ Maroc (%)	20%	19%	3%	9%

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

21. ENTRAIDE NATIONALE

La pauvreté est devenue le fléau social contemporain puisqu'elle est à l'origine de plusieurs autres fléaux tels la mendicité, le vagabondage ou la criminalité, ainsi que l'incapacité d'accéder aux services sociaux les plus fondamentaux.

Selon les résultats de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages menée en 2013/2014, les dépenses annuelles moyennes des ménages par personne DAMP au niveau de la région ont atteint 17 082 Dh. Conjugués à d'autres dimensions socioculturelles telles l'accès aux services sociaux de base à savoir l'eau, l'électricité et l'assainissement, les conditions de logement, l'éducation, la santé et les moyens de communication, le taux de pauvreté multidimensionnelle est amené à 9,5% et le taux de pauvreté global à 11,1%. Dans ce cadre, et afin d'alléger les dépenses surtout aux ménages nécessiteux vivant sous le seuil de pauvreté, les Pouvoirs Publics s'emploient énergiquement à travers la mise en place de programmes à même de répondre aux besoins des populations défavorisées aussi bien en matière d'éducation que d'amélioration de leur niveau de vie, et ce, entre autres, par le moyen de l'Entraide Nationale.

Ainsi, sont instaurées plusieurs institutions sociales et éducatives qui sont censées constituer un appareil efficace pour la protection des catégories de la population connaissant des conditions de vie difficiles, comme la pauvreté, l'orphelinat, le troisième âge, l'handicap ou le veuvage.

Le département de l'Entraide Nationale mène différentes actions dans ses multiples institutions par le biais de neuf programmes.

21.1. Programme Assistance Sociale :

Ce programme assure l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des femmes et des enfants en situation difficile, et ce en réalisant des diagnostics et des évaluations individualisés des cas de précarité. Il offre aussi des services de médiation sociale et de gestion des conflits familiaux, et ce à travers plusieurs structures.

21.1.1. Les centres d'assistance sociale

Ces centres assurent l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des personnes en situation difficile, ainsi que la médiation sociale et la gestion des conflits familiaux à travers l'étude de l'environnement familial et social. Ils ciblent essentiellement les femmes et les enfants en situation difficile, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap.

En 2018, ces centres étaient au nombre de 32 dans la région et ont accueilli 872 bénéficiaires assistés par 35 encadreurs.

Tableau 133 : Centres d'assistance sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfecture/Province	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	2	235	2
Chefchaouen	5	7	5
Fahs-Anjra	1	15	1
Larache	3	164	4
M'diq-Fnideq	7	117	7
Ouezzane	2	45	2
Tanger-Assilah	1	195	2
Tétouan	11	94	12
Région	32	872	35

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.1.2. Les centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap

Ces centres visent les personnes en situation de handicap issues de familles défavorisées. Ils leur procurent dans ce cadre l'accueil, l'écoute, l'analyse des besoins et l'orientation vers les services sociaux disponibles (éducation et formation, santé, justice...). Ce programme cible aussi les associations et professionnels œuvrant dans le domaine de l'handicap.

Tableau 134 : Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Provinces/Préfectures	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	1	315	2
Chefchaouen	1	386	2
Fahs-Anjra	1	35	2
Larache	1	551	2
M'diq-Fnideq	1	213	2
Ouezzane	1	81	2
Tanger-Assilah	1	518	2
Tétouan	1	452	2
Région	8	2 551	16

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

Ainsi, la région abrite, en 2018, 16 centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap ayant accueilli 2 551 bénéficiaires par 16 encadreurs.

21.1.3. Unités de protection de l'enfance

Par le biais de ces unités, le programme assistance sociale vise la prévention et la protection des enfants victimes de toutes formes de violence (physique, verbale, psychique, sexuelle..), de maltraitance ou d'exploitation, en plus des enfants de la rue ou des enfants abandonnés.

Ces centres assurent ainsi l'accueil et l'écoute des enfants en question, leur suivi, leur orientation vers les intervenants dans le domaine de la protection de l'enfance, puis la réinsertion et la médiation familiale. La région compte dans ce cadre 8 unités de protection de l'enfance desquelles 630 enfants ont bénéficié en 2018.

Tableau 135 : Unités de protection de l'enfance selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	1	122	2
Chefchaouen	1	26	1
Fahs-Anjra	1	29	1
Larache	1	31	1
M'diq-Fnideq	1	81	1
Ouezzane	1	17	1
Tanger-Assilah	1	163	3
Tétouan	1	161	2
Région	8	630	12

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.1.4. Espaces multifonctionnels pour les femmes

Ces espaces ciblent essentiellement les femmes en situation difficile ou victimes de violence, à travers leur orientation vers les spécialistes du domaine. En plus de l'écoute et du conseil juridique, ces espaces leurs procurent aussi l'abris temporaire, l'accompagnement sanitaire, psychique et juridique, ainsi que la formation professionnelle et l'encadrement social. Dans ce cadre, la région compte, en 2018, 9 espaces multifonctionnels pour les femmes ayant accueilli 255 bénéficiaires.

Tableau 136 : Espaces multifonctionnels pour les femmes selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	1	95	2
Chefchaouen	1	146	2
Fahs-Anjra	1	-	1
Larache	1	-	1
M'diq-Fnideq	2	-	1
Ouezzane	1	-	1
Tanger-Assilah	1	-	6
Tétouan	1	14	1
Région	9	255	15

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.2. Programme : Formation qualifiante pout l'insertion

A travers les centres d'éducation et de formation, ce programme cible les femmes issues des couches sociales démunies et les jeunes enfants déscolarisés ou non scolarisés, issus de familles nécessiteuses, et ce dans le but de leur permettre d'apprendre des métiers de production et de services. Ce programme développe ainsi les compétences nécessaires pour l'insertion des bénéficiaires dans le cadre socioprofessionnel.

En 2018, les centres d'éducation et de formation ont été au nombre de 158 à la région et ont accueilli 7 173 bénéficiaires assistés par 354 encadreurs, soit un ratio de 45 bénéficiaires par centre et 20 bénéficiaires par encadreur.

Tableau 137: Centres d'éducation et de formation selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	32	1195	22
Chefchaouen	21	563	53
Fahs-Anjra	5	223	8
Larache	36	1229	69
M'diq-Fnideq	8	770	40
Ouezzane	32	905	21
Tanger-Assilah	13	1120	84
Tétouan	11	1168	57
Région	158	7173	354

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.3. Programme de formation professionnelle

L'action de l'Entraide Nationale s'étend aussi au secteur de la formation professionnelle, et ce dans le but d'assurer aux jeunes en situation difficile, déscolarisés ou en rupture de scolarisation, une qualification professionnelle pouvant les aider à s'insérer dans le monde du travail, en leur offrant l'appui et l'accompagnement nécessaires. Dans ce cadre, la région dispose de 4 centres de formation par apprentissage fréquentés par 1 315 élèves formés par 33 formateurs.

Tableau 138: Centres de formation par apprentissage selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Centres	Elèves	Formateurs
Al Hoceima	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	1	43	4
M'diq-Fnideq	-	-	-
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	1	127	6
Tétouan	2	1 145	23
Région	4	1 315	33

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.4. Programme : Qualification et insertion des personnes en situation de handicap

Pour assurer ce programme, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 5 centres pour handicapés accueillant 703 bénéficiaires encadrés par 160 encadreurs en 2018. Le but étant de permettre aux personnes en situation de handicap, de bénéficier d'un certain nombre de services, dont notamment l'accueil, l'assistance psychosociale, les soins sanitaires de base, l'appui à la scolarisation, les activités de loisirs, etc.

Tableau 139 : Centres pour handicapés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	-	-	-
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	1	53	7
M'diq-Fnideq	-	-	-
Ouezzane	-	-	-
Tanger-Assilah	3	164	53
Tétouan	1	486	100
Région	5	703	160

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.5. Programme : Appui à la prise en charge à travers les établissements de protection sociale

A travers les établissements de protection sociale, l'entraide nationale vise l'appui à la prise en charge des personnes en situation de précarité et de difficulté, en offrant plusieurs prestations comme l'hébergement et l'alimentation, le soutien psychosocial, l'appui à la scolarisation et le renforcement des capacités. Il cible ainsi les enfants scolarisés âgés de 6 à 18 ans, les personnes âgées sans ressources et les personnes en situation de handicap ou en situation difficile. Dans ce cadre, la région dispose de 114 établissements de protection sociale qui ont accueilli, en 2018, 7 530 bénéficiaires encadrés par 893 encadreurs. Ils sont répartis comme suit:

Tableau 140: Etablissements de protection sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	35	2 043	169
Chefchaouen	24	1 402	188
Fahs-Anjra	5	485	50
Larache	9	743	103
M'diq-Fnideq	3	81	21
Ouezzane	24	1 184	145
Tanger-Assilah	8	724	122
Tétouan	6	868	95
Région	114	7 530	893

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

L'Entraide Nationale se charge aussi d'assurer la scolarisation des enfants admis dans les centres de protection sociale en veillant à leur inscription dans l'enseignement public. L'effectif global des bénéficiaires de cette action a atteint 5 233 élèves en 2018.

Tableau 141: Bénéficiaires des établissements de protection sociale selon le niveau scolaire et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	Primaire	Secondaire Collégial	Secondaire Qualifiant	Formation Professionnelle	Niveau Universitaire	Total
Al Hoceima	115	991	281	43	-	1 430
Chefchaouen	6	1 183	287	2	-	1 478
Fahs-Anjra	-	280	208	-	-	488
Larache	3	159	92	13	25	292
M'diq-Fnideq	-	22	63	10	-	95
Ouezzane	-	831	197	-	-	1 028
Tanger-Assilah	158	47	12	16	4	237
Tétouan	22	107	37	10	9	185
Région	304	3 620	1 177	94	38	5 233

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.6. Programme: Education préscolaire

L'action de l'entraide nationale consiste aussi dans les programmes d'éducation préscolaire qui permettent d'offrir une égalité des chances en matière d'éducation préscolaire aux enfants âgés de 4 à 6 ans issus de familles défavorisées, dans le but de pouvoir bénéficier et intégrer les programmes publics d'éducation, et aussi libérer les mamans pour qu'elles puissent exercer des activités génératrices de revenus.

Ce programme permet ainsi à ces enfants de se développer aussi bien sur le plan physique, affectif et sensoriel que sur le plan du langage et des connaissances de base, et ce à travers diverses matières éducatives. Dans ce cadre, cette action est assurée à la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima par le biais de 102 jardins d'enfants accueillant 4 089 enfants encadrés par un staff constitué de 161 éducateurs.

Tableau 142: Jardins d'enfants selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	19	742	28
Chefchaouen	19	717	32
Fahs-Anjra	6	176	6
Larache	18	777	28
M'diq-Fnideq	6	288	6
Ouezzane	16	346	22
Tanger-Assilah	9	634	20
Tétouan	9	409	19
Région	102	4 089	161

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.7. Programme : Dar al Mouwaten

Le programme cible la population des quartiers avoisinant les centres Dar Al Mouwaten ainsi que le tissu associatif local, et leur permet de bénéficier des locaux et moyens logistiques pour assurer de nombreux services tels l'appui scolaire, la formation qualifiante, l'aide à l'insertion et la finance solidaire, ainsi que des services itinérants d'éducation, d'encadrement et d'animation. La région en abrite 9 centres ayant accueilli 704 bénéficiaires encadrés par 21 encadreurs.

Tableau 143: Centres Dar Al Mouwaten selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	2	64	6
Chefchaouen	-	-	-
Fahs-Anjra	-	-	-
Larache	4	150	4
M'diq-Fnideq	1	145	2
Ouezzane	1	249	3
Tanger-Assilah	1	96	6
Tétouan	-	-	-
Région	9	704	21

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

21.8. Programme : Alphabétisation

Ce programme dispense des cours d’alphabétisation pour les personnes analphabètes âgées de 15 ans et plus, afin de les encourager à s’insérer dans le programme de l’éducation fondamentale des adultes. Dans ce cadre, la région compte 60 espaces d’alphabétisation accueillant 2 241 bénéficiaires, encadrés par 65 encadreurs.

Tableau 144 : Espaces d’alphabétisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/Provinces	Etablissements	Bénéficiaires	Encadreurs
Al Hoceima	15	1 047	22
Chefchaouen	5	117	6
Fahs-Anjra	1	20	1
Larache	14	246	10
M'diq-Fnideq	4	36	3
Ouezzane	1	25	1
Tanger-Assilah	10	270	10
Tétouan	10	480	12
Total	60	2 241	65

Source : Coordination Régionale de l’Entraide Nationale

21.9. Programme : Aide en nature pour personnes en situation de handicap

Parmi les programmes, on note aussi le programme de l’aide en nature pour personnes en situation de handicap, qui consiste en une aide alimentaire permanente en produits de première nécessité, particulièrement les paralytiques et les malvoyants en situation d’extrême pauvreté. Ainsi, les délégations provinciales de l’Entraide Nationale ont procédé, en 2018, à la distribution, entre autres, de 19 635 kg de farine, 11781 litres d’huile et 16 692 kg de lentilles.

Tableau 145: Quantités de produits alimentaires distribués selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Préfectures/ Provinces	Farine (en Kg)	Huile (en Litres)	Lentilles (en Kg)	Riz (en Kg)	Thé (en Kg)	Sucre (en Kg)
Al Hoceima	4 380	2 628	3 504	2 628	438	2 628
Chefchaouen	1 455	873	1 164	873	146	873
Fahs-Anjra	435	261	348	261	44	261
Larache	3 615	2 169	2 892	2 169	36	2 169
M'diq-Fnideq	390	234	312	234	39	234
Ouezzane	1 230	738	984	738	123	738
Tanger-Assilah	4 440	2 664	3 552	2 664	444	2 664
Tétouan	3 690	2 214	3 936	2 214	369	2214
Total	19 635	11 781	16 692	11 781	1 638	11 781

Source : Coordination Régionale de l'Entraide Nationale

22. JURIDICTION ET CONFLITS SOCIAUX

Le développement des transactions commerciales, l'industrialisation, le développement du monde rural, et l'apparition de nouveaux comportements sociaux, sont autant de facteurs dont l'impact est considérable sur le secteur de la justice. Pour y faire face, l'appareil judiciaire se dote de plus en plus de moyens humains et matériels, procède à des simplifications de procédures et renforce son infrastructure de base.

Dans ce sens, seul représenté dans la région parmi 8 autres dans tout le territoire national, le tribunal commercial de Tanger a été créé à fin de statuer sur les conflits à caractère commercial. A ce titre, il a contribué au cours de l'année 2018, à près de 7% des affaires enregistrées ou jugées au niveau national.

Tableau 146: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2018

Affaires	Total	Dont:			
		Ordres de paiement	Commercial divers	Affaires d'objet	Référées
Enregistrées	8 805	713	-	2 975	851
Jugées	8 634	701	-	2 851	810
En instance	2 461	74	-	2 149	119

Source : Annuaire statistique du Maroc 2019

Parallèlement, l'ensemble des tribunaux de 1^{ère} instance, centres judiciaires, sections de juridictions de proximité, cours d'appel et chambres d'appel implantés à la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, ont traité respectivement en 2018, 11%, 12% et 13% de l'ensemble des affaires enregistrées, jugées et en instance au niveau national.

Relativement aux cours d'appel, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima en compte 3 sur l'ensemble des 21 existantes au niveau national. Le nombre des affaires traitées au niveau de la région représente 10% des affaires enregistrées, jugées et en instance de l'ensemble des cours d'appel du Royaume.

Tableau 147: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

Cours d'Appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	E	J	I	E	J	I	E	J	I
Al Hoceima	852	797	230	1 616	1 540	282	2 468	2 337	512
Tanger	4 865	5 159	1 539	9 791	10 244	1 320	14 656	15 403	2 859
Tétouan	2 670	2 605	1 992	7 342	6 764	3 366	10 012	9 369	5 358
Région	8 387	8 561	3 761	18 749	18 548	4 968	27 136	27 109	8 729
Maroc	95 247	101 795	43 077	166 893	171 319	46 882	262 140	273 114	89 959

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Les chambres d'appel de tribunaux de première instance ont, quant à elles, traité 7 921 affaires en 2018 dont 99% d'affaires pénales, soit 9,4% des affaires enregistrées au niveau de ces chambres au niveau national.

Tableau 148 : Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

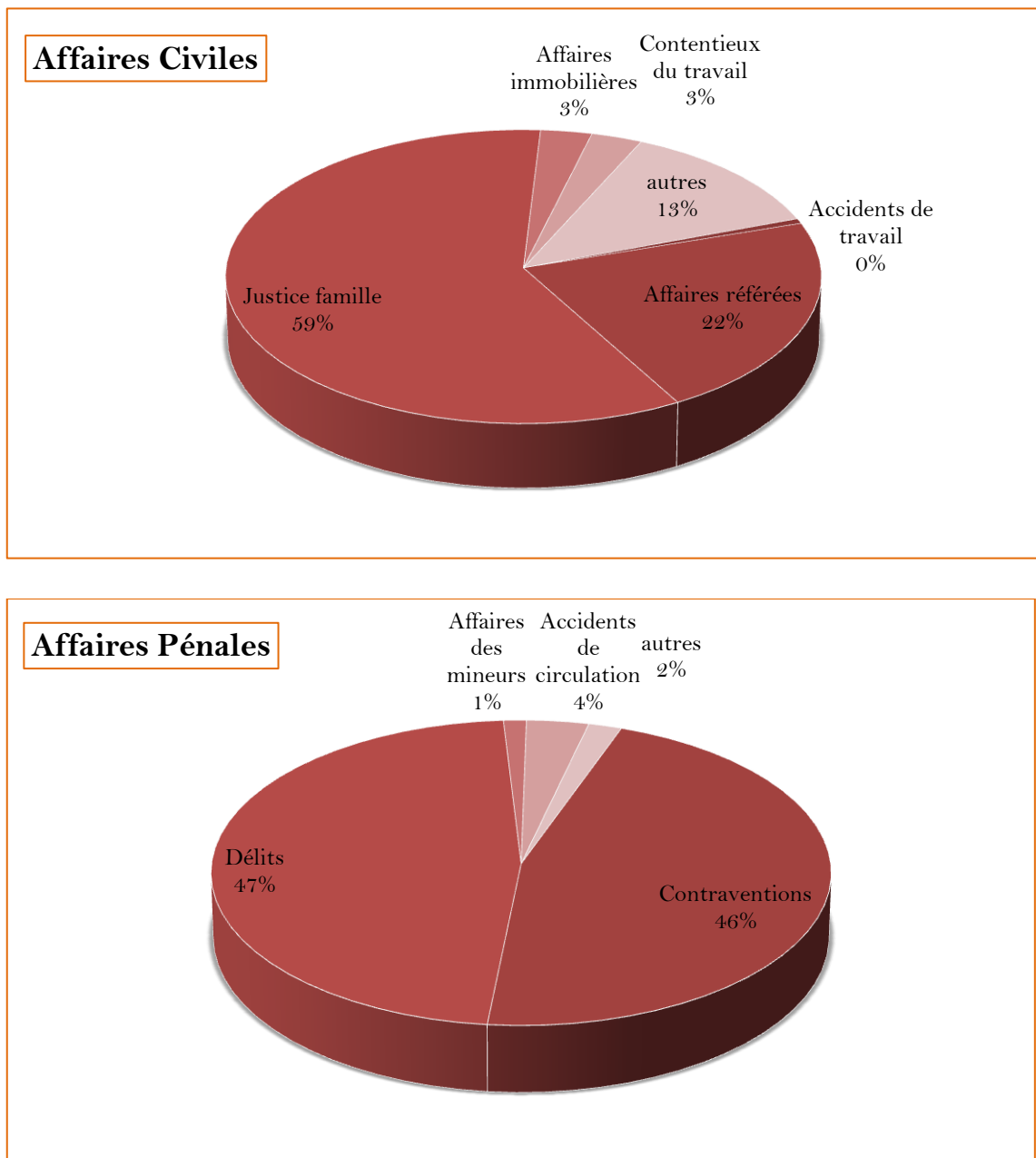
Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
	E	J	I	E	J	I	E	J	I
R.C.A.									
Al Hoceima	12	13	-	744	599	250	756	612	250
Assilah	5	3	2	271	279	56	276	282	58
R.C.A. Ksar El Kébir	6	4	2	489	682	246	495	686	248
Tanger Larache	21	11	13	508	524	39	529	535	52
Tanger	-	-	-	1 678	1 724	634	1 678	1 724	634
R.C.A. Chefchaouen	6	2	8	857	957	320	863	959	328
Tétouan Ouezzane	13	15	4	839	893	72	852	908	76
Tétouan	32	31	28	2 440	1 487	2 608	2 472	1 518	2 636
Région	95	79	57	7 826	7 145	4 225	7 921	7 224	4 282
Maroc	1 620	1 499	1 132	82 563	85 531	26 927	84 183	87 030	28 059

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019, R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Ainsi, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima compte 8 Parmi les 66 tribunaux de 1^{ère} instance existant au niveau national, auprès desquels 276 294 affaires ont été enregistrées en 2018, dont 49% sont constituées d'affaires civiles. 30% des affaires enregistrées dans la région le sont auprès du tribunal de première instance de Tanger.

D'autre part, la répartition des affaires civiles par type laisse apparaître la prédominance des affaires de justice famille avec 59% des affaires civiles enregistrées et 58% des affaires civiles jugées. Quant aux affaires pénales, il ressort que les délits et les contraventions en constituent les parts les plus élevées avec respectivement 47% et 46% des affaires pénales enregistrées, puis 48% et 42% des affaires pénales jugées.

Figure 35 : Affaires civiles et pénales enregistrées dans les tribunaux de 1^{ère} instance selon le type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018



Source : Direction Régionale du HCP

Juridiction et Conflits Sociaux

Tableau 149: Activités des tribunaux de 1^{ère} instance selon le type d'affaires et le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018

		Tribunal	Total dont :	Accidents de travail	Affaires référées	Justice famille	Affaires immobilières	Contentieux du travail		
Affaires Civiles	R.C.A. Al Hoceïma	Al Hoceïma	E	8 827	31	1 362	5 414	645	259	
			J	8 098	43	1 347	4 767	333	183	
			I	2 919	29	46	1 223	836	222	
		Assilah	E	2 952	10	769	1 530	175	62	
			J	2 940	11	768	1 516	209	55	
			I	471	6	5	134	169	23	
	R.C.A. Tanger	Ksar El Kébir	E	13 896	43	1 331	10 743	381	92	
			J	14 060	33	1 340	10 918	316	131	
			I	704	25	22	195	202	21	
		Larache	E	10 059	67	2 283	6 164	267	230	
			J	9 934	55	2 284	6 236	271	122	
			I	1 147	46	5	407	194	215	
	Région	Tanger	E	50 158	377	14 238	26 538	956	2 014	
			J	50 106	335	14 367	26 081	1 040	2 571	
			I	10 192	222	2	3 293	972	1 991	
		Chefchaouen	E	12 074	7	1 561	9 709	249	54	
			J	12 193	7	1 558	9 665	320	36	
			I	1 410	8	11	693	475	50	
	R.C.A. Tétouan	Ouezzane	E	7 293	39	886	5 111	232	184	
			J	11 560	34	882	7 109	786	414	
			I	289	14	7	139	58	2	
		Tétouan	E	30 070	150	7 124	14 846	1 086	1 069	
			J	30 058	177	7 149	14 741	1 003	1 089	
			I	7 488	120	172	2 276	1 489	812	
			Région	E	135 329	724	29 554	80 055	3 991	3 964
				J	138 949	695	29 695	81 033	4 278	4 601
				I	24 620	470	270	8 360	4 395	3 336
			Tribunal	Total dont :	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits		
	Affaires Pénales	R.C.A. Al Hoceïma	Al Hoceïma	E	5 321	200	576	121	4 161	
				J	5 180	197	575	148	3 949	
I				1 702	112	82	36	1 319		
Assilah			E	1 884	160	52	38	1 559		
			J	1 943	137	48	35	1 671		
			I	303	113	5	10	141		
R.C.A. Tanger		Ksar El Kébir	E	4 926	204	45	136	4 414		
			J	4 696	184	45	152	4 185		
			I	2 782	244	-	-	2 531		
		Larache	E	65 991	331	60610	114	4 820		
			J	65 960	304	60610	126	4 816		
			I	480	168	-	24	257		
Région		Tanger	E	32 638	2 382	1 682	580	26 214		
			J	43 278	7 589	1 687	599	32 241		
			I	11 211	2 555	-	60	7 762		
		Chefchaouen	E	6 010	206	1 194	69	4 541		
			J	7 369	163	1 194	69	5 943		
			I	1 068	254	-	19	795		
R.C.A. Tétouan		Ouezzane	E	4 916	212	60	77	4 424		
			J	8 298	943	78	177	6 142		
			I	235	11	-	5	213		
		Tétouan	E	19 279	1 141	752	637	16 663		
			J	17 359	985	754	573	14 996		
			I	17 822	1 274	61	100	16 322		
		Région	E	140 965	4 836	64971	1 772	66 796		
			J	154 083	10 502	64991	1 879	73 943		
			I	35 603	4 731	148	254	29 340		
		Total des Affaires : Région	E	276 294						
			J	293 032						
			I	60 223						

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019, R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Concernant les sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, le nombre d'affaires qui y sont enregistrées s'élève à 8 820 affaires en 2018 dont 87% d'affaires civiles. Elles représentent ainsi 10%, 11% et 15% respectivement des affaires enregistrées, jugées et en instance dans l'ensemble de ces sections des juridictions de proximité au niveau du Royaume.

Tableau 150: Activités des sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

	Tribunal	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
		E	J	I	E	J	I	E	J	I
R.C.A. Al Hoceima	Al Hoceima	314	498	6	241	295	139	555	793	145
	Assilah	133	117	33	51	29	29	184	146	62
R.C.A. Tanger	Ksar El Kébir	826	853	109	127	130	7	953	983	116
	Larache	538	479	82	116	104	31	654	583	113
	Tanger	2 024	1 984	341	425	327	223	2 449	2 311	564
R.C.A. Tétouan	Chefchaouen	128	186	26	-	-	-	128	186	26
	Ouezzane	285	671	18	143	357	3	428	1 028	21
	Tétouan	3 469	3 624	1 091	-	-	-	3 469	3 624	1 091
Région		7 717	8 412	1 706	1 103	1 242	432	8 820	9 654	2 138
Maroc		70 940	70 919	9 722	18 640	18 889	4 435	89 580	89 808	14 157

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019, R.C.A : Ressort de la Cour d'Appel, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Concernant les affaires enregistrées au cours de l'année 2018 auprès des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein de ces centres, leur nombre s'est établi à 6 556 affaires, constituées en 83% d'affaires civiles. Quant aux affaires restées en instance suite au report des années précédentes, leur nombre s'élève à 717, soit l'équivalent de 11% des affaires enregistrées au cours de la même année.

Tableau 151: Activités des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018

	Cours d'appel	Affaires Civiles			Affaires Pénales			Total des affaires		
		E	J	I	E	J	I	E	J	I
Centres judiciaires (*)	Al Hoceima	2 046	2 041	317	1 040	817	324	3 086	2 858	641
	Tétouan	3 380	3 416	73	90	89	3	3 470	3 505	76
	Région	5 426	5 457	390	1 130	906	327	6 556	6 363	717
	Maroc	110 479	109 380	15 361	22 800	21 432	5 554	133 279	130 812	20 915
Dont sections de juridictions de proximité	Al Hoceima	102	97	26	11	12	4	113	109	30
	Tétouan	682	692	27	90	89	3	772	781	30
	Région	784	789	53	101	101	7	885	890	60
	Maroc	9 201	8 780	2 064	3 036	2 986	741	12 237	11 766	2 805

Source : Annuaire Statistique du Maroc 2019

(*) Y compris l'activité des sections de juridictions de proximité, E : Enregistrées, J : Jugées, I : En instance

Enfin, on peut juger la situation des conflits sociaux par le nombre d'affaires enregistrées rapporté à la population. Selon les statistiques disponibles, le nombre d'affaires enregistrées au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, toutes juridictions confondues (tribunal commercial, tribunaux de 1^{ère} instance, centres judiciaires, sections des juridictions de proximité, cours d'appel et chambres d'appel), est de 335 532 affaires, soit 90 affaires par 1 000 habitants, moyenne supérieure à celle enregistrée au niveau national (83 pour 1 000 habitants). Les nombres d'affaires jugées et en instance rapportés à la population sont aussi élevés au niveau de la région comparativement à l'ensemble du pays, soit respectivement 94 et 85 affaires jugées pour 1 000 habitants, puis 21 et 17 affaires en instance pour 1 000 habitants.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2020.....	27
Tableau 2 : Population selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2020.....	29
Tableau 3 : Population légale selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceima, RGPH 2004-2014.....	31
Tableau 4: Répartition (en %) de la population selon les préfectures/provinces et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2004 et 2014.....	32
Tableau 5: Ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	34
Tableau 6: Taille moyenne des ménages selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	35
Tableau 7: Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	36
Tableau 8: Population urbaine selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan–Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	37
Tableau 9: Répartition de la population urbaine selon la catégorie de centres, Région Tanger-Tétouan–Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	38
Tableau 10: Superficie et densité de la population selon les préfectures/provinces Région Tanger-Tétouan –Al Hoceima, 2004 et 2014.....	40
Tableau 11 : Projections de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	42
Tableau 12 : Répartition (en %) de la population selon les grands groupes d'âges dans la région et au Maroc, RGPH 2004 et 2014.....	43
Tableau 13: Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	44
Tableau 14: Population selon les groupes d'âges fonctionnels et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	46
Tableau 15: Répartition (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	47
Tableau 16: Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	48
Tableau 17: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014.....	49
Tableau 18: Taux de célibat à 55 ans (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH de 2004 et 2014.....	50
Tableau 19: Taux (en %) et indices synthétiques de fécondité (ISF) des femmes en âge de procréation selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	52
Tableau 20 : Taux de prévalence de l'handicap (en %) selon les préfectures/provinces, le sexe et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	54
Tableau 21: Nombre de cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	54
Tableau 22 : Répartition (en %) des cas d'incapacité observés selon les différentes formes de handicap et le groupe d'âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	55

Tableau 23: Population active âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	56
Tableau 24: Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	57
Tableau 25 : Taux d'activité (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018 (*).....	58
Tableau 26 : Taux d'emploi (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	59
Tableau 27 : Création nette d'emplois entre 2018 et 2019 selon le secteur d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.....	62
Tableau 28: Taux de chômage (en%) selon le sexe, les tranches d'âges, le diplôme et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	63
Tableau 29: Taux de chômage (en %) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018 (*).....	64
Tableau 30 : Sous-emploi de la population active occupée selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	66
Tableau 31: Répartition du personnel de l'Etat selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma au 31/12/2018.....	67
Tableau 32: Entreprises affiliées et salariés déclarés selon les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018.....	69
Tableau 33: Entreprises affiliées selon le secteur d'activité, les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018.....	71
Tableau 34: Prestations sociales à court et long terme selon les agences de la CNSS par préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018.....	72
Tableau 35: Dépenses annuelles moyennes (en Dh) par personne, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma.....	73
Tableau 36 : Taux de pauvreté et de vulnérabilité monétaires (en %) selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, année 2014.....	75
Tableau 37 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2004 et 2014.....	77
Tableau 38 : Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle (en %) par source de privation et selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014.....	79
Tableau 39 : Distribution (en %) des formes de pauvreté selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014.....	80
Tableau 40 : Taux de pauvreté globale (en %) selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2014.....	81
Tableau 41: L'indice des prix à la consommation (IPC) dans les villes d'Al Hoceïma, Tanger et Tétouan selon les groupes de produits, 2014 et 2019 (Année de base : 2006).....	83
Tableau 42: Variation annuelle moyenne (en %) de L'indice des Prix à la Consommation (IPC) entre 2014 et 2019.....	84
Tableau 43: Produit Intérieur Brut (aux prix courants), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2017 et 2018.....	85
Tableau 44: Dépenses de Consommation Finale des Ménages, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2017 et 2018.....	88
Tableau 45 : Superficie agricole utile (SAU) (en ha) selon le statut juridique et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	95
Tableau 46: Terres irriguées (en ha) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2019.....	95

Tableau 47: Cultures céréalières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-19.....	97
Tableau 48: Cultures des légumineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019	98
Tableau 49: Cultures sucrières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2018-2019.....	99
Tableau 50: Les cultures oléagineuses selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2018-2019	100
Tableau 51: Cultures maraîchères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019	101
Tableau 52 : Cultures fourragères selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, (Sup en 1000 ha, Prod en 1000 qx, Rdt en qx/ha), campagne agricole 2018-2019	101
Tableau 53: Plantations fruitières selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, campagne agricole 2018-2019.....	102
Tableau 54: Effectif du cheptel et des animaux de trait (en milliers de têtes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	103
Tableau 55: Quantités de viandes rouges contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	104
Tableau 56: Quantités de viandes blanches contrôlées (en tonnes) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019.....	105
Tableau 57: Superficie (en ha) des forêts reboisées et naturelles selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	106
Tableau 58: Recettes d'exploitation forestière (en 1000 Dh) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	107
Tableau 59: Flotte de pêche et marins pêcheurs selon les ports ou les Points de débarquements aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	108
Tableau 60: Débarquements des produits de la pêche selon les ports et les points de débarquement aménagés (PDA), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	109
Tableau 61: Grandeurs économiques selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016 (Valeurs en millions de Dhs)	116
Tableau 62: Les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	120
Tableau 63 : Capacité en lits des établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	121
Tableau 64: Nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	122
Tableau 65 : Arrivées touristiques dans les établissements d'hébergement classés selon le type de tourisme et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	124
Tableau 66: Durée moyenne de séjour (DMS) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	125
Tableau 67 : Taux d'occupation moyen (en %) dans les établissements d'hébergement classés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	126
Tableau 68: Réseau routier et autoroutier (en km) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	130
Tableau 69: Indicateurs du réseau routier/autoroutier selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	131
Tableau 70: PNRR II (*) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, période 2005-2018, (en km).....	134

Tableau 71 : Immatriculations des véhicules selon le centre d'immatriculation et le genre, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018	135
Tableau 72: Trafic commercial au niveau des aéroports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2016- 2018.....	137
Tableau 73: Trafic au ports Tanger-Ville et Tanger-Med, 2017-2018.....	139
Tableau 74: Trafic des passagers selon les ports, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2017-2018....	140
Tableau 75 : Puissance installée (en Mw) et Production nette d'électricité (en Kwh) par l'ONEE et les auto producteurs, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018	141
Tableau 76 : Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (en millions de Kwh).....	142
Tableau 77: Abonnés à l'électricité selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018	143
Tableau 78 : Villages mis sous tension dans le cadre du PERG selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al-Hoceïma, période 1997-2018.....	144
Tableau 79 : Centres emplisseurs selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2016.....	145
Tableau 80 : Stations de service selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2016.....	146
Tableau 81: Barrages implantés dans la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018.....	148
Tableau 82: Ventes et Production d'eau potable par l'ONEE (en milliers de m ³) selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, 2018.....	149
Tableau 83 : Abonnés au réseau d'eau potable selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan- Al Hoceïma, 2018.....	150
Tableau 84 : Répartition (en %) des ménages selon le type d'habitat et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014.....	151
Tableau 85: Répartition (en %) des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014	152
Tableau 86 : Répartition (en %) des ménages selon le statut d'occupation et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014	153
Tableau 87: Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces habitées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014	154
Tableau 88: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014	154
Tableau 89: Proportion des ménages selon les équipements de base de leur logement et selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014.....	156
Tableau 90: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité selon le mode d'éclairage utilisé et selon le milieu de résidence, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014.....	156
Tableau 91: Proportion des ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau selon le mode d'approvisionnement en eau et selon le milieu de résidence, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014.....	157
Tableau 92: Répartition (en %) des ménages selon la distance entre le logement et le point d'eau le plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014	157
Tableau 93 : Répartition (en %) des ménages selon la durée pour atteindre la source d'eau la plus proche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2014	158
Tableau 94 : Répartition (en %) des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceïma, RGPH 2004 et 2014.....	159

Tableau 95 : Proportion des ménages dotés de certains équipements domestiques selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	160
Tableau 96 : Distance (en Km) des ménages ruraux à la route goudronnée la plus proche, RGPH 2014	160
Tableau 97: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon la catégorie de construction, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	161
Tableau 98: Autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	162
Tableau 99: Implantation bancaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	164
Tableau 100 : Répartition des agences/guichets bancaires selon les banques et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019.....	165
Tableau 101: Densité bancaire urbaine selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	166
Tableau 102: Dépôts et crédits bancaires (en millions DH) selon les agences de Bank Al Maghrib, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	166
Tableau 103 : Taux d'analphabétisme selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	169
Tableau 104: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe et l'âge, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	170
Tableau 105: Taux d'analphabétisme (%) selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	171
Tableau 106 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 7 à 12 ans selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014	172
Tableau 107: Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	173
Tableau 108 : L'enseignement préscolaire selon le type, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019.....	177
Tableau 109 : Educateurs de l'enseignement préscolaire selon le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019.....	178
Tableau 110: Enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-19	180
Tableau 111 : Indicateurs de l'enseignement primaire selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-19.....	182
Tableau 112: Nouveaux inscrits en 1 ^{ère} année de l'enseignement primaire public selon le sexe, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019	183
Tableau 113: Enseignement secondaire collégial selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019.....	185
Tableau 114: Enseignement secondaire qualifiant selon le type d'enseignement, le milieu de résidence et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année scolaire 2018-2019.....	187
Tableau 115 : Etablissements de l'Université Abdelmalek Essaâdi , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-2019	189
Tableau 116: Instituts et écoles supérieures, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-19.....	191
Tableau 117 : Etablissements de l'enseignement supérieur privé, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, année universitaire 2018-19.....	191

Tableau 118: Enseignants stagiaires selon le centre, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2018-19 ..	192
Tableau 119 : Etablissements de la formation professionnelle et capacité d'accueil selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018-2019	194
Tableau 120: Effectif des stagiaires selon le niveau et les préfectures/provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018-19.....	195
Tableau 121 : Personnel formateur selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018-19.....	196
Tableau 122: Infrastructure sanitaire selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	198
Tableau 123: Capacité litière des hôpitaux publics selon les préfectures/ provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2019.....	198
Tableau 124: Médecins selon le secteur et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	200
Tableau 125: Chirurgiens dentistes publics et cabinets privés de chirurgie dentaire selon les préfectures/provinces , Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019.....	200
Tableau 126: Personnel paramédical public selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	201
Tableau 127: Nombre d'enfants de moins de 5 ans bénéficiaires des prestations du PNI selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016.....	202
Tableau 128: Nombre de femmes bénéficiaires des prestations de la planification familiale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	203
Tableau 129: Installations sportives selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2016	204
Tableau 130: Activités de la jeunesse et des sports selon les préfectures/ provinces, Région Tanger Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	205
Tableau 131: Participants aux colonies de vacances selon les préfectures/ provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	206
Tableau 132: Activités cinématographiques selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	207
Tableau 133 : Centres d'assistance sociale selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	209
Tableau 134 : Centres d'orientation et d'assistance aux personnes en situation de handicap selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	210
Tableau 135 : Unités de protection de l'enfance selon les préfectures/provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	211
Tableau 136 : Espaces multifonctionnels pour les femmes selon les préfectures/ provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	211
Tableau 137: Centres d'éducation et de formation selon les préfectures/ provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	212
Tableau 138: Centres de formation par apprentissage selon les préfectures/ provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	213
Tableau 139 : Centres pour handicapés selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	213
Tableau 140: Etablissements de protection sociale selon les préfectures/ provinces, Région Tanger- Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	214
Tableau 141: Bénéficiaires des établissements de protection sociale selon le niveau scolaire et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	215

Tableau 142: Jardins d'enfants selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	216
Tableau 143: Centres Dar Al Mouwaten selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	216
Tableau 144 : Espaces d'alphabétisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	217
Tableau 145: Quantités de produits alimentaires distribués selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	218
Tableau 146: Activités du tribunal commercial de Tanger, 2018	219
Tableau 147: Activités des Cours d'Appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	220
Tableau 148 : Activités des chambres d'appel des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	220
Tableau 149: Activités des tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type d'affaires et le tribunal, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	222
Tableau 150: Activités des sections des juridictions de proximité au sein des Tribunaux de première instance, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	223
Tableau 151: Activités des centres judiciaires et des sections des juridictions de proximité au sein des centres judiciaires selon le ressort des cours d'appel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	224

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Milieu naturel, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	24
Figure 2: Découpage administratif de la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	28
Figure 3 : Répartition (en %) de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima , RGPH 2014	33
Figure 4 : Taux d'urbanisation selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	36
Figure 5: Densité de la population selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan Al Hoceima, 2014	40
Figure 6: Pyramide des âges, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	45
Figure 7: Pourcentage des célibataires selon le groupe d'âges et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	49
Figure 8: Age moyen au premier mariage selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	50
Figure 9: Taux de célibat à 55 ans (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	51
Figure 10: Taux de fécondité (en ‰) des femmes selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014	53
Figure 11 : Taux d'activité (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019.....	58
Figure 12 : Taux d'emploi (en %) selon le milieu de résidence et le sexe, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019.....	60
Figure 13 : Répartition (en %) de la population active occupée selon les secteurs d'activité économique et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2019	61
Figure 14 : Taux de chômage (en %) selon le milieu de résidence, le sexe, l'âge et le diplôme, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019	64
Figure 15 : Taux de chômage selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	65
Figure 16 : Taux de sous-emploi (en %) selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima et ensemble du Maroc, année 2019.....	66
Figure 17 : Taux de pauvreté monétaire (en %) selon les préfectures/provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2014.....	76
Figure 18 : Taux de pauvreté multidimensionnelle (en %) selon les préfectures/ provinces, Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2004 et 2014	78
Figure 19 : Evolution de l'IPC à Al Hoceima, Tanger, Tétouan et au Maroc entre 2009 et 2019.....	84
Figure 20: Structure (en %) du PIB national à prix courants selon les régions, 2018	86
Figure 21: Structure (en %) du PIB régional par secteurs d'activités, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	87
Figure 22: Structure (en %) de la DCFM selon les régions, année 2018	89
Figure 23: Evolution de la production céréalière (en 1000 Qx), Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima..	96
Figure 24: Evolution des débarquements des produits de la pêche, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima (en tonnes).....	110
Figure 25 : Evolution des nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement classés, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.....	123

Figure 26 : Evolution des arrivées touristiques, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	124
Figure 27 : Répartition (en %) du réseau routier classé selon le type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018	130
Figure 28 : Densité sociale (km/1000 hab) et spatiale (km/100 km ²) du réseau routier/autoroutier selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	132
Figure 29: Evolution des ventes d'électricité de l'ONEE selon les préfectures/ provinces et entre 2016 et 2018	143
Figure 30: Taux d'occupation (personnes par pièces) des logements selon le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004 et 2014.....	155
Figure 31 : Evolution du nombre d'autorisations de construire délivrées par les communes urbaines, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	162
Figure 32 : Répartition des autorisations de construire délivrées par les communes urbaines selon les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	163
Figure 33: Taux d'Analphabétisme selon les sexe et les préfectures/provinces, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2004	171
Figure 34: Structure (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, RGPH 2014.....	174
Figure 35 : Affaires civiles et pénales enregistrées dans les tribunaux de 1 ^{ère} instance selon le type, Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, 2018.....	221

المملكة المغربية



المنذوبية السامية للتخطيط

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴳⴷⴰⵢⵜ | ⵙⴰⵎⵓⵏⵉⵏⵉⵔ

HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN

Direction Régionale de Tanger-Tétouan-Al Hoceïma
Angle Bd Ibn Tachefine et Bd Toumart, BP 104 Tanger

www.hcp.ma/region-tanger/

2020